



LA MÉTÉO: NUAGEUX
MINIMUM: -2°, MAXIMUM: 5°
DEMAIN: NUAGEUX. DÉTAILS PAGE A 2

LE SERVICE GM
À SON MEILLEUR
Fait l'essayer



LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE.
4411, BOUL. DE LA CONCORDE, LAVAL, BURL. 249-4111

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents. Îles de La Madeleine: 90 cents

MONTREAL, LUNDI 10 NOVEMBRE 1986, 103^e ANNÉE, N° 22, 62 PAGES, 4 CAHIERS •

AUJOURD'HUI

• MULRONEY

Selon le premier ministre Mulroney, l'arrivée des démocrates aux commandes du Sénat américain ne sonne pas le glas des négociations sur le libre-échange.

page A 13

• USA-IRAN

Le secrétaire d'État américain George Shultz dément les rumeurs de sa démission prochaine mais la controverse autour de la fourniture d'armes à l'Iran se poursuit de plus belle.

page A 10

• GALLUP

Plus de 75 p. cent des Canadiens estiment que le nombre des attaques terroristes internationales augmente et la moitié d'entre eux seraient enclins à modifier leurs plans de voyage.

page B 1

• SPRINGSTEEN

Un coffret de cinq disques de Bruce Springsteen est mis en vente aujourd'hui et on prévoit déjà une ruée chez les disquaires.

page B 4

Les Flames blanchissent le Canadien

Sports, pages 2 et 3

Jean Doré élu maire

Balayage du RCM qui fait élire 55 conseillers sur 58



photo Armand Trofrier, LA PRESSE

La victoire du RCM n'est pas un accident de parcours, a dit le nouveau maire de Montréal Jean Doré.

«Quelle belle victoire!»

■ «Mes chers amis... quelle belle victoire!», s'est exclamé le nouveau maire de Montréal, Jean Doré, à 21h34 hier soir, entouré de dizaines de candidats élus du Rassemblement

ANDRÉ NOËL

des citoyens de Montréal, devant une foule de quelque 3000 partisans, qui ont immédiatement fait rouler un tonnerre d'applaudissements dans le Paladium, rue Berri.

«Cette victoire n'est pas un accident de parcours, a enchaîné le chef du RCM. Elle est due au travail qu'on a fait tous ensemble à Montréal depuis 12 ans, due à la réflexion, aux contacts soutenus qu'on a eus avec la population dans les quartiers et tous les milieux de Montréal.»

«Ce fut une longue campagne, démarrée depuis plusieurs années. En fait, ce soir, c'est le résultat de tout ce travail accumulé qu'on a fait ensemble et qui fait qu'aujourd'hui on peut dire: oui, on est prêt à passer à l'action!»

Comme le veut l'usage, M. Doré a félicité ses candidats élus, qui formeront, a-t-il dit, «une équipe à la fois compétente

et dynamique, une équipe qui va savoir quoi faire et qui est aussi prête à le faire.»

M. Doré a aussi tenu à féliciter l'opposition et rendre hommage à tous ceux qui ont «brigué les suffrages et enrichi de leur contribution le processus démocratique à Montréal.»

«Je voudrais souligner la performance digne de mention de mon adversaire, M. Claude Dupras, non seulement pour l'incroyable énergie qu'il a mise dans cette campagne, mais également pour le fait d'avoir contribué à lui donner plus de contenu.»

«Même si j'ai souhaité que M. Dupras prenne les moyens de se faire élire (comme conseiller), je lui souhaite maintenant de rester à la tête du Parti civique et surtout, qu'il puisse donner suite au projet de démocratisation dont il a fait état pendant cette campagne.»

«Je veux assurer la population que nous ne serons pas mesquins avec l'opposition. Nous lui ferons de la place pour assurer à Montréal une vie dynamique.»

«Quant à M. Drapeau, tous s'entendent pour dire qu'il aura marqué une époque impor-

tante de Montréal. En votre nom, je veux lui souhaiter santé et sérénité dans sa retraite bien méritée», a dit M. Doré, immédiatement entrecoupé par des salves d'applaudissements.

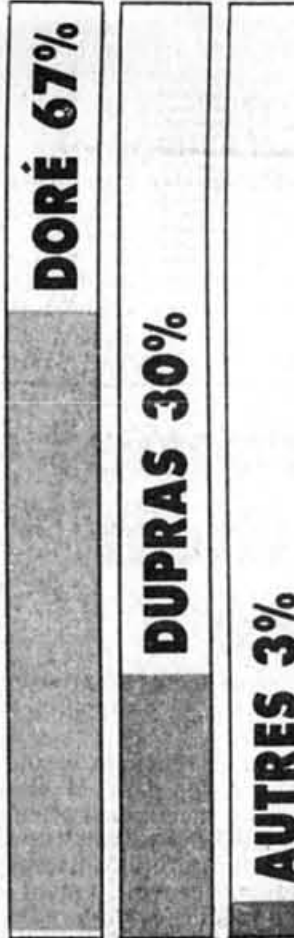
«Tout ne se termine pas ce soir. Mais plutôt, ça commence vraiment aujourd'hui. On va commencer à vivre une autre époque à Montréal. Les Montréalais et Montréalaises vont non seulement être informés, mais vont surtout être écoutés.»

M. Doré a ensuite affirmé qu'il voulait établir un climat de grande collaboration avec les fonctionnaires et employés de la ville, avec les maires de banlieue et avec les gouvernements de Québec et d'Ottawa, lesquels, a-t-il précisé, «devront nous donner leur appui pour affirmer le rôle de Montréal comme métropole internationale.»

«Je sais: les attentes et les espoirs sont importants dans tous les milieux de Montréal face à l'élection de ce soir. Il est clair que tout ne pourra être réalisé en quelques mois. Nous savons que ces attentes sont importantes, car le vote est représentatif de tous les milieux d'âges, de

voir VICTOIRE en A 2

À LA MAIRIE



■ Les Montréalais ont donné, hier soir, une victoire triomphale à leur nouveau maire, Jean Doré, une victoire comme les aimait son prédécesseur Jean Drapeau. Le nouveau maire, élu avec plus de 67 p. cent des voix, se retrouve en effet à la tête d'un conseil municipal presque entièrement formé d'élus de son parti, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM).

MARIANE FAVREAU

Toutes les figures de proue du Parti civique ont été englouties dans le naufrage entraîné par le raz-de-marée qui a porté le RCM au pouvoir, et qui ne lui laisse qu'un élu au conseil municipal.

Le candidat à la mairie du Parti civique, Claude Dupras, n'a obtenu que 30 p. cent des voix (environ 94 000 votes contre 217 700 pour Jean Doré). Il aura présidé à la déconfiture d'un parti qui n'a pas su rebondir à la suite du départ de ses dirigeants, les Drapeau, Lamarre, Lorange.

Au RCM, par contre, les 14 anciens conseillers ont été réélus sans difficulté, et 41 autres s'y ajoutent. Si bien que, selon les résultats préliminaires, le conseil municipal compterait un élu du Parti civique, un de l'Alliance démocratique, un indépendant et 55 élus du RCM.

Outre les Michael Fainstat, John Gardiner, Robert Perreault, et les autres figures connues du RCM, le conseil municipal comportera désormais 15 femmes, toutes les candidates du RCM étant élues. Parmi les nouvelles venues, Kathleen Verdon, vice-présidente du parti, Lea Cousineau qui en fut la première présidente en 1974, Jacqueline Bordeleau, ex-secrétaire de comité de Marcel Leger, et Diane Martin.

Pour le RCM, il s'agit d'une première victoire après 12 ans de travail. Et jamais au cours des trois élections précédentes n'avait-il obtenu des résultats approchant le triomphe d'hier. En 1974, il ne faisait élire que neuf conseillers. En 1978, il disparaissait presque de la carte électorale, avec un seul élu. Il revenait un peu plus fort en 1982 avec 15 élus (l'un se déclarait indépendant par la suite).

Jean Doré, candidat aux élections de 1982, ne recueillait alors que 35,8 p. cent des suffrages et devait attendre une élection partielle dans le district de Saint-Jean-Baptiste pour se faire élire en 1984.

Une cuisante défaite

Pour cette première élection ou, depuis 32 ans, le nom de Jean Drapeau ne figurait pas sur les bulletins de vote, un seul candidat de son parti a réussi à se faire réélire. Il s'agit de Germain Prigent, conseiller de Saint-Henri, qui avait remporté

voir DORÉ en A 2

• La suite de nos informations, pages A 6 à A 9.

• L'éditorial de Michel Roy, page B 2.

SOMMAIRE

Annonces classées B 7 à B 10
C 8 à C 10

Arts et spectacles

— Informations B 4 à B 6
— Horaires B 5
Bandes dessinées B 10
Décès, naissances, etc. C 11
Économie A 13 à A 16
Échecs C 10
Êtes-vous observateur? B 7
FEUILLETON B 9
Horoscope B 8
L'Auto C 1 à C 7
Le monde A 10 et A 11
Loteries — résultats A 4
Mots croisés C 9
«Mot mystère» C 8
Quoi faire aujourd'hui B 11
Télévision B 11

TABLOID SPORTS

Mots croisés 14

La CSN entreprend des grèves tournantes: Québec va sévir

■ Les syndicats du secteur public membres de la CSN entreprendront des grèves tournantes de 24 heures, à compter de demain et jusqu'à vendredi, afin de faire pression sur Québec dans le but

GILLES ST-JEAN

d'obtenir une meilleure convention collective, a fait savoir la centrale hier.

Ces syndicats regroupent environ 125 000 employés du gouvernement du Québec, dont 96 000 dans le réseau des Affaires sociales. Les autres syndicats re-

groupent des enseignants de cégep, des employés de soutien, et des cadres et professionnels.

Près de 47 000 membres de la Fédération des affaires sociales (la plus importante de la CSN) s'étaient prononcés hier en faveur des débrayages, a indiqué le président de la FAS à LA PRESSE, au cours d'un entretien téléphonique, tandis qu'on attendait toujours un verdict du Conseil des services essentiels dans cette affaire.

Quelque 448 des 535 syndicats de la FAS, regroupant 65 000 membres (72 p.

cent des effectifs), avaient tenu des votes à cette fin, a souligné M. Yves Lessard. Les autres syndicats doivent continuer à voter aujourd'hui et demain.

La CSN fera savoir chaque jour quelle région sera touchée. La centrale s'est engagée à fournir les services essentiels, mais selon son code d'éthique, c'est-à-dire l'équivalent des effectifs de week-end ou de vacances.

Or, le Conseil des services essentiels demande l'équivalent de 90 p. cent du personnel dans les hôpitaux généraux et psychiatriques, 80 p. cent dans les centres

d'accueil, 60 p. cent dans les CLSC, et 55 p. cent dans les centres de services sociaux. Les syndicats jugent cela irréaliste

Illégale

La grève qui doit commencer demain sera considérée illégale: les syndicats n'avaient pas remis d'avis de grève dans les délais prescrits, et le Conseil des services essentiels avait rejeté plusieurs listes de services proposées par les syndicats.

De son côté, le premier ministre du

voir CSN en A 2

Vol direct Mirabel/Londres tous les jours!

NOUVEAU

AIR CANADA

Le RCM créera un poste de directeur général de la Ville

Pierre Lefrançois, un homme très connu dans les milieux politiques mais plutôt méconnu dans le grand public, sera nommé directeur général de la ville de Montréal, un nouveau poste qu'a décidé de créer le Rassemblement des citoyens de Montréal, a appris LA PRESSE de sources bien informées.

ANDRÉ NOËL

M. Lefrançois a été considéré comme l'un des sous-ministres les plus importants dans l'ancien gouvernement péquiste.

Il a été sous-ministre au ministère des Loisirs, à celui des Affaires intergouvernementales puis, finalement, au ministère des Affaires sociales.

Le premier ministre Robert Bourassa lui a donné un congé au printemps dernier, après qu'il eut proposé un plan de recyclage sur les dossiers économiques.

Depuis, M. Lefrançois a fait un stage à la Bourse de Montréal, au bureau du président An-

dré Saumier (qui a annoncé son départ la semaine dernière).

Tout au cours de l'été, M. Lefrançois a travaillé sur plusieurs dossiers au RCM, notamment pour préparer la transition du pouvoir.

Au cours d'une entrevue la semaine dernière, le chef du RCM, Jean Doré, a expliqué qu'il comptait créer un poste de directeur général (qui pourrait aussi s'appeler secrétaire général, ou gerant de la ville).

Ce directeur supervisera les dossiers administratifs sans incidences financières, comme la gestion du personnel et la réorganisation des services.

« — Plutôt que tous les services s'adressent au comité exécutif sans être informés de leurs démarches respectives, nous aurons un homme qui coordonnera tout ça », avait expliqué M. Doré à LA PRESSE.

A moins d'un imprévu, cet homme sera M. Lefrançois... et il pourrait devenir aussi important que des membres du comité exécutif.

Le calme plat à l'hôtel de ville

Contrairement aux dernières élections municipales il y a quatre ans, ce n'est pas à l'hôtel de ville de Montréal que l'action se déroulait hier soir.

RAYMOND GERVAIS

Il n'y avait que des journalistes et des agents de sécurité dans la salle d'honneur. La grande salle avait été transformée en salle de presse, ou deux chasseurs, apportant au fur et à mesure qu'ils sortaient, les résultats du vote aux journalistes.

Par souci d'économie, on avait décidé de compter les bulletins de vote « à la main », ce qui a eu pour effet de retarder considérablement le dévoilement des résultats.

Il faut préciser que c'était au bureau de la perception des taxes que le vote était compilé.

Malgré la lenteur quasi-

moyenne du processus, la tendance du vote démontrait clairement des 20 heures que le parti de Jean Doré remporterait une victoire éclatante. A 20 h 30, tous les journalistes s'accordaient pour donner la victoire au parti du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Même si les deux candidats à la mairie de Montréal, MM. Jean Doré et Claude Dupras avaient déclaré qu'ils n'iraient pas à l'hôtel de ville hier soir, une estrade d'honneur avait été montée dans le grand salon au cas où on avait décidé le contraire à la dernière minute.

On avait également prévu l'éclairage du stationnement situé au Champs-de-Mars, à l'arrière de l'hôtel de ville. Deux camions munis de génératrices électriques du Service de prévention des incendies de Montréal avaient été installés à chacune des extrémités du stationnement.

tion de Montréal dans le coup.

« Le RCM est demeuré fidèle aux objectifs des débuts, tout en ayant gagné beaucoup de maturité. Tous les sujets ont été discutés au cours des dernières semaines de cette campagne. La grande gagnante de cette élection, c'est Montréal et c'est la population de Montréal! »

« Même si, ce soir, on se donne quelques heures d'une fête que nous avons tous bien méritée... pour Montréal, nous allons bientôt passer à l'action. Oui, il faut se dire, avec vous tous, on est, l'équipe du RCM, prêt à le faire. Vive Montréal! »

Rasoulis promet une opposition forte à Doré

Seul candidat de l'Alliance démocratique municipale élu hier, Sofoklis Rasoulis compte bien que la qualité remplacera le nombre au sein de l'opposition et il ne s'embarrasse pas de fausse modestie pour le proclamer: « M. Doré aura une très forte opposition: moi. Je n'ai jamais eu peur de protéger la population montréalaise en général et particulièrement les citoyens de mon quartier de Parc-Extension.

On y retrouve 32 groupes ethniques et je serai leur voix à l'Hôtel de ville, une voix qui sera forte, comme par le passé. Après tout, dans Parc-Extension, M. Rasoulis a battu M. Doré. L'en suis très fier. Depuis 1982,

j'ai eu le temps de prouver que j'avais ma place au conseil municipal. »

Tout en félicitant le nouveau maire et son parti, M. Rasoulis l'enjoint maintenant à tenir ses promesses: « Je vais travailler fort pour qu'il remplisse ses promesses, particulièrement celle de donner plus de services aux groupes ethniques... »

M. Rasoulis ne s'étonne nullement du balayage réussi par le RCM: « Pour dire la vérité, cette victoire ne me surprend pas du tout. Les gens en avaient assez du Parti civique. Les membres du RCM ont travaillé très fort dans l'opposition, comme je l'ai fait, et les gens ont su reconnaître nos efforts. »



Jean Doré, nouveau maire de Montréal, salue sa victoire dans un nuage de confettis lancés par ses partisans.

DORÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

la victoire, en 1982, avec l'une des plus fortes majorités.

Ce renversement total des allégeances montréalaises, par rapport aux dernières élections, aura balayé de la carte électorale de Montréal les lieutenants de l'administration Drapeau-Lamarre, et les nombreux conseillers sortants qui demandaient une réélection.

Ainsi, les trois membres sortants du comité exécutif de Montréal qui se représentaient ont subi la défaite. Il s'agit de Michel Morin, dans Langelier, Serge Belanger, dans Sainte-Marie et Nicole Gagnon-Larocque dans Octave-Crémaie.

D'autres personnalités importantes, comme Marc Beaudoin, président d'assemblée du conseil, Luc Larivée, conseiller depuis huit ans et ex-président de la CECM, Jocelyne Ménard, Jean Trottier et Roger Sigouin, doyen du conseil, sont écartés.

Il n'est donc pas étonnant de constater qu'à part Saint-Henri, tous les châteaux-forts du Parti civique, qui lui étaient depuis des décades, ont basculé dans les rangs du RCM. Même dans Saint-Paul ou M. Yvon Lamarre était à la barre depuis 1966, son successeur, Benoit Hubert, com-

missaire à la CECM, n'a pu sur-nager.

Un seul représentant du tiers-parti, l'Alliance démocratique municipale de Montréal, s'est fait élire. Il s'agit de Sofoklis Rasoulis, le baron de Parc-Extension, qui reprend son siège au conseil. Le candidat à la mairie de l'ADMM, Kenneth Cheung, n'a recueilli qu'un nombre symbolique de voix, et n'a pu se faire élire dans son district, Ville-Marie, que conserve John Gardiner du RCM.

L'indépendant Nick auf der Maur, figure légendaire au conseil et candidat dans Peter McGill, a réussi de justesse à sur-nager. Il a défait Cameron Charlebois, du RCM, qui avait pourtant de nombreux appuis.

L'indépendant Domeneco Fuizzotto, qu'on disait fort dans Marc-Aurèle Fortin où il est organisateur libéral, n'a pas réussi à percer, lui non plus.

Le grand perdant de cette élection, Claude Dupras, a accepté « avec humilité le verdict des Montréalais et montréalaises ». Il s'est dit triste de voir tant de conseillers de son parti disparaître ainsi de la scène municipale. Mais il promet de rester présent et de donner au Parti civique les bases organisationnelles qu'il n'a jamais eues.

Le grand vainqueur, Jean Doré, 42 ans, s'est déclaré « prêt

à passer à l'action ». Il attribue cette victoire sans partage « au travail accompli ces douze dernières années, à la réflexion et au contact soutenu avec la population de Montréal. »

Des précédents

Ce balayage en faveur du RCM aux élections d'hier n'est pas sans précédent. En 1970, le maire Drapeau avait été élu avec 92 p. cent de votes et faisait élire tous les conseillers de son parti (52). C'était au lendemain des « événements d'octobre ».

En 1978, le Parti civique opérait un nouveau balayage, et for-

mait le conseil municipal avec un seul opposant, Michael Fainstat, du RCM. Mais Jean Drapeau ne recueillait plus que 60,7 p. cent des voix.

Il était impossible de connaître, hier soir, le taux de participation des électeurs au scrutin, non plus que le pourcentage de votes recueillis par les candidats des différents partis. Traditionnellement, toutefois, l'ensemble des candidats d'un parti obtiennent un pourcentage de votes semblable à celui du candidat à la mairie. Et la participation au scrutin n'a jamais dépassé les 53 p. cent.

TABLEAU COMPARATIF

1982		1986
À LA MAIRIE		
DRAPEAU	48.1%	DUPRAS 30%
DORÉ	35. %	DORÉ 67%
VIGNOLA	15.1%	AUTRES 3%
CONSEILLERS		
P. CIVIQUE	39	P. CIVIQUE 1
RCM	15	RCM 55
AUTRES	3	AUTRES 2



Environ 3000 personnes s'étaient réunies hier soir au Paladium pour célébrer bruyamment la victoire du RCM.

CSN

SUITE DE LA PAGE A 1

Québec, M. Robert Bourassa, s'est engagé dès hier matin à des représailles envers les syndicats qui se mettent dans l'illégalité.

Au cours de son discours radiophonique hebdomadaire, le premier ministre a affirmé que le gouvernement prendrait ses responsabilités et ne laisserait pas la sécurité des gens qui dépendent des Affaires sociales mise en péril.

Un porte-parole de M. Bourassa n'a pas mentionné le type de représailles possible, mais a dit que « rien n'est exclu ».

« Le gouvernement pourrait

poursuivre les chefs syndicaux, adopter une loi spéciale ou utiliser les autres moyens dont il dispose », a noté M. Ronald Poupart, qui a rappelé que le gouvernement s'est toujours engagé à interdire tout arrêt de travail jugé dangereux dans le domaine des Affaires sociales.

Les infirmières

Rappelons que deux autres groupes, la Fédération québécoise des infirmières et infirmiers, et la Fédération des infirmières et infirmiers unis, ont annoncé une grève de 24 heures de leurs 18000 membres pour vendredi.

De son côté, la Fédération des syndicats professionnels des infirmières et infirmiers du Québec, qui compte 18000

membres, a annoncé une grève générale illimitée dès le 18 novembre.

En ce qui a trait au Conseil des services essentiels, il avait pris en délibéré une requête du Comité patronal de négociation de la santé et des services sociaux visant à interdire à la FAS et à la Fédération des professionnels salariés et cadres (FPPSCO) de débrayer.

Au cours de l'audience, Me Louis Bibeau, un avocat de la CSN, a déclaré que la centrale ne reconnaît pas les pouvoirs du conseil, et nie l'existence légale des parties que ce dernier a convoquées.

Selon lui, toute comparution devant le conseil doit se limiter à l'échelon local.

Pour sa part, Me Pierre Baribeau, qui représente le comité patronal, a déclaré que devant la menace de débrayages illégaux, le comité constituait une personne intéressée au sens où l'entend la Loi 37. Il a cité un article du Code du travail voulant que dans une négociation à l'échelle nationale, une fédération de syndicats puisse être considérée une partie.

Selon lui, un jugement rendu en septembre dernier en Cour supérieure du Québec confirme ces allégations.

Rappelons que de leur côté, les syndicats du secteur public de la FTQ avaient fait grève il y a deux semaines, en dépit d'une ordonnance du conseil.

La Quotidienne

Tirage de samedi

à trois chiffres

236

à quatre chiffres

0725

LA MÉTÉO

Lundi 10 novembre 1980

AUJOURD'HUI: Min.: -2° Max.: 5°

NUAGEUX

DEMAIN: NUAGEUX



46-1-01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-10	-2	Neige
Outaouais	-2	5	Nuageux
Laurentides	-6	0	Nuageux
Cantons de l'Est	-4	2	Nuageux
Mauricie	-4	1	Nuageux
Québec	-4	2	Nuageux
La C.-St-Jean	-7	0	Nuageux
Rimouski	-2	2	Nuageux
Gaspésie	-2	2	Nuageux
Bas-C.-St-Jean	-5	0	Nuageux
Saguenay	-5	0	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-2	8	Ensoleillé
Edmonton	-5	2	Nuageux
Regina	-14	-5	Neige
Winnipeg	-3	9	Nuageux
Toronto	9	14	Nuageux
Fredericton	5	6	Nuageux
Halifax	7	10	Ensoleillé
Charlottetown	7	8	Nuageux
Saint-Jean	3	6	Nuageux

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	11	13	N.-Orleans	22	29
Buffalo	10	18	Pittsburgh	9	21
Chicago	9	19	S. Francisco	12	18
Miami	26	29	Washington	18	20
New York	16	17	Dallas	7	23

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	5	11	Madrid	0	16
Athènes	7	14	Moscou	1	3
Acapulco	24	32	Mexico	20	27
Berlin	2	9	Oslo	0	10
Bruxelles	3	9	Paris	1	11
Buenos Aires	9	23	Rome	3	17
Copenhague	7	9	Séoul	6	9
Genève	0	14	Stockholm	3	9
Hong Kong	17	23	Tokyo	11	14
Le Caire	19	26	Trinidad	23	31
Lisbonne	11	19	Vienne	2	9
Londres	7	11			

Dix morts pendant le week-end

■ Au moins dix personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours de la fin de semaine au Québec.

Vendredi soir, un couple de Trois-Rivières-Ouest, **Fernando Rivard**, 47 ans, et son épouse **Diane**, 45 ans, ont péri dans l'écrasement de leur petit avion en pleine forêt, à 15 kilomètres à l'est de Trois-Rivières. Vendredi soir, sur la route 169, dans le Parc des Laurentides, **Christian Tétrault**, âgé de 27 ans, de Sherbrooke, est mort quand son automobile a frappé un orignal et est tombée dans un fossé d'une quinzaine de pieds de profondeur.

Vers 22 h 30 vendredi, **Clémence Plourde**, 43 ans, a perdu la vie lorsque sa voiture a frappé de plein fouet une automobile qui roulait en sens inverse sur l'autoroute 40, entre Lavaltrie et Saint-Sulpice. Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 1 h du matin, le conducteur d'une automobile a été brûlé vif après avoir perdu le contrôle de sa voiture et heurté un mur alors qu'il circulait sur la route Prévost, à St-Pierre de l'Île d'Orléans. L'identité de la victime n'a pas été révélée.

A Sainte-Foy, le passager d'une auto, **Luc Boulanger**, 18 ans, de Charlesbourg, est mort quand son véhicule a dérapé et heurté un poteau sur le chemin Ste-Foy.

Samedi matin, vers 9 h 40, une jeune femme, dont l'identité n'a pas été révélée, est également morte brûlée vive après que sa voiture eut quitté la route 640, près de Saint-Eustache.

Samedi après-midi, un accident de travail a fait un mort dans le comté de Bellechasse. La victime, **Philippe Asselin**, 59 ans, de Saint-Lazare-de-Bellechasse, a été écrasée sous un arbre alors qu'elle coupait du bois sur sa ferme.

En début de soirée, **Normand Patenaude**, 55 ans, de Montclair-Nord, est mort écrasé sous le poids de sa voiture qui a capoté après avoir frappé un garde-fou sur l'autoroute 40, dans la région de Lachenaie.

Dimanche, dans le Parc de la Verendrye, **Eddy Nottaway**, 30 ans, de Lac Rapide, est décédé alors qu'il roulait sur la route 117 après s'être apparemment endormi au volant de son automobile.

103 personnes arrêtées au Club «C Plus»

■ Une razzia policière survenue dans la nuit de samedi à dimanche, dans un club qui recrute sa clientèle par le biais des petites annonces dans les journaux, s'est soldée par l'arrestation de 103 personnes. La descente de police a eu lieu au Club «C Plus», situé au 6532 de la rue Papineau, à Montréal. Soixante et onze personnes seront convoquées en Cour par voie de sommation et devront répondre à des accusations d'actes indécents ainsi que d'avoir été trouvées dans une maison de débauche.

Explosion à Montréal-Est

■ Deux personnes ont été légèrement blessées tard samedi soir, lors d'une explosion qui est survenue dans un duplex situé au 35 rue Grande Allée, à Montréal-Est. L'incendie qui a suivi l'explosion a nécessité une alerte générale pour les pompiers de cette municipalité. Les dommages matériels à l'édifice sont considérables. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de l'explosion, mais tout semble indiquer pour le moment que l'origine de l'explosion soit accidentelle.

Deux chasseurs sont disparus en Estrie

■ Des recherches sont en cours depuis samedi en Estrie afin de retrouver deux chasseurs perdus en forêt.

Un des hommes est porté manquant depuis jeudi dans la région de Cookshire alors que l'autre est porté disparu depuis vendredi soir dans la région de Weedon.

Le ratissage se déroule simultanément dans les deux secteurs qui sont situés très près l'un de l'autre.

Une équipe de la Sûreté du Québec, des pompiers de Sherbrooke, des membres des Forces armées canadiennes ainsi que l'hélicoptère et le maître-chien de la SQ participent à l'opération.

À Montréal, la Société des postes réalisera des profits cette année

■ La division de Montréal de la Société canadienne des postes (SCP), la plus grosse au pays après celle de York qui dessert le centre des affaires de Toronto, se dirige vers un certain profit pour l'exercice 1986-87, qui se terminera le 31 mars et pour lequel on indique un chiffre d'affaires de \$393,8 millions.

GILLES NORMAND

Tandis qu'on s'efforce de rentabiliser à l'échelle nationale cette société de la Couronne, sa division montréalaise se révèle, elle, en excellente santé, ayant même terminé l'exercice précédent (1985-86) avec un budget parfaitement équilibré.

C'est ce qu'a fait savoir à LA PRESSE un porte-parole du service des communications de la Société, à Montréal, Mme Lise Sylvain.

La SCP compte sur neuf divisions pour assurer le service postal à travers le territoire canadien, au moyen d'un vaste réseau de succursales auxquelles sont attachés des milliers de courriers, postiers et facteurs. Si certaines divisions sont en mesure de rendre un bilan positif à la fin d'une année, comme c'est le cas pour les deux plus importantes, York et

Montréal, il n'en est pas ainsi de toutes, ce qui explique le déficit enregistré traditionnellement depuis de longues années, et qui voisinait le milliard de dollars, avant que le service postal ne devienne une société de la Couronne, le 16 octobre 1981.

Aussitôt après ce changement de statut, la SCP a réussi graduellement à diminuer son déficit annuel, qui était de \$608 millions au 31 mars 1982, et qui se chiffrait, à l'échelle nationale toujours, à \$184 millions en 1985-86, performance qu'on considère (à la SCP) comme exceptionnelle.

Selon Mme Sylvain, le déficit devrait être moindre en 1986-87.

Neuf divisions

Le Québec est desservi par deux divisions de la Société canadienne des postes. D'abord Montréal, pour répondre aux besoins des deux-tiers de la population et dont le territoire couvre non seulement la région montréalaise mais l'Ouest jusqu'à Hull, les Laurentides, Salaberry, de Lanaudière (Joliette) et la vallée du Richelieu, et enfin Québec, une petite division, qui dessert un plus vaste territoire qui s'étend jusqu'au Grand-Nord, englobant l'Abitibi et le Témis-

comingue, ainsi que les Cantons de l'Est et la Gaspésie, et bien sûr Québec.

Les autres divisions sont : celle du Pacifique, pour la Colombie Britannique; Foothills, pour l'Alberta; Mid-West, pour les provinces centrales; tandis que l'Ontario est desservi par trois divisions, York pour le centre des affaires de Toronto; Rideau pour la région d'Ottawa; et celle d'Halifax, pour la péninsule ontarienne.

Des millions d'articles

La Société canadienne des postes assure la livraison du courrier à autant d'adresses que le Canada en compte, 10 400 000, alors que dans la région de Montréal quatre centres de traitements manipulent un milliard et 440 millions d'articles (diverses catégories de courrier et de colis) qui sont livrés à 1 700 000 adresses.

Dans l'ordre d'importance, les centres de traitement de courrier de la division montréalaise sont : Saint-Laurent, située à Saint-Laurent et qui constitue le centre principal d'acheminement des objets transigés par la poste; Centre-ville, rue Ottawa, celui par lequel passe le plus important volume du

courrier d'affaires; Laval et Brossard.

Pour effectuer ce travail, les centres de traitement de la région montréalaise disposent de 9 654 employés, personnel cadre et syndiqués, dont 1 100 postiers, techniciens et mécaniciens attachés au seul établissement du centre-ville. En tout, la région montréalaise est desservie par 3 400 facteurs et par 3 200 postiers.

Au centre-ville

Le centre de traitement de la rue Ottawa traite davantage de correspondance d'affaires que les autres de la région, et il doit notamment disposer des effets de la Ville de Montréal et de la plupart des édifices gouvernementaux. En tout de 1,8 million à deux millions de lettres ou de petits colis passent par le bureau du centre-ville, où 80 à 85 p. cent des effets en circulation sont des lettres courtes et des lettres longues.

Les centres du centre-ville et

de Saint-Laurent, où la majeure partie des colis sont traités, sont au nombre des bureaux de traitement les plus modernes au Canada.

On compte 70 succursales postales, vers lesquelles sont acheminées lettres et colis, après avoir été triés. De là, les facteurs entreprendront leurs livraisons.

En principe, une lettre déposée dans une boîte à 16 h un jour de semaine devrait être parvenue à son destinataire le lendemain matin, estime M. Pierre-Paul Dubé, surintendant des opérations de l'équipe de jour au centre-ville. Les retards, qui constituent la majeure partie des motifs de plaintes, sont surtout dus à des effets mal emballés ou mal adressés, ce qui nécessite souvent des recherches parfois longues. Quoi qu'il en soit, on s'efforce d'améliorer le service, ce à quoi l'informatisation s'est révélée précieuse, assure M. Dubé.



photos Pierre Côté, LA PRESSE

Des opérateurs affectés à une batterie de pupitre de décodage. On visionne le code postal sur écran et on le retransmet à un ordinateur qui oriente ensuite le courrier par succursales postales, par villes ou par régions.



La cueillette du contenu des boîtes postales terminée, M. Ovide Caron, courrier du Service postal canadien depuis 18 ans, décharge son camion à la centrale de traitement du centre-ville.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Ciel, que de vent

Un petit vent frisquet, ça ne plaît pas à tout le monde, mais certains s'en accommodent fort bien. Ainsi, David Gaudreau a décidé de sortir son cerf-volant et de profiter au maximum de cette chance que la nature lui offrait en fin de semaine.

MANOIR RICHELIEU

Aucun policier n'a été relevé de ses fonctions

■ Aucun des policiers de la Sûreté du Québec impliqués dans la tragique manifestation des anciens employés du Manoir Richelieu n'a été relevé de ses fonctions, malgré la tenue d'une enquête. Le processus de l'enquête interne est toutefois entrepris.

ANDRÉ PÉPIN

« Nous n'avions aucune raison de relever nos agents, puisque seule l'enquête publique nous permettra de faire toute la lumière sur l'événement », a dit un haut gradé de la SQ. Selon ce dirigeant, les policiers du détachement de La Malbaie continueront d'être affectés aux mêmes responsabilités tant et aussi longtemps que leur conduite ne sera pas blâmée.

Le service de police de Québec, chargé d'enquêter sur tous les détails de l'événement, a rencontré tous les policiers impliqués, de même que les manifestants qui peuvent fournir des informations pertinentes sur les

circonstances qui ont entouré la mort de Gaston Harvey.

La direction de la SQ a par ailleurs donné l'ordre à ses membres de ne pas publiquement commenter l'événement. C'est une coutume depuis longtemps établie dans ce corps de police de ne faire aucune déclaration à la suite d'événements tragiques dans lesquels sont impliqués des agents.

Au cours d'un entretien avec un dirigeant du service, on a cependant pu apprendre que les policiers de La Malbaie font depuis l'objet de plusieurs appels anonymes de citoyens indignés. « Ce n'est pas facile pour eux de travailler. Le climat est tendu ».

La direction de la SQ, qui se réjouit du fait que l'enquête publique ne débute que le 8 décembre, espère que le temps permettra d'apaiser les esprits dans cette région de Charlevoix.

C'est Me Michel Proulx, bien connu pour ses succès dans des causes complexes, qui représentera les intérêts de la SQ au cours de l'enquête publique.

Recherchée par la police



Mary Habachi

■ La police de La Prairie demande la collaboration du public afin de retracer Mary Habachi, 21 ans, disparue de son domicile depuis le 3 novembre. Au moment de sa disparition, la jeune fille, qui est handicapée, portait un pantalon noir, un chandail gris et un manteau jaune. Ses yeux sont bruns, elle a les cheveux noirs, mesure 1,7 mètre et pèse 50 kilos. Mlle Habachi parle le français, l'anglais et l'arabe. Toute personne pouvant aider à retracer cette jeune femme est priée de communiquer avec l'agent Mauril Turbi de la Sûreté municipale de La Prairie au 659-1972 ou au 659-1974.



SUR LA RIVE-SUD

Pierre Bellemare

La campagne Carrefour pour elle est lancée

Le gratin de la Rive-Sud s'était donné rendez-vous jeudi soir, au Château Champlain, pour assister à un souper-bénéfice à \$75 le couvert dans le cadre de la campagne de souscription 1986 de « Carrefour pour elle », un organisme venant en aide aux femmes et aux enfants victimes de violence familiale. Plus de 300 invités ont répondu à l'appel, dont les ministres André Bissonnette (Ottawa) et André Bourbeau (Québec).

Sous le thème « Jamais plus... », dont une interprétation musicale a été admirablement rendue lors du souper par Sylvie Jasmin, la campagne vise à recueillir \$200 000. C'est la première fois en 11 ans d'existence que la maison « Carrefour pour elle » sollicite l'aide financière du grand public. « Jusqu'à maintenant, la maison a réussi à financer ses opérations à même les contributions des résidentes et celles de l'État, qui s'élevaient globalement à près de \$260 000 l'an dernier », affirme Louise Boutin, directrice des relations publiques de Pratt and Whitney et présidente de la présente campagne.

« Mais, ajoute-t-elle, les besoins augmentent plus vite que les revenus. La fondatrice de « Carrefour pour elle », Thérèse Dallaire-Laplanche, rappelle d'ailleurs que cet organisme a démarré, depuis janvier 1975, quelque 13 000 femmes et enfants de la Montérégie, dont 3 000 ont même eu droit à un séjour à la maison spécialement aménagée pour ces gens, à Longueuil.

Cependant, environ 2 500 des victimes n'ont pas pu profiter de cet hébergement, d'où la nécessité de recourir à la générosité du public pour combler les besoins croissants. Pour renseignements, Louise Boutin, au 651-5800.

Assemblée spéciale de l'ARVL

L'Association des résidents du Vieux Longueuil (ARVL) tient une assemblée générale spéciale, demain soir à 20h, à la Maison de l'éducation des adultes du 25 Chemin de Chambly, à l'intersection de Saint-Charles. Yves Laplante et l'écrivain Yves Beauchemin, principaux porte-parole de l'ARVL, indiquent qu'on a alors l'intention de faire le point sur les différents dossiers auxquels cet organisme s'est intéressé, depuis sa mise sur pied, en avril 1986.

Le dossier majeur et toujours d'actualité demeure sans contredit celui qui concerne les appartements du frère Marie-Victorin, à l'intérieur du collège de Longueuil. La Commission scolaire régionale de Chambly est en train de restaurer cet immeuble, au coût de \$3 millions, dans le but d'y transporter son centre administratif.

L'ARVL a toutefois dirigé une campagne, l'été durant, pour que les appartements du célèbre botaniste soient épargnés par ce projet de restauration. En outre, les appartements devraient être convertis, selon l'ARVL, en un musée au sein duquel seraient rapatriés plusieurs objets ayant appartenu à l'éminent religieux.

La ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, a d'ailleurs émis un avis d'intention de classement, au début de l'automne, pour ainsi protéger momentanément l'intégrité des fameux appartements, qui ont fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. Mécontente de l'avis du ministre Bacon, la commission scolaire a récemment interjeté appel, auprès de la Commission des biens culturels, qui entendra sous peu les arguments des deux parties sur ce litigieux dossier.

Les autorités de la commission scolaire, entre autres Jacques Dumesnil et Conrad Galipeau, n'ont jamais reconnu la valeur historique des appartements du frère Marie-Victorin. De son côté, l'ARVL continue d'accumuler les appuis émanant de divers organismes et personnalités du Québec. L'assemblée de l'ARVL, demain soir, permettra donc de rassembler les opinions, qui seront éventuellement colligées dans un mémoire à être soumis devant la Commission des biens culturels.

Un autre « p'tit gars » de Natashquan

Après Gilles Vigneault, l'un des plus grands ambassadeurs québécois à l'étranger, Natashquan pourra peut-être un jour s'enorgueillir d'un autre fils de la Basse Côte-nord. Il a pour nom Gaby Landry, ce jeune loup qui tente sa chance dans le milieu de la peinture. « Vigneault, c'est mon p'tit cousin. Ce n'est pas un hasard, si la plupart de mes tableaux ont pour thème une chanson de cet illustre compositeur et interprète bien de chez nous », signale Gaby, avec une légitime fierté.

À l'exemple du grand Vigneault, le jeune Gaby a quitté son Natashquan natal, pays d'images et de fabliaux, pour passer ses années d'adolescence dans la Vieille capitale. Là où Vigneault a écrit ses plus belles chansons. Là où Gaby a tracé ses premiers traits de pinceaux, sous l'œil critique du peintre Francesco Iacurto. En 1973, Gaby flirtait avec la gloire, en réalisant l'affiche officielle du Carnaval de Québec, qui sera tirée à un demi-million d'exemplaires.

Après avoir créé deux entreprises publicitaires, installées à Saint-Hubert, Gaby participe en 1983 à une exposition avec les élèves du peintre Gilles Lamer. Le ministère de l'Agriculture place une commande de cinq tableaux, qui seront par la suite remis à des conférenciers de prestige comme L. R. Symmes, vice-président de Canada Packers, R. S. Green, vice-président de Kraft, J. F. Ronald, président de Catelli, E. R. Warren, vice-président de General Foods et Hervé Serieux, adjoint au directeur du Groupe Lesieur, en France.

Gaby pratique un art que les spécialistes qualifient de « cloisonnisme ». Pour le vérifier, l'Association nouvelle MultiArts et le studio Claude-Debussy ont organisé une exposition des œuvres de Gaby Landry, samedi et dimanche prochains, au 3540 Rochelleau, à Saint-Hubert. Pour informations : 678-8416.

Sit-in au bureau du ministre Latulippe

Pour l'ensemble des députés et ministres, la journée du lundi est traditionnellement consacrée aux affaires du comté. Mais aujourd'hui, ce sera un lundi un peu spécial, au bureau du ministre Gérard Latulippe, où un groupe de parents de Chambly et de Carignan doivent tenir un sit-in. Pourquoi ? Parce que les élèves de niveau secondaire de ces deux municipalités sont menacés de perdre leur école, en raison d'une trop grande affluence des élèves de niveau primaire, qui occuperaient dès l'an prochain tout l'espace scolaire actuellement disponible sur ce territoire.

Ainsi, lors de la rentrée 1987-88, les jeunes du secondaire devraient poursuivre leurs études à l'extérieur de Chambly et de Carignan, perspective qui déplaît à leurs parents. Ceux-ci suggèrent plutôt que la Commission régionale de Chambly fasse l'acquisition, auprès de la commission scolaire Mont-Fort, de l'école de Bourgogne.

Avec le profit réalisé par cette vente, la commission scolaire Mont-Fort pourrait ainsi construire une nouvelle école, de façon à satisfaire les besoins des quelque 1 940 élèves du primaire et 330 élèves du secondaire. Le ministre Latulippe a déjà souscrit à ce projet. On insistera aujourd'hui, lors du sit-in, pour qu'il se charge de convaincre son collègue Claude Ryan du bien-fondé de cette proposition. Une décision définitive doit être arrêtée avant le 31 décembre qui vient.

Par ailleurs, à Longueuil, un autre groupe de parents fait circuler une pétition pour éviter la fermeture de l'école de transition Saint-Jean Baptiste, qu'on considère irremplaçable pour les quelque 700 élèves qui la fréquentent cette année. La commission scolaire régionale de Chambly doit statuer là-dessus, lors de son assemblée du 2 décembre, à l'école Gérard-Filion. Des parents assisteront à cette assemblée, notamment afin de remettre leur pétition aux dirigeants de la Commission scolaire.

BLOC-NOTES : La Chambre de commerce de la Rive-Sud organise une soirée d'huitres, samedi prochain à Saint-Hubert ; il faut composer le 463-2121 pour renseignements... Le Centre de recherche d'emploi pour adultes de 40 ans et plus, qu'on peut atteindre au 677-6710, continue d'offrir ses nombreux services d'aide... La bibliothèque de l'hôpital Pierre-Boucher est à la recherche d'une personne bénévole, qui prendrait ce service sous sa responsabilité ; composez le 677-4884... Les propriétaires de chalets à louer, sur la grande Rive-Sud, trouveront probablement un ou des locataires, en passant par l'Association touristique régionale de la Montérégie, qu'on peut joindre au 658-4232... L'Association des gens d'affaires de Saint-Julie tient son deuxième grand gala samedi prochain, à 19h, à l'Auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

35cm de neige sur Winnipeg en 36 heures

WINNIPEG (PC) — À Winnipeg, on a dû sortir char-rues et souffleuses pour débarrasser les rues des bancs de neige laissés par les rafales et dégarer les véhicules emprisonnés sous la couche de neige. Une tempête qui a duré 36 heures a laissé 35cm de neige, paralysant Winnipeg et une bonne partie du sud du Manitoba.

Plusieurs événements, incluant des funérailles et des mariages, ont dû être remis et les autorités ont recommandé aux automobilistes de ne pas rouler sur les voies rapides.

Mais la chute de neige et les rafales atteignant parfois 90 km/h n'ont pas empêché une femme de Winnipeg de mettre au monde une fille sur le plancher de sa salle à dîner samedi matin.

« Sa naissance était prévue pour vendredi prochain, a expliqué Monique Cowie, mais elle a

décidé de naître au beau milieu d'une tempête. Ce fut tellement rapide, c'était incroyable. »

Cette tempête, qui a débuté vendredi après-midi, était la pire à s'abattre sur la province depuis mars 1966, alors que 35,6cm de neige était tombés en quatre jours.

Selon un porte-parole d'Environnement Canada, Barry Armstrong, la tempête de 1966 avait encore plus perturbé la région : « En 66, la tempête est survenue à la fin de l'année, alors que la couche de neige déjà présente était très importante. Cette fois, il s'agit de la première tempête de l'année. Il n'y avait presque pas de neige au sol lorsqu'elle s'est abattue », a-t-il expliqué.

On s'attend que le déblaiement coûte près de \$2 millions à la ville et prenne jusqu'à une semaine dans les quartiers résidentiels.

Messe en mémoire de Serge Garant

SHERBROOKE (PC) — Même si la cathédrale Saint-Michel a accueilli samedi des centaines de proches, amis, camarades de travail de Serge Garant, décédé il y a maintenant une semaine, une atmosphère d'intimité régnait dans l'enceinte de la salle. Peut-être était-ce à cause de la musique à laquelle on rendait hommage en même temps qu'au compositeur originaire de Sherbrooke qui a quitté prématurément les siens.

Plusieurs personnalités du monde de la musique et du monde politique se sont déplacées pour assister à la messe. La ministre aux Affaires culturel-

les du Québec et vice-première ministre, Lise Bacon, a effectué le voyage expressément de Montréal pour assister à la cérémonie.

Le député de Sherbrooke à l'Assemblée nationale, André Hamel, l'accompagnait pour la circonstance, ainsi que le député fédéral de Sherbrooke et ministre d'État à la jeunesse, M. Jean Charest.

Les personnes qui ont assisté à la messe des funérailles samedi ont pu entendre Rituel, une œuvre de Boulez et la célébration s'est terminée par l'écoute, dans un silence absolu, de Chant d'amours, du compositeur.

Résultats

Tirage du 86-11-08									
	2	3	6	11	31	42	no compte mentaire		1
GAGNANTS							LOTS		
Prochain tirage:	6 6	1		4 043 366,20\$					
mercredi 86-11-12	5 6 +	7		118 616,80\$					
Gros lot (approx.):	5 6	319		1 990,40\$					
1,500,000,00\$	4 6	19 465		62,70\$					
	3 6	366 938		10,00\$					
Ventes totales: 19 008 005,00\$									
NUMEROS					LOTS				
1 713 837	1 000 000 \$				2477 437	1 000 000 \$			
713 837	100 000 \$				477 437	100 000 \$			
13 837	5 000 \$				77 437	5 000 \$			
3 837	250 \$				7 437	250 \$			
837	50 \$				437	50 \$			
37	10 \$				37	10 \$			



Tirage du 86-11-09

Super Loto

Tirage du 86-11-09

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.

Diffusion des tirages: 20 h 27 à Radio-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



UN RAPPEL
À TOUS LES ÉTUDIANTS
ADULTES

Date limite d'inscription

Hiver 1987

24 novembre

Bon trimestre à tous!

3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

HONDA
Produits
Mécaniques

LES MEILLEURS CHASSE-NEIGE AU MONDE



MODÈLE HS80TCS
ENTRAÎNEMENT PAR
CHENILLES
Meilleure traction dans la
neige



Palier d'ajustement
3 hauteurs
pour un nettoyage
supérieur



NOUVEAU MODÈLE
HS55WC



Traction par roues



24" de déblaiement



Modèle HS35C
Moteur 4 temps 3.5 c.v.



Déblaise jusqu'à 30
tonnes de neige à l'heure



20" de déblaiement

5 modèles sont disponibles, dont le tout
nouveau avec démarreur électrique et
lumière de travail à double intensité.

PRIX À PARTIR DE **729\$**
JUSQU'À 2179\$

UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE vous attend chez l'un des concessionnaires participants. Consultez-les dès maintenant.
(En vigueur jusqu'au 30 novembre 1986; applicable sur le prix de détail suggéré; ne peut être combiné à une autre offre; sujet à la disponibilité des stocks.)



GÉNÉRATRICES HONDA
Évitez les inconvénients d'une
panne d'électricité Procurez-vous
une Génératrice HONDA

L.-H. GRISÉ INC.
1454, rue Montarville
St-Bruno
653-6505

GAZAILLE SPORT
Les Entreprises Collin et Nantel Inc.
5271, rue St-Hubert, Montréal
270-4191

INOLEC INC.
8954, rue Lajeunesse
Montréal
384-9021

MOTO DAYTONA HONDA
Division de Moto International
1214, rue Sanguinet et Dorchester
288-6631 Montréal

RIENDEAU SPORT
1855, rue du Souvenir
Varenes
652-2521

TOUT TERRAIN RALLYE
129, rue Clément
LaSalle
363-3454

LOCATION D'OUTILS GANT BLANC
433, boul. Laurier
Mont St-Hilaire
464-6211

LA BOÎTE À OUTILS DU QUÉBEC
5480, rue Orchard, St-Hubert
coin Grande-Allée
866-5232 676-6360

HONDA
Produits
Mécaniques



40% de rabais sur Evesham

Élegante vaisselle cannelée, de Royal Worcester. Magnifique occasion de commencer à vous en composer un service complet. Uniquement chez Birks.

	Reg.	Vente
Couvert 5 pièces	\$110.00	\$66.00
Assiette à soupe	44.00	26.40
Bol à céréales	42.00	25.20
Plat de service 14"	118.00	70.80
Saucière	118.00	70.80
Théière	110.00	66.00
Cafetière	110.00	66.00
Pot à crème	49.00	29.40
Sucrier couvert	55.00	33.00

Uniquement chez BIRKS



Au tour du RCM

Le grand coup de balai politique est en train de devenir une tradition au Québec.

Hier, les Montréalais ont poussé à l'extrême le goût du tout ou rien. Non seulement ont-ils opté pour le changement, mais ils ont presque rayé de la carte électorale le Parti civique qu'ils élisent automatiquement depuis un quart de siècle.

À la permanence du Parti civique, dans un petit centre commercial de la rue Sherbrooke, c'était hier, un jour de grand deuil. On enterrait le parti de Jean Drapeau qui semble destiné à disparaître avec son chef, tout comme l'Union nationale de Maurice Duplessis.

Au Paladium du Palais du commerce, rue Berri, c'était, au contraire, le triomphe d'un mouvement lancé en 1974 pour prendre le pouvoir à l'hôtel de ville de Montréal.

Comme au Parti québécois en 1976, l'euphorie était à la mesure de l'événement. Pour la première fois de son histoire, le RCM goûtait au plaisir enivrant du pouvoir. La griserie était proportionnelle à l'ampleur de la victoire.

Il est intéressant de souligner que le RCM (Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal), en anglais, se nomme MCM (Montreal Citizens Movement).

Si plusieurs, y compris certains artisans de l'intérieur, en doutaient encore, le « mouvement » est devenu un parti politique, maintenant appelé à exercer le pouvoir à Montréal.

Il y avait deux sortes d'auditeurs parmi les Montréalais qui ont suivi hier soir, à la radio ou à la télé, le déroulement de la soirée électorale.

Ceux qui n'avaient pas pris connaissance des sondages, ou qui ne croient pas en leur valeur, ont dû être surpris de voir le Parti civique disparaître de la carte.

Pour ceux qui, comme moi, croient aux sondages d'opinion publique bien faits et bien interprétés, la soirée n'a fait que confirmer ce qu'on savait déjà : les Montréalais ont décidé de se donner un nouveau roi, un nouveau Monsieur Montréal.

Ces élections montréalaises viennent en effet de confirmer encore une fois que les sondages sont devenus un outil fiable de mesure de l'opinion publique.

À ceux qui disent que ces coups de sonde faussent les élections, il faut répondre deux choses. Tout d'abord, les partis politiques font leurs propres sondages, en fonction desquels ils déterminent leurs stratégies électorales. Pourquoi alors refuser au grand public l'information dont disposent les partis politiques.

En second lieu, il faut rappeler que les sondages ne sont pas la création de l'esprit d'un ou l'autre brillant professeur perdu dans sa tour d'ivoire. Ils ne créent pas l'opinion publique mais ne font que la mesurer.

Jean Doré vient donc de recevoir un mandat clair de toutes les couches de la population montréalaise. Il reçoit l'appui de tous (francophones, anglophones et allophones) et l'emporte dans tous les quartiers de Montréal.

Profitera-t-il de ce formidable appui pour répéter l'expérience de Jean Drapeau et couper l'administration municipale de tout contact réel et continu avec les Montréalais ? Le danger est réel.

On peut cependant prétendre que son principal défi sera, au contraire, de garder ensemble les diverses tendances présentes au sein de son parti.

Rappelant les antécédents du RCM, les médias anglophones en particulier commencent à prédire l'éclatement prochain du RCM en deux clans : les électoralistes (partisans du pouvoir à tout prix) et les réformistes (partisans des réformes à tout prix).

On cite déjà l'expérience de l'aile « Waffle » au sein du NPD ou des orthodoxes au sein du PQ, pour prédire l'inevitable scission au sein du parti de Jean Doré.

Il ne faut cependant pas oublier que les gens du RCM, comme tous les Montréalais, ont vieilli de 12 ans depuis la fondation du parti. Les hippies de 1974 sont devenus des yuppies de 1986. Plusieurs jeunes réformistes sont aussi devenus père ou mère de famille, propriétaire de maison ou d'appartement, adeptes de la bourse...

De toute façon, l'administration municipale de Montréal a besoin d'une telle bouffée d'air frais que Jean Doré peut procéder immédiatement à une série de réformes qui ne souleveront guère d'opposition dans la communauté montréalaise.

Tout le monde est d'accord pour ouvrir l'hôtel de ville aux médias d'information, pour mettre sur pied (comme ailleurs en Amérique du Nord) un plan d'aménagement du centre-ville et des commissions parlementaires pour étudier les grands projets de l'administration, pour augmenter rapidement le budget du Conseil des arts de Montréal afin de lui permettre de retrouver son titre de ville culturelle par excellence du Canada...

Cette première couche de réformes sera bienvenue partout. C'est quand le RCM puisera plus profondément dans son programme, notamment dans les clauses touchant les conseils de quartier, que commenceront les tensions et peut-être les déchirements. On aura le temps d'en parler.

Ce qui semble plus urgent après ce balayage magistral, c'est de trouver les moyens d'empêcher les effets néfastes de ce retour au parti unique à Montréal.

Malgré toute la bonne volonté et toute la sincérité de Claude Dupras, malgré la gaucherie d'âme avec laquelle il a accepté la défaite hier soir, il serait surprenant que l'ingénieur montréalais réussisse à faire naître un vrai parti politique des cendres du « club privé » de Jean Drapeau.

La présence d'un parti d'opposition est d'autant plus importante à Montréal que l'administration est formée, elle, d'un groupe cohérent et soumis à la discipline de parti. Ce n'est pas le cas à Toronto, par exemple, où le maire doit sans cesse refaire sa majorité au sein de conseillers indépendants.

En attendant l'émergence d'un nouveau parti d'opposition, des cendres du Parti civique ou d'ailleurs, il faut espérer que les médias d'information jouent avec une vigilance particulière le rôle de quatrième pouvoir.

Il faut aussi espérer que les médias d'information ne permettent pas au nouveau monarque de Montréal d'éviter les questions des journalistes, comme l'ont fait trop longtemps certaines stations de radio ou de télévision.

On sait où nous ont menés toutes ces tribunes gratuites offertes à « Monsieur le maire » pour lui permettre de parler « directement » à la population.



CONTOURA

L'ajustement c'est notre affaire...
Adoptez le raffinement...

l'élégance...
le confort

No 258



Noir, brun,
taupe,
gris, ivoire

C. BEAUSOLEIL INC.

1036, rue Ontario est
angle Amherst 522-6338

781, rue Jean-Talon est
face au métro 272-7222

CUISINES 86

SPÉCIAL D'AUTOMNE

AUSSI DISPONIBLES

- ☐ salles de bains
- ☐ salles de jeux
- ☐ rajouts
- ☐ TOUT GENRE DE RÉNOVATION

45%
DE MOINS
que notre liste de prix
suggérée sur nos cuisines
en mélamine.

PRÊT BANCAIRE
DISPONIBLE
POUR RÉNOVATION

RÉNOVATION L'ACADIE
9725, boul. L'ACADIE, Montréal

HEURES D'OUVERTURE:
17 h. de lundi à mercredi,
de 9 h. à 18 h. jeudi,
9 h. à 20 h. vendredi, de
10 h. à 18 h. samedi.

ESTIMATION
À DOMICILE 337-0702

2 DERNIERS JOURS



\$. \$. \$. \$. \$

DE RABAIS SUR L'INVESTISSEMENT INITIAL

Présentez-vous à l'un de nos centres avec ce coupon et profitez d'un rabais de 50,00 \$ sur l'investissement initial à l'un ou plusieurs de nos programmes:

- VO, MAX
- Système Nautilus
- MAXI AEROBIE

- MAXITAN
- Racquetball
- Squash

Un léger versement mensuel (19,95 \$) ajouté à votre investissement initial vous donne accès à un premier programme.

Faites vite! - l'offre se termine le 11 novembre 1986.

*Selon disponibilité et centres.

exclusivement chez

Nautilus Plus INC.
POUR LA FORME AU MAXIMUM

MONTRÉAL
ANJOU
7777, boul. Métropolitain Est
353-7860
BROSSARD
1870, rue Panama
465-6113
CENTRE-VILLE
1226, rue Ste-Catherine Ouest
866-1953

CÔTE ST-LUC
Cavendish Club
6585, Chemin Mackie
489-7543
ILE DES SOEURS
300, Chemin du Golf
765-9620
LASALLE
1050, boul. Shevchenko
366-0711

LAVAL
Centre sportif Carrefour Laval
3095, Autoroute Laval
681-6455
LAVAL
Club de Tennis Val des Arbres
1555, boul. St-Martin Est
668-2686
LONGUEUIL
Club de Tennis Intérieur de Longueuil
550, boul. Curé Poirier Ouest
674-6264

PLACE VICTORIA
Tour de la bourse de Montréal
Niveau du métro
871-9544
POINTE-CLAIRE
Mirabel Racquet Club
255, boul. Brunswick
694-4748
REPENTIGNY
Club de Tennis de Lanaudière
740, rue Pontbriand
582-0961

ST-LAURENT
Côte de Liesse Racquet Club
8305, Chemin Côte de Liesse
739-2289
ST-LAURENT
Club de Tennis St-Laurent
1690, boul. Jules-Poltras
337-9456
VILLE MONT-ROYAL
Centre d'achats Rockland
Niveau des restaurants
341-1553

QUÉBEC
PARC SAMUEL HOLLAND
3, Parc Samuel Holland
527-2577
CLUB DE TENNIS AVANTAGE
1080 Boulevard
622-5005
CLUB LEBOURGNEUF
4500, boul. Des Gradiers
628-7524

50\$

C · O · U · P · O · N

Ce coupon vous donne droit à une réduction de 50 \$ sur le montant de l'investissement initial pour un abonnement annuel. Il est non négociable et ne sera honoré que par Nautilus Plus Inc. Un seul coupon par abonnement et il ne peut être jumelé à d'autres offres semblables. En vigueur du 20 octobre au 11 novembre 1986.

C · O · U · P · O · N

50\$

À L'ÎLE D'ORLÉANS

Sauvetage dramatique dans une voiture en feu

■ LÉVIS (PC) — Une tragédie routière survenue dans la nuit de vendredi à samedi à Saint-Pierre, sur l'île d'Orléans, a donné lieu à une démonstration de courage peu commune de la part d'un citoyen de l'endroit.

Steve Blouin, 21 ans, n'a pas eu froid aux yeux. Il rentrait chez lui lorsqu'il a appris qu'un accident venait de se produire à proximité.

S'approchant, au mépris de sa vie, du véhicule renversé qui était la proie des flammes, le jeune homme dut s'agenouiller et entrer la tête à l'intérieur par

l'ouverture de la lunette arrière afin de saisir Michel Lépine, 20 ans, de Québec, qui gisait près du siège arrière.

Soucieux de ne pas aggraver ses blessures en le traînant sur une trop longue distance, M. Blouin le laissa étendu à une dizaine de mètres du véhicule tout en prenant soin de le protéger d'une possible explosion en érigeant au-dessus de lui un bri de planches rudimentaire.

Steve Blouin a précisé qu'au moment où il est entré dans le véhicule la fumée dense ne lui pas permis d'apercevoir le compagnon du blessé qui, lui, a péri calciné.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

«J'accepte le verdict avec humilité»

— Claude Dupras

■ Entouré de toute sa famille, c'est avec humilité mais aussi avec sérénité que le chef du Parti civique, M. Claude Dupras, a accepté hier soir la cuisante défaite de son parti.

ANDRÉ PÉPIN

« Nous vivons dans un grand pays où la démocratie existe. Les Montréalais ont choisi, j'accepte le verdict avec humilité », a déclaré le candidat défait, en se présentant devant les journalistes, peu après 21 heures. Malgré l'effort physique considérable qu'il a dû fournir au cours des derniers mois, alors que depuis le début de la campagne tout jouait contre lui, M. Dupras ne paraissait pas abattu ou fatigué. Malgré la déconfiture de sa formation, cet homme costaud est entré dans la salle de presse la tête haute, souriant.

En qualifiant lui-même la victoire du RCM de balayage, M. Dupras s'est dit décidé à rebâtir son parti en le dotant d'une nouvelle constitution. Il souhaite que les membres du parti puissent être entendus.

Il a par ailleurs promis de demeurer chef jusqu'au choix démocratique que les membres pourront faire, après l'adoption de cette nouvelle constitution. Il promet d'être candidat à la direction, le moment venu.

Pour assurer une forme d'opposition, M. Dupras dit compter sur la collaboration de la presse montrealaise.

Ne montrant aucune amertume, il a déclaré: « Je viens de vivre la plus belle période de ma vie. Mon implication a suscité une plus grande unification de ma famille ».

En félicitant tous ceux qui ont fait la lutte au sein de sa formation, il a déclaré: « J'éprouve une certaine tristesse de voir des gens qui ont travaillé si longtemps au sein de ce parti voir leur carrière prendre fin si brutalement ».

Le chef du Parti civique a félicité le nouveau maire et tous les conseillers élus du RCM et leur a offert toute la collaboration de sa formation.

Il a souligné le travail inlassable des centaines de bénévoles qui, depuis plusieurs mois, travaillent dans tous les districts de Montréal. « Je tiens à remercier tous les partisans pour l'appui total qu'il m'ont accordé au cours des derniers mois ».

Le maire sortant Jean Drapeau n'est pas venu au local du parti pour soutenir les troupes démoralisées qui venaient de perdre la bataille. Au téléphone, il a félicité Claude Dupras, en lui disant simplement: « C'est la vie! ». M. Drapeau a choisi de ne pas commenter l'élection avant quelques jours, ont indiqué les organisateurs du parti.

Le candidat défait a cependant livré un vibrant témoignage à M. Drapeau en le qualifiant de « second créateur » de Montréal qui a fait entrer Montréal dans la vie moderne.

La vieille garde du parti, les Yvon Lamarre et Pierre Lorange, étaient aussi absents.

La désolation

Bien sûr, c'était la désolation complète hier soir aux locaux du Parti civique, rue Sherbrooke, où seuls quelques militants et organisateurs ont passé la soirée. Beaucoup plus nombreux étaient les journalistes venus recueillir les propos du perdant.

Tous les organisateurs et bénévoles ont admis avoir senti cette vague depuis quelques jours. Ils étaient tous unanimes cependant à souligner le courage de leur chef qui a su gouverner honnêtement le navire en perdition.

« Les Montréalais ont toujours eu leur vedette à la mairie. Ce fut Camilien Houde, Jean Drapeau et maintenant Jean Doré », admettait tristement le candidat défait dans Préfontaine, M. Normand Lussier. Depuis 16 ans conseiller de ce district, M. Lussier n'était pas surpris d'être défait. « Toujours, à Montréal, les candidats sont élus ou battus avec leur chef ».

La fille de M. Dupras, Louise, a aussi constaté que les Montréalais avaient besoin d'une vedette. Elle qui affirme avoir appris à mieux connaître son père durant la campagne, a mieux l'apprécier, déclare: « Il est regrettable que la population n'ait pas eu le temps de voir ce que mon père est vraiment, un homme franc, prêt à tout donner pour la collectivité ».

Deux bénévoles, Mmes Pauline Lachapelle et Claudette Babin, qui travaillaient tous les jours au local, affirmaient hier soir que le temps a manqué à Claude Dupras. « Les gens n'ont pas eu le temps de le découvrir. Il est vrai que la presse montrealaise n'a pas aidé notre cause. Il suffisait qu'il renverse un verre d'eau pour qu'on nous le montre en gros plan », ont-elles déploré.

Tôt dans la soirée, les quelques militants et bénévoles quittaient le local. Le temps était maussade. Il fallait se battre contre le vent.

Il a venté fort hier à Montréal...

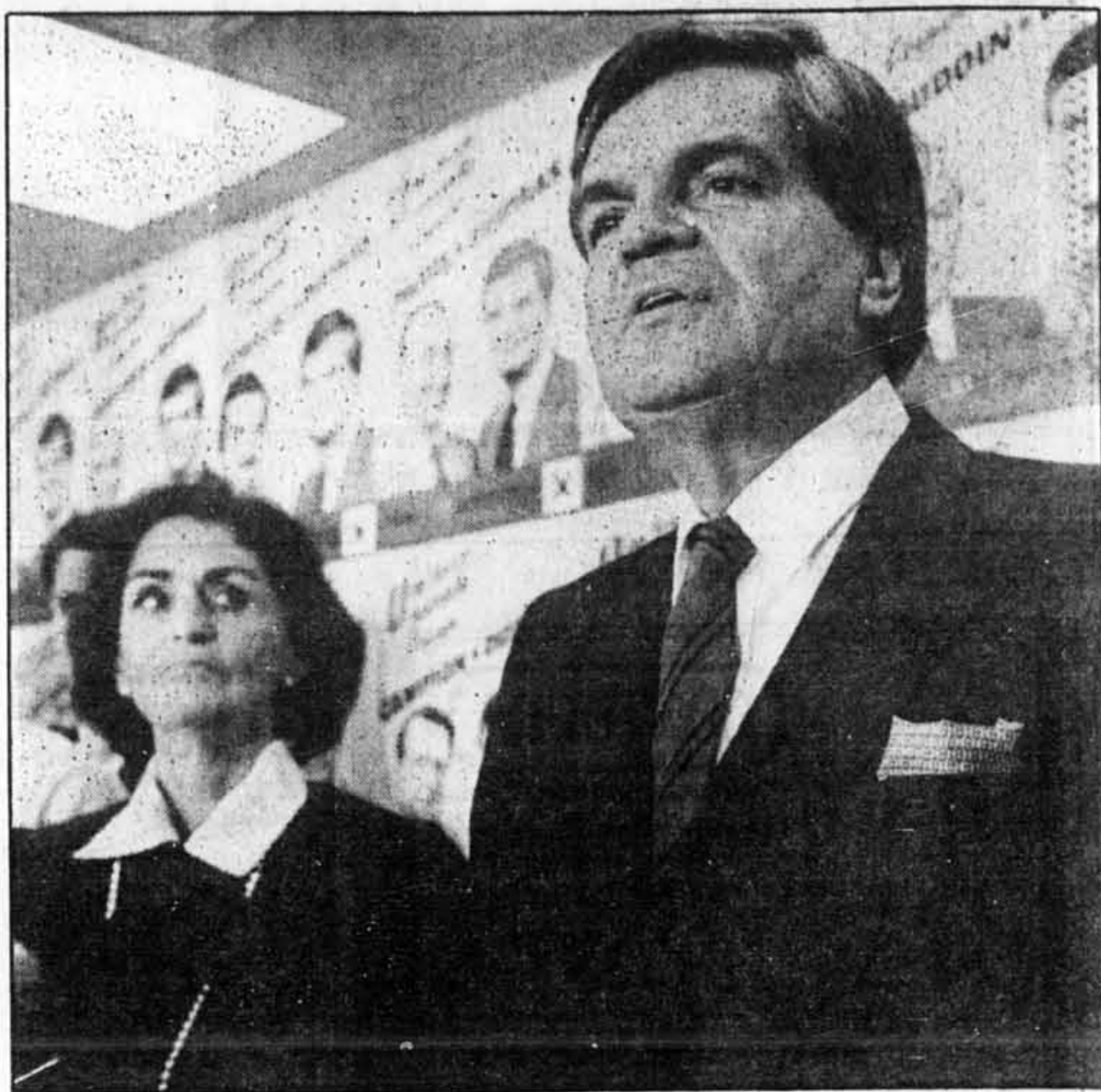


photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Accompagné de sa femme Manon, M. Claude Dupras s'est montré serein dans la défaite.

Germain Prigent, seul survivant

■ Germain Prigent, l'unique élu du Parti civique, attribue en partie la victoire du Rassemblement des citoyens de Montréal au retard du maire Jean Drapeau à annoncer sa retraite et au retard de M. Claude Dupras à se faire connaître.

LISA BINSSE

Malgré l'écrasante défaite que subissait le Parti civique ailleurs dans la ville, l'atmosphère était à la victoire et à la fête aux locaux de M. Prigent, un commerçant, qui représentera le quartier Saint-Henri « dans l'opposition » pour les quatre prochaines années au Conseil municipal.

« C'est la première fois que je suis dans l'opposition. J'ai bien hâte. Ce sera une expérience intéressante. Ce sera difficile, j'aurai besoin de l'aide du parti, mais je serai présent. Je vais m'assurer que le nouveau maire Jean Doré remplisse ses promesses. Je vais le lui rappeler constamment. C'est bien beau faire des promesses, mais il faut aussi les payer. Les gens se sont laissés prendre par des belles paroles. Fort de la plus importante ma-

jorité de son parti depuis 1978, M. Prigent n'a jamais douté de son élection dans un quartier où il exploite un commerce depuis 30 ans et où la population « considère que j'ai fait du bon travail ».

Il se dit sidéré par le fait que son opposant du RCM, Kevin Cadloff, connaissait mal le français dans un quartier majoritairement francophone.

C'est avec beaucoup de réticences qu'il tient le départ tardif de M. Drapeau responsable de la vague en faveur du RCM. Mais, ce n'est pas la seule raison, dit-il. Il y en a sûrement d'autres. M. Prigent veut se donner peu de temps pour y voir plus clair.

Il semble convaincu que le Parti civique va se relever aisément de cette défaite et reviendra très fort dans quatre ans.

Père de deux enfants, M. Prigent a été président de la Caisse populaire Saint-Irénée pendant 10 ans. Il est gouverneur à vie du Centre de santé Saint-Henri. Il est également membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Montréal et membre du conseil d'administration des Habitats Jeanne Mance.



photo Bernard Brault, LA PRESSE

« Je vais rappeler au nouveau maire les promesses qu'il a faites », a indiqué le seul élu du Parti civique, M.

Germain Prigent, fêtant sa victoire avec sa femme, Denise.

«C'est la vie», dit Drapeau



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

■ Tôt hier matin, le maire sortant Jean Drapeau s'est rendu voter en compagnie de son épouse Thérèse, de son fils

Pierre, sa bru Barbara. Ses petits enfants Catherine, 8 ans et Antoine 3 ans, les accompagnaient. En soirée, M. Drapeau

a préféré se retirer dans sa résidence et ne faire aucun commentaire. À Claude Dupras, il a simplement dit « C'est la vie ».



photo Bernard Brault, LA PRESSE

La déception évidente se lit sur les visages de Benoît Hubert, candidat du Parti civique dans Saint-Paul, et d'un supporter.

Même le fief de Lamarre est tombé

■ La vague du Rassemblement des citoyens de Montréal a été tellement forte que même le quartier de Saint-Paul, le fief d'Yvon Lamarre, n'a pu y résister. À la grande déception du candidat du Parti civique, Benoît Hubert, un commissaire d'école nouveau venu sur la scène municipale, qui s'y voyait pourtant gagnant.

LISA BINSSE

« On a tout fait pour gagner, mais le balayage a eu raison de nous », d'expliquer son organisateur, M. Gilles Daigneault. Saint-Paul, avec M. Lamarre, recollait normalement la deuxième plus forte majorité pour le Parti civique. Hier soir, le candidat élu du RCM Jean Durivage a renversé la vapeur.

La déception et la fatigue étaient évidentes dans les locaux presque déserts de M. Hubert. Ce dernier

ne s'attendait pas à une vague aussi forte. Pour un certain temps, il était le seul à ne pas se rendre compte qu'il avait perdu. Ses organisateurs hésitaient à le lui dire. Et, c'est avec regret qu'il a concédé la victoire à M. Durivage vers 20 h 15.

« Il va falloir reconstruire le Parti civique. Avec un nouveau candidat à la mairie, Claude Dupras, et 33 nouveaux conseillers sur 58, c'était en quelque sorte un nouveau parti qui a agi trop vite. Jean Doré a eu quatre ans pour se préparer. M. Dupras a été choisi candidat en juillet après le départ de Jean Drapeau. Il n'a pas eu le temps de se faire connaître. »

M. Hubert a reconnu aussi que le RCM a fait du bon marketing.

Commissaire d'école depuis 10 ans, bien connu dans le quartier, M. Hubert est déçu de sa défaite, mais pas abattu. Il a l'intention de revenir, fort, dans quatre ans.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES



Une foule délirante a accueilli hier soir au Paladium du Palais du commerce la victoire triomphale de Jean Doré et du RCM

photo Pierre Côté, LA PRESSE

Fainstat attendait ce jour depuis 12 ans

■ « Ça fait 12 ans que je suis enceinte: voilà le résultat », a lancé hier soir Michael Fainstat, celui que les militants du Rassemblement des citoyens de Montréal appellent « grand-père ».

ANDRÉ NOËL

« Ça a été laborieux, mais voici un bébé très grand, je dirais même qu'il a une certaine maturité », a ajouté le patriarce du RCM, élu pour la quatrième fois conseiller dans le district de la Confédération.

De 1978 à 1978, M. Fainstat, aujourd'hui âgé de 62 ans, était le seul conseiller du RCM à l'hôtel de ville. Maintenant, il sera plus de 50.

Il n'était pas le seul à avoir l'œil vif, clair et rieur dans la grande salle du palais du commerce. Un autre petit homme, Jean Doré senior, 70 ans, le père du nouveau maire de Montréal, avait le sourire large en déambulant parmi les centaines de partisans, un verre de bière à la main.

« Oh oui, j'en suis orgueilleux de cette victoire! », a soupiré M. Doré. Je suis très très impressionné. Il y a quelques années, jamais j'aurais cru que Jean se lancerait en politique et deviendrait maire. Qui sait, on va peut-être le voir un jour à Québec ou à Ottawa. »

Jean-Claude Marsan, architecte et président de l'Heritage Montréal, a affirmé de son côté que le changement à la mairie était « dû ».

« Il était temps, a-t-il dit. Le RCM représente une nouvelle façon de voir Montréal. Maintenant, on peut espérer que les Montréalais pourront discuter de l'aménagement de leur ville plutôt que d'être mis devant le fait accompli. »

Guy Chartrand, président du groupe de pression Transport 2000, se trouvait parmi plusieurs autres militants dans le Paladium. « Le RCM va amener une vie démocratique un peu plus saine, a-t-il dit. Pour ce qui est du transport, j'espère qu'on peut compter sur un gel des tarifs pendant quelques années. »

Les candidats élus ou réélus ne savaient pas trop comment réagir à l'écrasante victoire de leur

parti, sauf en multipliant les superlatifs.

« Je suis extrêmement heureux », a dit André Cardinal (Plateau Mont-Royal). Je trouve ça extraordinaire. »

« Maintenant, on va travailler, pas seulement faire pression, a dit Konstantinos Georgoulis (Mile-End). On va pouvoir enfin réaliser notre programme. »

« On va enfin pouvoir faire un meilleur Montréal », a lancé Raymond Blain, qui a arraché Saint-Jacques par une chaude lutte.

John Gardiner (Ville-Marie), un des conseillers pressentis pour le futur comité exécutif, a expliqué que le RCM avait du combattre un mythe très solide pendant 12 ans: le maire sortant, Jean Drapeau.

« Mais même s'il s'était représenté, on l'aurait battu, a dit M. Gardiner. Il faut voir qu'on est arrivés à la fin du 20e siècle. »

Benoit Tremblay (Sault-au-Récollet), ancien sous-ministre à Québec et lui aussi pressenti pour le comité exécutif, a dit qu'il y avait dans la victoire du RCM certaines ressemblances avec la victoire du Parti québécois, il y aura bientôt 10 ans... mais surtout plusieurs différences.

« Cette élection est plus qu'une élection ordinaire, a-t-il dit. C'est un changement profond et historique. Mais il y a beaucoup de différences avec l'arrivée du PQ à l'Assemblée nationale en novembre 1976: « D'abord, la victoire du RCM n'est pas une surprise; on s'attendait à être élus. Puis on a récolté un très fort appui dans toutes les couches de la population. Enfin, toute une partie du projet du PQ était prévue pour plus tard; alors qu'au RCM, énormément de choses sont réalisables demain matin. »

« La victoire d'un parti réformiste dans des élections municipales, alors que le courant général est plutôt conservateur, est un phénomène généralisé, a ajouté M. Tremblay. Regardez en Angleterre: Londres est dirigée par un maire réformiste. C'est la même chose aux États-Unis, à Chicago, Atlanta, Philadelphie. »

Le Paladium en folie

■ Arrivant par vagues successives, tout au long de la soirée, plus de 3000 personnes ont fêté l'écrasante victoire de Jean Doré et du Rassemblement des citoyens de Montréal, au Paladium.

FLORIAN BERNARD

dium de la rue Berri. Rien ne manquait à la fête, depuis la fanfare bruyante jusqu'aux écrans géants diffusant les résultats. Pour le RCM, c'était enfin le « grand soir », celui qu'on attendait depuis des années.

Dès la proclamation des premiers résultats, pourtant bien fragmentaires, vers 19 heures, une sorte de courant électrique, difficile à définir, a parcouru

l'assistance. Cette fois, c'était vrai. Le RCM allait prendre le pouvoir. « Moi, j'attends une soirée comme celle-ci depuis dix ans », a déclaré une partisane chaleureuse, Mme Yvette Morin, du district Rosemont.

Sur la scène, une brochette d'artistes, notamment Chantal Pary, proclamaient les résultats au fur et à mesure qu'ils arrivaient de l'hôtel de ville. De leur côté, les candidats élus, à tour de rôle, étaient invités à coller une affiche portant leurs noms sur un grand tableau affichant le slogan de la campagne.

Lorsque Chantal Pary a annoncé que la première candidate élue du RCM était Manon Forget, dans le district de Lorimier,

et qu'elle avait défait l'un des piliers du Parti civique, Claude Provost, ce fut l'euphorie. En juin dernier, Mme Forget avait été la première candidate à être officiellement choisie en vue de l'élection. Sa victoire, hier soir, devait être le prélude d'une élection en série de la quasi-totalité des candidats du RCM. Il s'agit, en fait, d'une répétition de l'éclatante victoire de Jean Drapeau, en 1978, alors que le Parti civique avait remporté 52 des 54 sièges, ne laissant au RCM qu'un seul représentant à l'hôtel de ville, Michael Fainstat. Mais hier soir, à la mairie, le RCM a fait encore mieux. Il s'est assuré environ 70 p.cent des suffrages alors qu'en 1978, Jean Drapeau, malgré l'écrasante victoire dans

les districts, avait été réélu avec 61 p.cent des voix.

Déjà assuré de prendre le pouvoir, le RCM n'avait rien ménagé pour donner de l'éclat à la fête du Paladium. L'électronique trônait partout. Les résultats provenaient de nombreuses sources, en plus d'être proclamés de vive voix. Les aires réservées aux journalistes étaient vastes et bien équipées. Mettant déjà en pratique les principes « d'ouverture aux médias » annoncés durant la campagne, le RCM s'était assuré une couverture massive. Pas moins d'une douzaine de personnes, vêtues en rouge, avaient été mobilisées pour faciliter le travail des médias.

Les artisans de la première heure savourent le triomphe

■ Ceux qui depuis douze ans militent dans l'opposition à l'hôtel de ville, notamment les conseillers Arnold Bennett, John Gardiner, Michael Fainstat et André Berthelet, vont enfin se retrouver au pouvoir. C'est un moment qu'ils attendaient depuis longtemps.

FLORIAN BERNARD

« J'ai toujours été convaincu qu'un jour nous serions au pouvoir. Voilà pourquoi cette victoire me fait plaisir, mais ne me surprend pas », Pour Michael Fainstat, doyen du Rassemblement des citoyens de Montréal, l'issue du scrutin d'hier n'a jamais semé le moindre doute dans son esprit, ni dans celui de ses compagnons de la première heure.

Entouré de ses collègues John Gardiner, Arnold Bennett et André Berthelet, tous réélus avec des hausses de majorité, M. Fainstat savourait une victoire dont il fut l'un des principaux artisans.

Il fut candidat à chacune des élections municipales depuis 1974. Lors de l'écrasante victoire de Jean Drapeau, en 1978, M. Fainstat était le seul qui avait résisté à la vague du Parti civique.

Le plus jeune candidat est élu

Portant les couleurs du RCM, M. Scott McKay a été parmi les premiers élus, hier soir, dans le district Honoré Beaugrand. Âgé de 25 ans seulement, il a défait l'un des doyens du Parti civique, M. Jacques Martineau. Actuellement enseignant à la commission scolaire Vaudreuil-Soulanges, dans le domaine du traitement des eaux, il fut durant un certain temps à l'emploi de Pointe-aux-Trembles.

La moyenne d'âge de l'ensemble des candidats du RCM est de 39 ans. Dix-huit s'étaient présentés aux élections municipales de 1982.

Pointe-aux-Trembles passe au RCM

Depuis leur annexion, les citoyens de Pointe-aux-Trembles n'auront été fidèles au Parti civique qu'une seule fois. Hier, massivement, ils ont voté en faveur

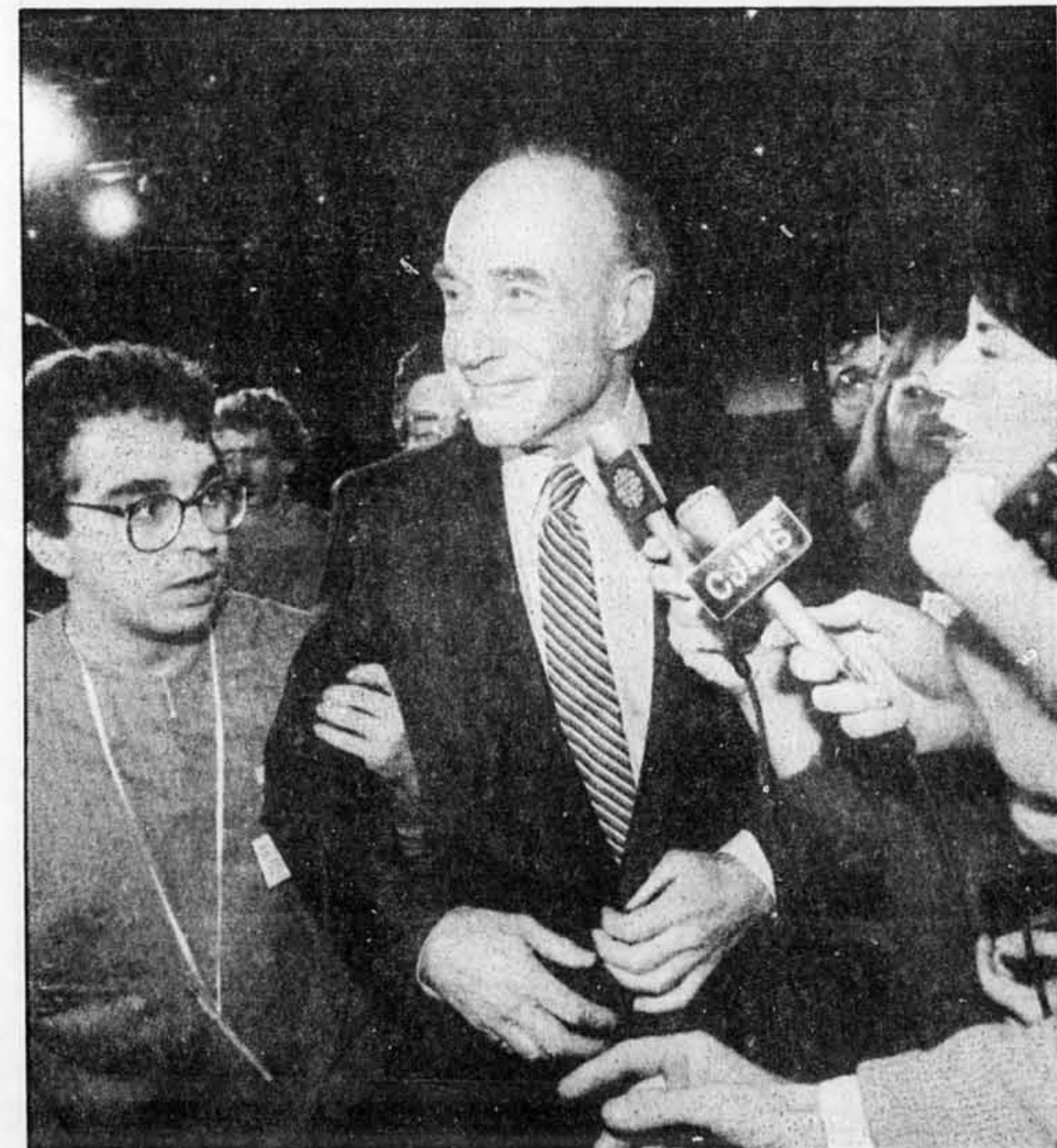


photo Pierre Côté, LA PRESSE

Michael Fainstat entouré de ses partisans hier soir. M. Fainstat sera vraisemblablement nommé président du Comité exécutif de Montréal.

des candidats du RCM. La plus connue est Mme Jacqueline Bordeleau, ancienne attachée politique au cabinet du ministre Marcel Léger. Les deux autres candidats du RCM élus dans

Pointe-aux-Trembles sont Georges Ledoux et Ghislaine Boisvert.

Dans Rivière-des-Prairies, une autre ville annexée à Montréal sous le règne de Jean Drapeau,

les citoyens ont élu deux candidats du RCM. La plus cuisante défaite est celle du conseiller Claude Frenière, l'un des piliers du parti civique et dont on avait prédit la victoire.



Victoire!

Photo Pierre Côté, LA PRESSE

Martine Blanc cache mal sa joie après avoir battu Nicole Gagnon-Larocque du Parti civique dans Octave-Crémaie

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE NOUVEAU CONSEIL DE MONTRÉAL
(RÉSULTATS PARTIELS)

MAIRIE

Kenneth Cheung (ADMM)	5,830
Jean Dore (RCM)	217,641
Claude Dupras (PCIV)	95,987
Gilles Côté (IND)	1,565



Marie-Claire Desroches (IND)	2,205
Ned Dmytryshyn (IND)	649
Philip Moscovitch (IND)	1,002
2764 bureaux sur 2934.	

1 Louis Riel

Jacques Charbonneau (RCM)	4,417
x-Carmen G. Millette (PCIV)	2,922
59 bureaux sur 59.	



2 Marie-Victorin

Réal Charest (RCM)	4,515
François L. Delorme (PCIV)	2,880
62 bureaux sur 62.	



3 Longue Pointe

Nicole Boudreau (RCM)	4,273
x-Luc Larivee (PCIV)	1,878
49 bureaux sur 49.	



4 Tétreaultville

Nicole Milhomme (RCM)	4,265
Claude Varin (PCIV)	2,590
56 bureaux sur 56.	



5 Honoré-Beaugrand

x-Jacques Martineau (PCIV)	2,495
Scott McKay (RCM)	2,834
50 bureaux sur 50.	



6 Langelier

Richard Brunelle (RCM)	4,146
x-Michel Morin (PCIV)	2,678
57 bureaux sur 57.	



7 Préfontaine

x-Normand Lussier (PCIV)	1,667
Hervé Pilon (RCM)	3,490
56 bureaux sur 56.	



8 Maisonneuve

Roger Gallagher (PCIV)	1,909
Ginette L'Heureux (RCM)	3,702
56 bureaux sur 56.	



9 Hochelaga

Johanne Asselin (PCIV)	1,710
Diane Barbeau (RCM)	3,466
51 bureaux sur 51.	



10 Bourbonnière

x-Paul Beauchemin (PCIV)	1,960
André Lavalée (RCM)	4,247
Lucien Chagnon (IND)	217
54 bureaux sur 54.	



11 Rosemont

Michel Lemay (RCM)	3,980
x-Jean Trotter (PCIV)	2,890
54 bureaux sur 54.	



12 Etienne-Desmaré

Lea Cousineau (RCM)	4,286
Michel Sénécal (PCIV)	2,385
54 bureaux sur 54.	



13 Louis-Hébert

Diane Martin (RCM)	4,434
Aram Oulousian (ADMM)	76
x-C. René Paris (PCIV)	2,220
13 bureaux sur 13.	



14 François Perrault

x-Rocco A. Luccisano (PCIV)	2,089
Frank Venneri (RCM)	3,579
57 bureaux sur 57.	



15 Gabriel-Sagard

x-Marc Beaudoin (PCIV)	1,858
Vittorio Capparelli (RCM)	3,105
Marcel Paquet (IND)	1,437
51 bureaux sur 51.	



16 Jean Rivard

Micheline Daigle (RCM)	2,471
Raymonde Filion (PCIV)	1,179
43 bureaux sur 43.	



17 Saint-Michel

Giovanni Ialenti (RCM)	3,320
x-Raymond Rail (PCIV)	2,051
51 bureaux sur 51.	



18 Sault-Au-Récollet

x-Fernand Joubert (PCIV)	2,721
Benoit Tremblay (RCM)	4,372
52 bureaux sur 52.	



19 Marc-Aurèle Fortin

Giovanni De Michele (RCM)	2,132
Joseph Lobasso (PCIV)	1,891
Domenico Fuizzotto (IND)	1,549
46 bureaux sur 46.	



20 Fleury

Alphonse Galluccio (PCIV)	2,216
Pierre Lachapelle (RCM)	4,901
Roland Lapointe (IND)	370
60 bureaux sur 60.	



21 Ahuntsic

Pierre Bastien (RCM)	4,508
x-Roger Sigouin (PCIV)	2,860
58 bureaux sur 58.	



22 l'Acadie

Gerard Legault (RCM)	3,989
Androniki Patrikios (ADMM)	161
x-Germain Roy (PCIV)	2,457
58 bureaux sur 58.	



23 Cartierville

Jean-Alain Bisailon (PCIV)	2,079
Kathleen Verdon (RCM)	2,469
44 bureaux sur 58.	



24 Saint-Sulpice

Michel Benoit (RCM)	1,864
x-Réal Laramée (PCIV)	2,648
63 bureaux sur 63.	



25 Parc-Extension

George Darsaklis (RCM)	1,834
x-Sofoklis Rasoulis (ADMM)	2,532
Pota Roumeliotis (PCIV)	1,290
Stravos Zagakos (IND)	486



26 Jean-Talon

Demetre Costopoulos (ADMM)	420
Pierre Goyer (RCM)	2,698
x-George Savidakis (PCIV)	1,547
53 bureaux sur 53.	



27 Octave-Crémazie

Martine Blanc (RCM)	4,634
x-N. Gagnon-Larocque (PCIV)	2,666
52 bureaux sur 52.	



28 Villeray

Joseph Biello (RCM)	3,721
x-Jocelyne Ménard (PCIV)	2,069
Van Diem Nguyen (ADMM)	69
47 bureaux sur 47.	



29 Jarry

x-André Berthelet (RCM)	2,929
Michel Corbeil (PCIV)	1,482
Chin Kwo (ADMM)	76
45 bureaux sur 45.	



30 Saint-Edouard

Gilles Desjardins (PCIV)	1,289
Jacques Mondou (RCM)	3,663
43 bureaux sur 43.	



31 Père-Marquette

Denis Beauchamp (RCM)	4,168
x-André Desjardins (PCIV)	1,806
57 bureaux sur 57.	



32 Mile End

Manuel Feldman (PCIV)	944
x-K. Georgoulis (RCM)	3,587
Wm. Melvin Weigel (ADMM)	109
45 bureaux sur 45.	



33 Laurier

Gilles Lupien (PCIV)	1,122
x-Robert Perreault (RCM)	2,918
Roger Larivee (IND)	276
42 bureaux sur 43.	



34 Jeanne-Mance

Fernand Groulx (PCIV)	833
Wai Hon William Lai (ADMM)	196
x-Michel Prescott (RCM)	3,788
48 bureaux sur 48.	



35 Plateau-Mont-Royal

Guy Campion (PCIV)	1,047
x-André Cardinal (RCM)	4,054
Mario Winner (ADMM)	38
Leo Boucher (IND)	88
42 bureaux sur 42.	



36 Lorimier

Manon Forget (RCM)	3,792
Lise L'Heureux (ADMM)	120
x-Claude Provost (PCIV)	1,634
56 bureaux sur 56.	



37 Sainte-Marie

x-Serge Belanger (PCIV)	2,152
Serge Lajeunesse (RCM)	3,420
Yvon Roy (ADMM)	86
52 bureaux sur 52.	



38 Saint-Jacques

Raymond Blain (RCM)	3,326
x-Sammy Forcillo (PCIV)	2,583
Maria Massicotte (ADMM)	140
53 bureaux sur 53.	



39 Saint-Jean-Baptiste

Francine Auclair (PCIV)	800
x-J. Doré-T. Daviau (c.) (RCM)	4,405
John Lavergne (ADMM)	59
42 bureaux sur 42.	



40 Ville-Marie

Rene Avon (PCIV)	1,340
Cheung - Cheung (c.) (ADMM)	401
x-John Gardiner (RCM)	3,151
51 bureaux sur 51.	



41 Peter-McGill

Cameron Charlebois (RCM)	2,165
Rene Delbuguet (ADMM)	197
x-Nick Auf der Maur (IND)	2,213
54 bureaux sur 54.	



42 Pointe-Saint-Charles

Jeannette Gauthier (PCIV)	971
Marcel Sevigny (RCM)	2,271
Steve Faherty (IND)	289
55 bureaux sur 51.	



43 Saint-Henri

Kevin Cadloff (RCM)	2,264
x-Germain Prgent (PCIV)	3,165
51 bureaux sur 51.	



44 Saint-Paul

Jean Durivage (RCM)	3,109
Benoit Hubert (PCIV)	2,494
xx bureaux sur 51.	



45 Emard

Nicole Caron-Gagnon (RCM)	3,644
Giovanni (Johnny) Izzi (PCIV)	2,894
50 bureaux sur 50.	



46 Décarie

x-Sam Boskey (RCM)	0,000
Jean Lapostolle (PCIV)	0,000
xx bureaux sur 43.	



47 Loyola

Robert Keaton (PCIV)	2,454
Sharon Leslie (RCM)	2,706
Patricia Metivier (ADMM)	104
44 bureaux sur 44.	



48 la Confédération

Stanley Cecil Beiner (PCIV)	1,452
x-Michael Fainstat (RCM)	3,339
44 bureaux sur 44.	



49 Notre-Dame-Grâce

x-Arnold Bennett (RCM)	3,515
George Thomas Hayes (PCIV)	1,556
46 bureaux sur 46.	



50 Snowdon

Marc Launay (PCIV)	1,273
Léon Malinik (ADMM)	186
x-Marvin Rotrand (RCM)	4,153
51 bureaux sur 51.	



51 Côtes-Neiges

Jean Forte (PCIV)	1,510
x-Abe Limonchik (RCM)	2,739
50 bureaux sur 50.	



52 Darlington

Raphael Maman (ADMM)	327
Michel Poirier (PCIV)	1,219
x-Hubert Simard (RCM)	2,493
43 bureaux sur 48.	



53 Mont-Royal

Jovan Lopicic (ADMM)	90
x-P-Y Melançon (RCM)	2,917
Gloria J. Menard (PCIV)	1,592
52 bureaux sur 52.	



54 Victoria

x-Sam Berliner (PCIV)	683
Dinh Mai Vu (ADMM)	66
Saulie Zajdel (RCM)	568
14 bureaux sur 47.	



55 Pte-aux-Trembles

Richard Lafond (PCIV)	1,339
George Ledoux (RCM)	3,998
42 bureaux sur 42.	



56 La Rousselière

Ghislaine Boisvert (RCM)	4,270
Carole Paradis (PCIV)	1,248
46 bureaux sur 46.	



57 Bout-de-l'Île

Jacqueline Bordeleau (RCM)	3,270
Claudine Gosselin (PCIV)	1,135
37 bureaux sur 37.	



58 Rivière-des-Prairies

Gilles Berthiaume (RCM)	3,553
Claude Frenière (PCIV)	1,361
40 bureaux sur 40.	



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

DEUX TÊTES D'AFFICHES DU PC PRÉDISSENT L'OPPOSITION, CE SERA...

Les médias...

-MICHEL MORIN, L'ANGELIER

■ Le conseiller municipal du Parti civique défait dans Langelier, M. Michel Morin a prédit hier soir que les médias, qui donnent selon lui le RCM gagnant depuis un an, deviendront dorénavant la plus grande opposition au nouveau régime à l'hôtel de ville.

GILLES ST-JEAN

« Ça fait un an que vous nous annonciez battus. Nous avons passé le plus clair de la campagne à nous mobiliser contre ce qui se disait dans les médias », a lancé M. Morin hier soir.

Il a mordu la poussière devant Richard Brunelle, mais par une marge moins grande, dans son district, que celle qui séparait Claude Dupras de Jean Doré à la mairie.

Affirmant ne pas être amer, mais réaliste, l'ex-membre du Comité exécutif a admis que le temps mis par M. Jean Drapeau à annoncer son départ n'a peut-être pas aidé la cause de M. Dupras.

Au centre, Doré...

« Mais dès le début, voici un an, les journaux donnaient M. Doré comme prochain maire. Et vous remarquerez qu'au cours des quatre derniers mois, Doré s'est rangé au centre. En pleine course, il a placé son auto devant la nôtre, alors que justement celle-ci était à peine connue », souligne cet ex-professeur de sciences qui faisait de la politique municipale à temps complet.

« En fait, il n'y a pas de grande explication à notre défaite: le Parti civique a été balayé, comme le PQ et les libéraux fédéraux. Les électeurs voulaient du changement et tout le monde y est passé », a-t-il ajouté.

Le district de Langelier était un château-fort du Parti civique. « Mais le château-fort est tombé en même temps que les autres », a soupire M. Morin.



M. Michel Morin, entouré d'électeurs hier soir dans Langelier

photo Luc Perrault, LA PRESSE

...et dans un an, la population

-NICOLE GAGNON-LAROCQUE, OCTAVE-CRÉMAZIE

■ « Dans un an, la population de Montréal sera la meilleure opposition à Jean Doré et au RCM », a déclaré hier soir Mme Nicole Gagnon-Larocque, défaita aux mains de Martine Blanc dans le district Octave-Crémazie.

GILLES ST-JEAN

C'est toutefois la seule note d'amertume de Mme Gagnon-Larocque, une femme d'affaires qui sollicitait un troisième mandat à l'hôtel de ville.

Elle croit qu'après 26 ans de pouvoir, il était au moins prévisible, sinon normal, que le Parti civique fasse un séjour dans l'opposition.

Mme Gagnon-Larocque a concédé l'élection vers 20h15, au moment où les résultats d'une douzaine de bureaux de scrutin sur 51 étaient connus.

« Regardez la différence », lançait-elle en haussant les épaules.

Son adversaire menait par une marge moyenne d'une trentaine de votes par bureau, où on comptait en moyenne de 125 à 150 bulletins.

La consolation de Mme Gagnon-Larocque est toutefois d'avoir été plus populaire dans le district que le Parti civique et son chef, Claude Dupras, battu à courtures plus plates encore.

Raz-de-marée

« Il y a eu un raz-de-marée dans cette ville; pas une vague, un raz-de-marée », insiste-t-elle.

« Une élection se mène sur trois points: le chef, le parti et le candidat. Avec les résultats obtenus ici, j'ai certainement de quoi être reconfortée », ajoute Mme Gagnon-Larocque.

Son mari, Raymond, avait noté avant son arrivée qu'elle avait battu la colistière de Jean Doré aux dernières élections, elle qui n'était qu'une inconnue en 1978, à sa première campagne.

Mme Gagnon-Larocque s'at-



photo Luc Perrault, LA PRESSE

Mme Nicole Gagnon-Larocque (en haut à droite), surveillant le dépouillement du scrutin hier soir.

tendant à la défaite depuis trois mois.

« Mais un vrai soldat meurt debout! », lance-t-elle.

Un de ses organisateurs, M. Claude Lacasse, n'était pas surpris lui non plus, à mesure qu'entraient les résultats défavorables à la candidate du Parti civique.

« Des sondages de 72 à 28, ça ne trompe pas », soulignait-il en faisant allusion à ceux publiés depuis le printemps et qui prédisaient régulièrement une victoire écrasante du RCM.

Mme Gagnon-Larocque s'est voulue optimiste: « On va prendre quatre ans de vacances et on reviendra plus forts ensuite! ».

Les milieux d'affaires sont, finalement, contents

■ L'élection de l'équipe de M. Jean Doré insufflera un vent nouveau de collaboration et de concertation entre l'administration et les milieux d'affaires montréalais, estime le président de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Marcel Daoust.

« C'est le début d'une nouvelle ère, caractérisée par l'esprit de concertation et beaucoup plus axée vers la gestion moderne d'une grande ville », a déclaré hier M. Daoust.

« Si on regarde l'aspect économique du programme du RCM, on s'aperçoit qu'il ressemble à la vision qu'entretenaient les gens d'affaires de Montréal. On peut s'attendre à ce que l'administra-

tion Doré consulte davantage les milieux d'affaires », a-t-il ajouté.

Le président de la Chambre de Commerce a fait remarquer que M. Doré avait maintenu des contacts étroits avec les milieux d'affaires au cours de la dernière année.

« De plus, le programme économique du RCM concorde avec celui de la Chambre de Commerce », a noté M. Daoust.

La présidente du Bureau de commerce de Montréal, Mme Manon Vennat, a quant à elle loué les nombreuses initiatives de M. Doré.

« Il a demandé de la participation et l'appui des gens, il a parlé d'esprit de collaboration, on

sent un homme d'action prêt à agir », a souligné Mme Vennat.

Conseil du patronat

Pour sa part, le président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, a offert hier soir sa plus entière collaboration au nouveau maire.

M. Dufour a toutefois déploré le fait que l'opposition sera pratiquement absente du nouveau Conseil municipal.

« Ça n'est jamais souhaitable sur le plan démocratique », a-t-il affirmé.

Le Conseil du patronat du Québec a refusé pendant la campagne de prendre publiquement position sur l'un ou l'autre des candidats, étant un organisme agissant à l'échelle provinciale.

La CSN se réjouit

■ Le Conseil central de Montréal de la CSN, qui regroupe 70000 membres, se réjouit de la victoire du RCM et des possibilités de changement que celle-ci provoque. Selon la CSN, le vote d'hier exprime d'abord et avant tout le rejet par les Montréalais du mépris et de l'anti-démocratie de l'ancienne administration.

Dans ce sens, la priorité à laquelle le nouveau gouvernement local doit s'attaquer est la démocratisation de la vie politique municipale.

La démocratisation, pour la CSN, signifie avant tout une progression vers la démocratie de participation, non seulement des citoyens, mais aussi de leurs organisations, entre autres les syndicats.

Le serment de Rhéaume: en anglais...

■ M. Gilles Rhéaume, chef du Parti indépendantiste, bien connu dans les milieux de la politique provinciale pour son inconditionnel indépendantisme et l'ardeur qu'il met à défendre la langue française, a donné du fil à retordre aux organisateurs des élections municipales, hier, lors du scrutin.

M. Rhéaume, qui s'était rendu voter dans le quartier de Ville-Marie (quartier no 40 à Montréal), a été « scandalisé » de constater que la bible avec la-

quelle on voulait l'assermenter (M. Rhéaume ne possédait aucune pièce pour prouver son identité) était en version... anglaise.

« Lorsque je suis arrivé au bureau de votation, on m'a demandé de mettre la main sur la bible: c'est alors que j'ai constaté, ô sacrilège, que celle-ci était rédigée en anglais. »

M. Rhéaume, qui a fini par voter en faisant une déclaration solennelle, s'est ensuite empressé de porter plainte à la Commission de protection de la langue française.

PORTRAIT D'UN NOUVEAU MAIRE

L'incarnation - quasi suspecte - de la perfection

■ L'élection de Jean Doré à la mairie de Montréal n'a rien de l'improvisation. Cet avocat spécialiste des relations de travail, âgé de 41 ans, a la réputation d'être ambitieux. Donc, une détermination à l'épreuve de tous les avatars de la vie politique.

MAURICE GIRARD de la Presse Canadienne

Le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) se prépare à succéder à Jean Drapeau depuis 1982, année de son élection à la tête de cette formation politique municipale, qu'on affublait à l'époque d'épithètes comme gauchiste et marxiste. À l'avant-dernière élection municipale, Jean Doré réussissait à rafler, avec le Groupe d'action municipale



Jean Doré

(GAM), plus de votes que le Parti civique.

Mais, la démocratie étant ce qu'elle est, seulement 14 candidats du RCM sur 58 faisaient leur entrée au conseil municipal. Comme le premier ministre Robert Bourassa en décembre dernier, Jean Doré connaissait les affres de la défaite personnelle. Mais deux ans plus tard, il l'emportait facilement au cours d'une élection complémentaire.

Le RCM, c'est un peu et beaucoup Jean Doré. On attribue au travail acharné de ce culturiste discipliné la remontée du RCM, le plus grand parti municipal du pays avec ses 17 000 membres, et l'éclatante victoire qu'il a remportée hier.

Comme René Lévesque et Claude Ryan, le nouveau maire de Montréal a d'abord tâté du

journalisme avant de découvrir que sa voie le conduisait tout droit à la politique active. Ses antécédents « progressistes », comme on dit maintenant des ex-socio-démocrates devenus yuppies, l'ont conduit tout droit, dans les années 70, au bureau de l'ancien chef René Lévesque.

Une image à entretenir

Comme tous les hommes politiques contemporains, Jean Doré connaît l'importance de la télévision. De façon systématique, il a travaillé son « image », devenue si parfaite qu'elle pourrait en être presque suspecte.

Au petit écran, Jean Doré — qui avait l'air fatigué aux derniers jours de la campagne — possède l'allure d'un jeune cadre ambitieux qui sait, par un ton rassurant mais déterminé,

convaincre l'auditoire qu'il possède une solution à tous les problèmes.

Ses liens avec le milieu journalistique lui ont valu, avec le temps, la bonne compréhension de la presse municipale montréalaise, en constante querelle avec l'administration Drapeau, jugée trop fermée et inaccessible. Au contraire, le chef du RCM était facile à rejoindre, toujours disposé à offrir ses commentaires sur tout, sauf sa vie privée.

Père de famille exemplaire, le chef du RCM a marié une avocate, Christiane. A sa fille de 11 ans, Amélie, est venue s'ajouter, en pleine campagne électorale, Magali, maintenant âgée de trois mois, que son papa tenait dans les bras pour aller exercer son droit de vote hier.

De façon systématique, Jean Doré refuse de laisser entrer la télévision dans son salon. Seuls les spectateurs du Canada anglais ont pu le voir, en maillot de bain, faire des abdominaux et quelques longueurs de piscine lors d'une récente émission du Journal, à CBC.

Mais le nouvel occupant de la mairie est-il de la trempe de ses prédécesseurs? Aura-t-il la stature d'un Camilien Houde? La longévité d'un Jean Drapeau?

L'ampleur de sa victoire, hier soir, et ses qualités personnelles permettraient de le penser. Et puis, comme ses prédécesseurs, ne s'est-il pas également présenté comme le seul homme capable d'instituer les réformes importantes, d'incarner la volonté de changement que les Montréalais d'aujourd'hui, comme ceux d'hier, ont besoin?



Un soldat et des approvisionnements destinés aux contre-révolutionnaires à bord d'un avion cargo de la American National Management Company survolant le Nicaragua.

photo Reuter

Les démocrates réaffirment leur hostilité aux contras

■ WASHINGTON — Les chefs de file démocrates au Congrès ont indiqué hier qu'ils s'opposeraient l'an prochain à la poursuite de l'aide américaine aux insurgés anti-sandinistes au Nicaragua.

Au même moment, le tribunal populaire du Nicaragua jugeant le mercenaire américain Eugene Hasenfus visitait les lieux où son avion, transportant des armes aux contras, avait été abattu le mois dernier.

Le Nicaragua faisait état de la mort de cinq personnes, dont deux femmes et un enfant, et de sept blessés, dans l'attaque d'une coopérative agricole par des contras, samedi, à une centaine de km au nord-est de Managua.

De retour de Managua où il a assisté à une partie du procès Hasenfus, le pasteur noir américain Joseph Lowery, président de la Southern Christian Leadership Conference, estimait que Hasenfus est coupable et que « Dieu lui a peut-être sauvé la vie pour faire de lui un instrument de paix ».

« Nous refuserons les fonds que demandera le président Ronald Reagan pour l'aide aux contras », a déclaré hier au réseau NBC le représentant démocrate Richard Gephardt.

Le Congrès a approuvé cette année, à l'issue de débats très serrés, une aide de \$100 millions aux contras, dont \$70 millions à titre militaire. Cette aide, prévue jusqu'au 30 septembre prochain, a commencé à être acheminée fin octobre.

« Il sera difficile de poursuivre le financement » de ce programme, a déclaré pour sa part le sénateur Robert Byrd, probable

chef de la majorité démocrate au Sénat. « Il nous faut utiliser tous les outils, surtout diplomatiques, à l'égard du Nicaragua, et n'avoir recours à l'option militaire qu'en dernier ressort », a-t-il ajouté.

Ces déclarations, notent les observateurs, augurent mal de la poursuite de l'aide aux contras après la prise de contrôle du Sénat par les démocrates, déjà majoritaires à la Chambre.

Les quelque 20 000 insurgés anti-sandinistes pourraient donc se trouver en difficultés face à une armée nicaraguayenne puissamment armée par l'URSS, estime-t-on à Washington.

Certains experts estiment que les contras auront besoin de \$300 millions de plus au cours des deux prochaines années pour maintenir une pression suffisante sur Managua. M. Richard Lugar, président sortant de la Commission des Relations étrangères du Sénat, estime même que, sans un soulèvement à Managua, les rebelles « ne pourront pas gagner ».

Cette question devrait être discutée par le secrétaire d'Etat George Shultz à Guatemala, où il se rend aujourd'hui pour assister à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA). La plupart des pays latino-américains sont opposés à l'aide militaire américaine aux contras.

Les États-Unis sont dans une position unique pour exercer une influence économique aux dépens de l'URSS dans le tiers monde, déclarait samedi William Casey, le directeur de la CIA (Services de renseignements américains).

— AFP, UPI, AP et Reuter

LA VENTE SECRÈTE D'ARMES À L'IRAN

Shultz dément les rumeurs de sa démission

■ WASHINGTON — La controverse au sein de l'administration Reagan à propos des fournitures d'armes US à l'Iran pour faire libérer des otages américains au Liban a rebondi hier avec les rumeurs d'une démission prochaine du secrétaire d'Etat George Shultz.

Celui-ci a démenti les rumeurs hier soir avec un « non » laconique, mais l'opération clandestine continue de susciter de vives critiques à Washington, où les dirigeants démocrates du Congrès et des commentateurs estiment que l'affaire constitue un coup majeur porté à la crédibilité du gouvernement américain.

L'une des plus dures réactions est venue de l'ancien président Jimmy Carter, à qui l'on avait reproché en 1979 et 1980 sa politique dans l'affaire des otages américains en Iran. « Si les informations sont vraies, cela me dégoûte car nous ne devons pas céder au chantage des preneurs d'otages », a-t-il dit.

Le sénateur Robert Byrd, qui devrait être le leader de la nouvelle majorité démocrate au Sénat, a estimé que M. Shultz et le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, avaient été tenus à l'écart des négociations avec l'Iran, conduites à la Maison-Blanche par le Conseil national de sécurité et son chef, l'amiral John Poindexter.

M. Shultz, opposé à toute négociation avec l'Iran, accusé par Washington de soutenir le terrorisme international, se sentirait trahi et pourrait être amené à démissionner, rapportait hier le New York Times. Aux journalistes qui lui demandaient hier soir s'il avait l'intention de démissionner, M. Shultz s'est contenté de répondre « non ».

Ces révélations sont très embarrassantes pour le secrétaire d'Etat dans la mesure où il a pressé les alliés des États-Unis de soutenir Washington dans la lutte contre le terrorisme et le principe de non-négociation avec les preneurs d'otages.

L'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger, interrogé par ABC, a estimé que MM. Shultz et Weinberger étaient au courant des tractations mais s'en étaient dissociés. « Si c'est le cas, M. Shultz ne devrait pas démissionner, a-t-il dit. Mais s'il ne le

savait pas, c'est un tout autre problème ».

Selon le New York Times, MM. Shultz et Weinberger avaient demandé au président Reagan de faire cesser les livraisons secrètes d'armes à l'Iran décidées en 1985 par M. Robert McFarlane, ancien chef du Conseil national de sécurité.

Le secrétaire à la Défense avait rappelé vendredi que les États-Unis n'avaient aucun intérêt à permettre à Téhéran de gagner la guerre irano-irakienne en lui livrant des armes.

M. Weinberger avait demandé récemment à la Chine de cesser ses ventes d'armes à l'Iran. « Je me demande ce que pensent les Chinois maintenant, je ne sais que penser moi-même », a indiqué au New York Times un responsable non-identifié du Pentagone.

À Paris, toutefois, où il vit en exil, l'ancien président iranien Abolhassan Bani-Sadr affirmait hier que les États-Unis, dans le cadre d'un « arrangement global », ont demandé à l'Iran de faire libérer leurs otages au Liban, mais aussi la garantie que les enlèvements cesseraient.

M. Bani-Sadr a dit tenir ses informations de l'entourage de l'ayatollah Montazeri, successeur désigné de l'imam Khomeiny, qui paraît en conflit avec l'hodjatollah Rafsanjani, président du Parlement. Il a aussi affirmé que l'Iran, l'Arabie saoudite et les États-Unis se sont mis d'accord pour stabiliser autour de \$18 le prix du baril de pétrole, ajoutant que le limogeage du cheikh Zaki Yamani en Arabie saoudite découlait de ces contacts.

En Iran, l'imam Khomeiny

rompait hier deux mois de silence pour apporter à mots couverts son soutien à Rafsanjani, vu comme l'artisan d'une ouverture vers l'Occident. Dans un discours radiodiffusé, l'imam Khomeiny a en effet approuvé les offres du président du Parlement iranien aux pays du Golfe sur la disponibilité de l'Iran pour une paix avec un régime irakien, même pro-américain, après le départ du président Saddam Hussein.

Ironisant d'autre part sur les rumeurs circulant à l'étranger à propos de son état de santé, le chef de la Révolution iranienne, âgé de 85 ans, soulignant que « la mort doit venir à tous », a affirmé que « la Révolution islamique s'est stabilisée » et que « la survie de la République repose désormais sur les forces armées et le peuple ».

— AFP, AP, UPI et Reuter

Aquino menace d'inviter le peuple à descendre dans la rue

■ MANILLE — La présidente Cory Aquino a adressé hier à Manille une très ferme mise garde aux militaires qui seraient tentés par un putsch, déclarant que, si besoin était, elle n'hésiterait pas à demander « au peuple de descendre dans la rue », comme lors des événements de février dernier qui l'avaient portée au pouvoir.

C'est la réponse la plus dure formulée jusqu'à présent par Mme Aquino aux rumeurs persistantes selon lesquelles des officiers fidèles au ministre de la Défense Juan Ponce Enrile tenteraient de s'emparer du pouvoir après le départ aujourd'hui de la présidente au Japon, où elle est attendue pour une visite de quatre jours.

S'adressant à une convention internationale de dentistes à Manille, Mme Aquino a déclaré: « Je ne laisserai pas les forces armées des Philippines se faire détruire par une poignée d'éléments égarés. La fonction d'un soldat est de combattre l'ennemi, non de combattre le gouvernement qu'il a justement pour ordre de servir ».

Faisant allusion à la révolte populaire qui l'a portée au pouvoir en février dernier, elle a ajouté: « Si cela s'impose, je vous demanderai une nouvelle fois de descendre dans les rues ».

La présidente a également adressé une mise en garde aux rebelles communistes qui seraient tentés de profiter de son absence pour lancer de nouvelles attaques contre le régime.

L'armée a été placée en alerte rouge à Manille même pour protéger le gouvernement. Selon le colonel Honestito Isleta, porte-parole en chef des forces armées, l'alerte a été décrétée en raison d'informations faisant état de l'infiltration de rebelles dans la capitale « pour profiter de l'actuelle confusion provoquée par les rumeurs de coup d'Etat ».

Auparavant, quelque 20 000 Philippins avaient envahi les rues de la ville pour manifester leur soutien à la présidente. Bayan, une organisation parapluie regroupant un million de

membres qui avait joué un rôle décisif en février, a également brandi la menace d'une grève générale, en cas de putsch.

Au cours du rassemblement, le beau-frère de la présidente, Agapito « Butz » Aquino, a déclaré: « La situation est sérieuse, mais pas critique ». Il a ajouté qu'un plan avait été mis en place pour prévenir toute tentative de coup d'Etat.

Tablant visiblement sur le soutien du chef d'état-major, le général Fidel Ramos et de la plupart des chefs militaires, la présidente a cherché à marginaliser les éventuels partisans d'un putsch. Elle n'a lancé aucune accusation mais on note qu'elle a donné des consignes de sécurité au général Ramos mais qu'à aucun moment elle n'a mentionné le nom du ministre de la Défense Juan Ponce Enrile, ce qui eût été pourtant normal, s'agissant de questions militaires. Mme Aquino ne serait pas sortie satisfaite d'un entretien samedi avec M. Enrile, a-t-on appris hier.

— AFP, Reuter, AP et UPI

La pire défaite du SPD en 40 ans

■ BONN — A moins de trois mois des législatives nationales du 25 janvier, le parti social-démocrate ouest-allemand (SPD) a subi hier sa plus sévère défaite en quarante ans aux élections régionales dans son fief traditionnel de Hambourg.

Tirant les leçons de cette véritable débâcle, le président du SPD, M. Willy Brandt, a annoncé une révision de la stratégie électorale de son parti. Les sociaux-démocrates doivent maintenant, selon M. Brandt, lutter pour empêcher que la coalition CDU-CSU du chancelier Kohl n'obtienne seule la majorité absolue au Bundestag en janvier prochain.

Le SPD a perdu à Hambourg près de 10 p. cent de voix (par rapport à son score de décembre 1982 où il avait obtenu la ma-

jorité absolue avec 51,3 p. cent). Pour la première fois de l'histoire de la RFA, il n'est pas le premier parti de la ville hanseatique, puisqu'il arrive avec moins de 41,4 p. cent des suffrages derrière l'Union chrétienne-démocrate du chancelier Kohl, qui elle passe les 42,2 p. cent (38,6 p. cent en 1982).

Le chancelier Kohl s'est empressé de saluer ces élections comme un « vote de confiance » pour son gouvernement.

Par ailleurs, les écolo-pacifistes, qui ont présenté pour ce scrutin une liste alternative (GAL), strictement féminine et féministe, ont réalisé un résultat exceptionnel de 3,6 p. cent, pour un total de 10,4 p. cent. Mais les libéraux du FDP, bien qu'en progression, ne seront pas repré-

sentes au parlement, faute d'avoir franchi la barre des cinq p. cent. Ils n'auraient recueilli que 4,8 p. cent des suffrages.

Hambourg se retrouve une nouvelle fois ingouvernable, avec ces résultats qui ne permettent pas de trouver une majorité absolue pour former un gouvernement. La CDU a proposé au SPD de conclure un accord de « grande coalition ». Mais le maire social-démocrate, Klaus von Dohnanyi, dont la popularité n'a pas suffi à limiter les dégâts pour le SPD, a une nouvelle fois exclu hier soir à la télévision toute coopération avec les Verts, un premier échec en 1982 l'ayant contraint alors à convoquer de nouvelles élections.

Pour le SPD, c'est un terrible coup de semonce qui intervient moins d'un mois après son sé-

re recul dans les élections régionales de Bavière, où il avait enregistré le 12 octobre son plus mauvais résultat depuis 1946. Du coup les espoirs du candidat-chancelier Johannes Rau de conquérir en janvier la majorité absolue, sans alliance avec les Verts, paraissent utopiques.

Désavantagé par une participation électorale réduite (75 p. cent au lieu de 85 p. cent en 82), le SPD a payé la dégradation de la situation économique dans le plus grand port et la plus grande ville industrielle de RFA. Et surtout, le parti a souffert de l'énorme scandale qui éclabousse la puissante confédération des syndicats ouest-allemands (le DGB qui lui est très proche): la vente par le DGB de son empire immobilier Neue Heimat, criblé de dettes.

— AFP, Reuter et UPI

Une formidable gaffe de Chirac

■ PARIS — Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, paisible diplomate de carrière, s'attendait à passer aujourd'hui une journée plutôt difficile.

LOUIS-BERNARD ROBITALLE
collaboration spéciale

À Londres, où se réunissent les responsables des diplomates des pays européens membres de la Communauté pour adopter des mesures contre la Syrie, l'ombre du Washington Times va planer sur les débats.

Officiellement, les pays concernés — Grande-Bretagne et Allemagne fédérale — ont décidé pour l'instant d'ignorer la déjà célèbre interview du premier ministre Jacques Chirac, publiée vendredi dernier par le quotidien ultra-conservateur de la capitale américaine. « M. Chi-

rac déclare avoir été mal interprété, il dément, donc l'incident est clos », déclarant en substance Londres et Bonn. L'affaire n'en continue pas moins de faire les manchettes des journaux et d'alimenter les conversations en coulisse. Les propos attribués au premier ministre français sont en effet énormes et tous les observateurs s'accordent à penser que M. Chirac les a bel et bien tenus, même si c'était « off the record » (pas pour publication).

Et on s'attendait aujourd'hui à un degré supplémentaire dans l'escalade avec la publication intégrale de l'interview accordée mardi dernier au directeur du Washington Times, Arnaud de Borchgrave. Auquel cas M. Chirac serait forcé de confirmer ses démentis précédents sans grande chance d'être cru, ou alors d'admettre qu'il a tenu des propos bien peu diplomatiques, mais très hasardeux.

Cité en style indirect mais de façon très détaillée, Jacques Chirac, selon Borchgrave, affirme trois choses. D'abord que, malgré le procès et les aveux du terroriste Hindawi à Londres, les « preuves anglaises » de l'implication des services syriens dans l'attentat manqué contre un avion d'El Al, en avril dernier (environ 350 passagers), ne sont pas concluantes — en un mot, Paris ne croit pas Londres. Ensuite, que le chancelier allemand Helmut Kohl lui aurait fait part du même scepticisme. Enfin, que M. Kohl aurait avancé l'hypothèse d'un coup monté des Services secrets israéliens (le Mossad) pour compromettre la Syrie.

La première affirmation n'a rien pour ravir les Britanniques, même s'ils ne se font guère d'illusions sur l'enthousiasme français à prendre des sanctions contre la Syrie (en raison notam-

ment des otages français de Beyrouth). Il n'en reste pas moins que le gouvernement français n'avait jamais mis en doute de manière aussi catégorique le dossier de Londres. Dossier en grande partie public, où l'on retrouve non seulement les aveux du terroriste Hindawi sur la Syrie, mais des contacts de ce dernier avec les officiels syriens, soit à Damas, soit à Londres. Bien qu'il y ait des zones troubles dans cette affaire, il y a décidément beaucoup de Syriens qui y apparaissent pour qu'on puisse disculper d'un coup la Syrie ou la croire victime d'une « machination ».

La seconde affirmation concerne les Allemands. Bien sûr, le chancelier Kohl n'a qu'à démentir les propos qu'on lui prête, et son porte-parole l'a déjà fait. Mais il n'a pas dû vraisemblablement se réjouir de voir Jacques Chirac le mettre en cause dans

un dossier aussi explosif. Un chancelier allemand qui aurait affirmé à son homologue français que les Israéliens étaient prêts à faire sauter un avion israélien avec 350 passagers pour monter un coup contre la Syrie, voilà qui ne fait pas très bon effet.

Lorsque Jacques Chirac semble clairement reprendre à son compte la thèse d'une provocation du Mossad, c'est une accusation énorme qu'il lance. Bien que, dans ce domaine de la guerre terroriste, tous les scénarios soient envisageables (CIA, KGB, etc.), il apparaît bizarre d'avancer une hypothèse aussi monstrueuse sans aucun élément de preuve. On a d'ailleurs peine à imaginer que les Services israéliens soient capables de prendre des risques aussi insensés. Si l'opinion américaine (ou israélienne) était convaincue un jour d'une machination aussi ignoble contre des civils en ma-

jorité israéliens, quel désastre politique ce serait.

En tout état de cause — et à moins que Borchgrave se « dégonfle » — cette affaire apparaît déjà comme une formidable gaffe du premier ministre Chirac, qui s'est refusé à tout commentaire sur la question samedi (devant une association juive) et hier (en compagnie de Kohl).

Même si Arnaud de Borchgrave renonçait à publier le texte intégral de l'interview ou si, dans ce texte intégral, les propos de Chirac étaient moins catégoriques que ce qui apparaît à l'heure actuelle, le premier ministre français apparaît pour un moment comme un chef de gouvernement bien imprudent dans ses jugements — au risque de choquer gravement ses partisans. Et faisant preuve, dans ses relations avec la presse, d'une naïveté proche de l'amateurisme.

— AFP, Reuter et UPI

**SAMEDI DANS
LA PRESSE**

LE CAHIER «EXCELLENCE 86»



Une rétrospective de l'excellence 86 dans les domaines de l'économie, des affaires sociales, des sciences, des arts et des sports!
Les 52 personnalités de la semaine en nomination au titre de Personnalité de l'année 86 de LA PRESSE vous rappelleront les hauts faits de l'actualité.

«EXCELLENCE 86»

DÉPÊCHES

ISRAËL-NUCLÉAIRE: le gouvernement israélien a reconnu hier qu'il détenait le technicien Mordechai Vanunu, mystérieusement disparu à Londres depuis plusieurs semaines après avoir révélé des secrets nucléaires israéliens à la presse britannique. Il dément toutefois que Vanunu «ait été enlevé» par les services secrets pour être emmené de force en Israël.

KENNEDY: Edward Kennedy a choisi de présider la commission du travail et des affaires sociales du Sénat, plutôt que celle des affaires judiciaires qui reviendra ainsi au sénateur Joseph Biden. M. Kennedy a dit vouloir «stopper la récente et honteuse tendance à négliger ceux qui sont dans le besoin» au profit de la Défense, et améliorer l'enseignement et la santé publique.

BANGLADESH: le président Ershad a demandé aux membres de son parti Jatiya de demeurer au Parlement pour l'ouverture officielle de ses travaux aujourd'hui, malgré l'appel à la grève générale lancée par l'opposition. Les députés doivent approuver un amendement constitutionnel qui ratifierait notamment les actions prises durant la loi martiale imposée en mars 1982.

INDE-TAMOULS: l'interpellation par la police indienne d'un millier de militants tamouls dans l'état du Tamil Nadu risque de se transformer en crise politique pour le premier ministre Rajiv Gandhi avant sa rencontre, cette semaine avec le président srilankais Junius Jayewardene. L'armée srilankaise a tué d'autre part onze séparatistes tamouls au cours du week-end.

CHINE-JAPON: en recevant le premier ministre Yasuhiro Nakasone, le numéro un chinois Deng Xiaoping a souhaité «mille ans d'avenir» à l'amitié sino-japonaise. Avec son homologue Zhao Ziyang, M. Nakasone avait auparavant abordé l'épineuse question du déficit de la balance commerciale chinoise avec le Japon, son principal partenaire commercial.

LIBAN: des combats entre Palestiniens et miliciens chiites ont fait rage hier au camp de réfugiés de Bourj al-Barajneh, à la périphérie sud de Beyrouth. En outre, Amal a libéré au Sud-Liban 180 Palestiniens capturés au cours des affrontements des dernières semaines aux abords des camps près de Tyr et Saïda.

BOTHA: le président Pieter Botha effectue aujourd'hui en France une visite privée pour inaugurer à Longueval le musée d'un mémorial aux victimes sud-africaines des deux guerres mondiales. Sa venue a déjà provoqué des manifestations et de vives protestations en France et dans divers pays africains.

COLOMBIE: quelque 70 personnes, dont 15 soldats, ont été tuées la semaine dernière en Colombie au cours d'affrontements entre l'armée et la guérilla. La plupart des affrontements se sont produits dans la province d'Antioquia (nord).

GIL GBS GENERAL BEARING SERVICE

SKF

TOUTES GRANDES ROUES roulement à billes et à rouleaux

2517, Hargrave (coin Hochelaga)
1200, rue Notre-Dame ouest
5900, rue Saint-Jacques
1522, boul. des Laurentides
800, boul. Saint-François (Long)
1204, boul. Saint-Denis
Saint-Laurent
1000, Saint-Philippe

OUVERT le samedi 9h-18h
937-7423

Rien d'inattendu... rien d'inexpliqué... C'EST PROMIS!



RABAIS jusqu'au samedi 15 nov. 1986

sur pièces et main-d'oeuvre pour la révision des freins à tambour (no 13-9906-2).

Note: 1 coupon par véhicule



RABAIS jusqu'au samedi 15 nov. 1986

sur pièces et main-d'oeuvre pour la révision des freins av. à disque (no 13-9904-6).

Note: 1 coupon par véhicule



**Canadian Tire...
plus que jamais
c'est le
meilleur choix**



MONTRÉAL ET BANLIEUES
Centres-autos ouverts dès 8h

**Venez
nous
voir!**



**Expert-Auto
MOTOMASTER**

Entretien des freins

Regarnissage des freins à tambour **54⁹⁵** 2 roues

Comprend: •Sabots de freins •Rectification des tambours •Appoint d'huile au maître-cylindre •Inspection. 13-9905-4

Révision des freins à tambour **99⁹⁵** 2 roues

Comprend: •Pièces et service indiqués ci-dessus •ET révision des cylindres de roues •Remplacement des fixations (s'il y a lieu). 13-9906-2

Pour la plupart des autos

Regarnissage des freins AV à disque **69⁹⁵*** 2 roues

Comprend: •Plaquettes de freins •Rectification des disques •Graissage des paliers (s'il y a lieu) •Appoint d'huile au maître-cyl. 13-9903-8

Révision des freins AV à disque **169⁹⁵*** 2 roues

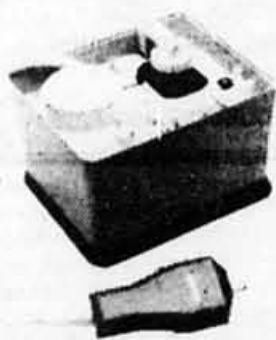
Comprend: •Pièces et service indiqués ci-dessus •ET révision et remontage des étriers •Remplacement des fixations et des joints à graisse (s'il y a lieu). 13-9904-6

*Plaquettes métalliques \$10.00 (en sus)

**Plaquettes et sabots garantis
tant que vous gardez votre auto**

Les plaquettes et les sabots de 1^{re} qualité, posés dans un Centre-Auto Canadian Tire, sont garantis **tant que vous gardez votre véhicule** (véhicules commerciaux exclus). Les frais de pose sont couverts un an ou 20 000 km. Détails dans nos magasins.

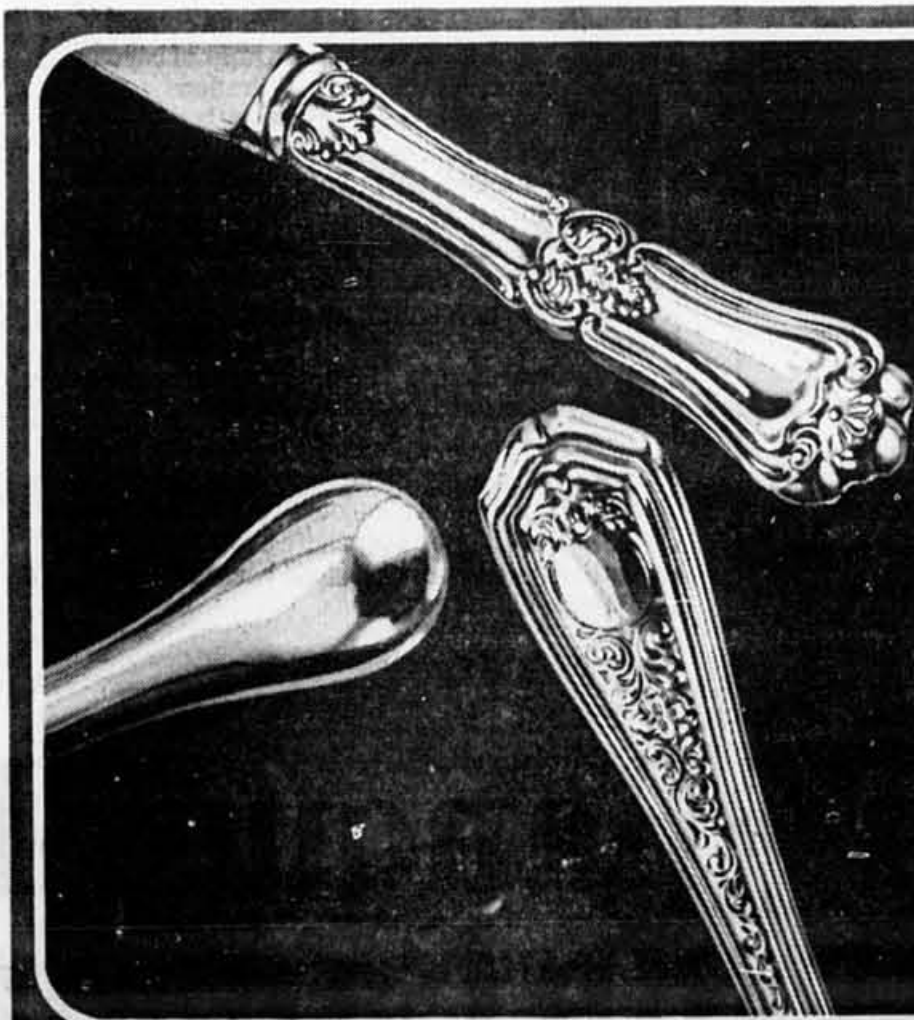
RHUMES ET RHINITES



Voici le **Rhinotherm®**, l'inhalateur hyperthermique qui soulage les rhumes et les rhinites. Aucune substance médicamenteuse.

Pour une démonstration sans obligation aucune

Régent ST-Pierre 4338, ST-DENIS, MTL
INC. 849-2407 ou 288-1984
C. MARTIN JR. EXT. SANS FRAIS: 1-800-361-5146



**Jusqu'à
20% de rabais**

La coutellerie Regency de Birks... trois façons de dresser une table élégante. Et d'épargner! "Old English", "Marlborough" et "Richmond". Venez constater vous-même la beauté unique, inhérente à tout le plaqué argent qui porte le nom "Regency"... Le sceau de qualité inimitable. Réalisés de main de maître par nos propres orfèvres canadiens. Offre limitée à 10 jours.

Couvert à déjeuner, 5 pièces: Prix Rég., \$105., réduit à \$85.

Rabais de 15% sur les pièces de service assorties. (Pièces disponibles pour réassortiment.)

Uniquement chez **BIRKS**

Revivez les bons moments de l'actualité, en humour, en chansons, en musique et découvrez la Personnalité de l'année 86 de LA PRESSE.

**Gala
"EXCELLENCE 86"
La Presse**

Soyez au rendez-vous de l'excellence aux Beaux Dimanches de Radio-Canada à 19 h 30.



Aujourd'hui, la Banque Continentale devient la Banque Lloyds. Qu'est-ce que cela signifie pour la clientèle bancaire?



Cela signifie que nous continuerons d'offrir les mêmes services à nos clients, mais qu'il y aura une différence importante

Nos employés et nos dirigeants dévoués continueront de vous offrir les mêmes services dans les mêmes succursales en conservant la même approche qui nous distingue depuis longtemps dans le monde bancaire canadien. Quelle est alors cette différence importante? En devenant la Banque Lloyds du Canada, nous nous joignons à une entreprise qui se classe parmi les établissements financiers les plus anciens, les plus considérables et les plus respectés au monde.

Cela signifie que nous nous retrouvons parmi les grands

Établie en 1765, la Banque Lloyds, dont le siège social se trouve à Londres, est l'une des principales banques de Grande-Bretagne. Avec ses 2900 succursales, des bureaux dans 47 pays et 70 000 employés aux quatre coins du monde, la Banque Lloyds présente un actif supérieur à 90 milliards de dollars. En termes de bénéfices, elle occupe la neuvième place à l'échelle mondiale.

La Banque Lloyds possède des succursales partout au Royaume-Uni, 22 bureaux aux États-Unis (où nous faisons affaire depuis près de 100 ans), 64 en Amérique latine (où nous sommes établis depuis 150 ans) et des bureaux importants en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, en Europe occidentale et dans les grands centres financiers du monde.

La Banque Lloyds du Canada a maintenant 54 succursales, situées dans les principaux centres canadiens, de Saint-Jean, Terre-Neuve, à Victoria, en Colombie-Britannique. Avec ses 1600 employés et un actif dépassant six milliards de dollars, la Banque Lloyds du Canada est la septième banque en importance au Canada.

Cela signifie la meilleure cote d'évaluation pour nos déposants

La Banque Lloyds du Canada a obtenu la cote R-1 (élevée) du Dominion Bond Rating Service.

Cela signifie que des équipes hautement qualifiées, dont la réputation n'est plus à faire, peuvent maintenant vous offrir des services encore meilleurs

Nos débuts dans le monde des affaires canadien remontent à 1925. Depuis ce temps, nous avons acquis notre réputation de prêteurs habiles et dynamiques, nous détenons un portefeuille de prêts de qualité supérieure et avons à notre actif un nombre enviable de services innovateurs. Par exemple, nous avons été la première banque nationale à offrir un compte d'épargne à intérêt quotidien et un rapport bancaire mensuel comprenant toutes les opérations bancaires, pas seulement les chèques; la première à verser un intérêt concurrentiel sur les comptes d'épargne en dollars US et à offrir un compte de gestion d'entreprise ainsi qu'un compte destiné aux dirigeants et aux administrateurs entièrement informatisés. À ce jour, nous sommes les seuls dans le milieu bancaire à fournir un service bancaire informatisé à domicile. Et vous pouvez vous attendre que nous demeurerons à l'avant-garde en matière de services bancaires.

Pourtant, bien que cette liste semble impressionnante, notre plus grand atout a toujours été nos employés. Ces personnes, prêtes à répondre à tous vos besoins en matière de services bancaires, vous les retrouverez à la Banque Lloyds du Canada.

Cela signifie que nous chercherons activement à vous offrir nos services, pour vos besoins personnels et d'affaires

Même si la Banque Lloyds a des bureaux partout au monde, elle prend un soin particulier à se trouver au cœur de l'action. Nous voulons nous implanter là où les activités économiques sont importantes, puis relier nos nouveaux bureaux à notre réseau global de services. Cette stratégie nous a été exceptionnellement favorable de même qu'aux particuliers et aux entreprises qui nous ont permis de demeurer en affaires depuis si longtemps.

Que vous soyez un ami de longue date ou que vous vous joigniez à nous, nous croyons que vous trouverez, à la Banque Lloyds du Canada, tout ce que vous exigez d'une relation bancaire professionnelle et productive... et encore plus.

Sachez que nous tenons à vous offrir nos services bancaires.

Particuliers, gens d'affaires, veuillez prendre note

que de nombreux clients de la Banque Lloyds continueront d'utiliser leurs chèques de la Banque Continentale pendant un certain temps. Ces chèques seront honorés par la Banque Lloyds sous réserve, évidemment, des pratiques bancaires habituelles. Nous apprécions votre collaboration.



Banque Lloyds du Canada

PLACEMENTS

Michel Girard

RÉER

Une décision illogique du fisc

■ Eh bien, j'en ai appris une bonne cette semaine. Imaginez-vous que nous n'avons pas le droit d'inclure des options de vente dans notre REER autogéré. Ainsi en a décidé le fisc fédéral.

Cette décision de Revenu Canada est d'autant plus étonnante que l'on peut mettre à peu près n'importe quoi dans ce type de régime enregistré d'épargne-retraite que l'on administre soi-même: des actions, des bons de souscriptions, des options d'achat d'actions, des obligations, des débiteurs, des unités de fonds mutuels, des bons du trésor, des certificats de dépôt, etc.

Il s'agit d'une situation de deux poids deux mesures car Revenu Canada dit oui aux options d'achat (Call) mais non aux options de vente, communément appelées «Put». Pourquoi? Parce que l'alinéa 4 900 (1) (c) du Règlement de l'impôt sur le revenu se réfère à un «droit d'achat» alors que l'option de vente constitue pour le détenteur un «droit de vendre» un lot déterminé d'actions. Et ce «droit de vente» leur apparaît «illogique», pour reprendre les mots d'un porte-parole de Revenu Canada.

Dès le moment où Revenu Canada accepte que des actions, des options d'achat d'actions, des bons de souscriptions, etc. puissent être inclus dans un REER autogéré, ou est l'illogisme dans le fait de vouloir protéger son investissement par l'achat d'options de vente.

Jusqu'à preuve du contraire, on investit dans un REER dans le but de se ramasser un petit capital pour ses vieux jours. On a donc intérêt, lorsqu'on inclut des actions dans un REER, à mettre les meilleures chances de son côté. Il y a plusieurs façons d'y parvenir, notamment le fait d'acheter des actions fortement recommandées par les analystes des maisons de courtage et de choisir les secteurs boursiers les moins risqués.

En outre, il est prouvé que l'un des moyens les plus efficaces de protéger ses arrières en cas de chute de ses titres demeure l'option de vente. Celle-ci assure une protection quasi complète contre le risque d'une baisse.

Exemple: supposons que l'on achète 300 actions de Banque Royale du Canada à \$34. Pour se couvrir devant une éventuelle baisse qui pourrait survenir au cours des six prochains mois, on peut acheter des options de vente avril 32 1/2. Prime à payer: \$195 (trois options de vente X \$65 l'unité). Une option couvre 100 actions. Si à l'échéance, en avril, le cours de l'action se situe au-dessus de 32 1/2, on perdra notre prime. Mais dans l'hypothèse où le titre chute en bas de 32 1/2, on est complètement protégé. Il pourrait reculer à \$28 que cela nous dérangerait plus ou moins puisqu'on est assuré, grâce aux options de vente, de recevoir pour nos actions au moins \$32 1/2. Remarquez bien qu'on n'est pas obligé de se départir de ses actions puisque les options de vente que l'on a achetées peuvent être revendues sur le marché boursier.

Vu sous cet angle, l'achat d'une option de vente constitue une sorte d'assurance contre la baisse éventuelle d'un titre. Deux questions pour le ministre fédéral du Revenu, Elmer MacKay:

■ ou est la logique dans le fait d'empêcher un épargnant de protéger le capital qu'il investit dans des actions admissibles à un REER autogéré?

■ ou la logique dans le fait de permettre à un épargnant de se lancer, à l'intérieur de son REER, dans des opérations de spéculation en achetant des options d'achat d'actions alors qu'on lui interdit d'opter pour des mesures de protection de son capital?

LES EMPRUNTS

Changeons maintenant de sujet. Avant d'emprunter de l'argent pour l'investir dans l'achat d'unités de fonds mutuels ou de quelque autre régime collectif de placement, il faut savoir exactement dans quoi on s'embarque.

S'il était si facile que cela de doubler rapidement le capital que l'on peut mettre dans un de ces régimes collectifs de placement, pourquoi les vendeurs ou les conseillers en placement «perdent-ils» leur temps à essayer de vous vendre leur salade? Ne serait-il pas plus «payant» pour eux de se concentrer plutôt sur leur propre placement?

S'ils ont du temps à «perdre» avec vous, c'est parce qu'il leur faut, eux aussi, gagner leur pain. Il faut croire que leurs propres placements ne rapportent pas encore suffisamment d'argent pour se payer le luxe de ne point vous solliciter.

S'il vous arrive qu'un conseiller en placement vous propose un plan sur le rendement d'un investissement donné, il ne faut pas se gêner pour lui poser le plus de questions possibles sur le sérieux de son hypothèse.

Le rendement proposé est-il garanti? On devinera que la réponse est évidemment non. Qu'arrivera-t-il si le marché boursier s'enlève sur une pente descendante? Sur quoi se base-t-il pour affirmer que les abris fiscaux, si tel est le cas, dureront au moins cinq ans? Quels sont les frais réels?

Il est certain qu'emprunter de façon raisonnable pour effectuer un placement peut devenir une décision judicieuse. D'autant plus que les intérêts sont déductibles de ses revenus. Mais il faut y aller molo et surtout ne pas tout investir dans le même fonds et la même société.

Transactions des initiés

Par ailleurs, pour le deuxième mois de suite, selon Richardson Greenshields, ce sont les sociétés de gestion qui ont obtenu la faveur des initiés (principaux actionnaires, administrateurs et cadres). Évalué en fonction d'un indice de confiance qui varie de -1 (pire performance) à +1 (meilleure performance), le secteur des sociétés de gestion a obtenu en octobre un indice de confiance de +0,51. Les quatre compagnies qui ont obtenu la plus grande confiance dans ce secteur par ordre: Canadien Pacifique, Power Corp., First City Financial, Jannock.

Au deuxième rang, on retrouve le secteur des pipelines qui a enregistré un indice de confiance de +0,31. La troisième place est allée au secteur des produits de consommation avec une note de confiance de +0,17. Suivent ensuite les secteurs transport (+0,09), distribution (+0,07), communications et média (-0,07), immobilier et construction (-0,12), produits industriels (-0,18), papiers et produits forestiers (-0,35), services financiers (-0,43) et services publics (-0,63).

LE SORT DE GM STE-THÉRÈSE INQUIÈTE LE PREMIER MINISTRE

Mulroney: le libre-échange peut survivre aux démocrates

■ HULL — L'arrivée des démocrates aux commandes du Sénat américain, à la suite des élections législatives de la semaine dernière, ne condamne pas nécessairement les négociations sur libre-échange à l'échec.

LAURIER CLOUTIER

C'est du moins ce qu'a soutenu hier le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, alors qu'il était pressé de questions par les journalistes. Il venait de livrer un message rassurant devant 700 membres de la Chambre de commerce du Québec, réunis en congrès à Hull.

Mais le premier ministre reconnaît que la décision de General Motors, qui vient d'annoncer 29 000 mises à pied dans 11 usines aux USA, est inquiétante pour l'usine Sainte-Thérèse.

Le premier ministre avoue que les USA sont fascinés maintenant par le protectionnisme alors que le Canada a pris la direction du libre-échange. «Il aurait été plus facile de rester chez nous mais on n'a pas d'autre choix que de les convaincre», dit-il.

«L'avantage du libre-échange va bien au-delà des emplois pour les

jeunes. Il fera du Canada un pays plus combatif et compétitif. Il lui donnera des marchés plus sûrs. Profitons-en pour bâtir un nouveau pays», dit-il.

Le Canada exporte plus de 30 p. cent de sa production, dont 75 p. cent aux USA, ont souligné des spécialistes et hommes d'affaires participant à des panels dans le cadre du congrès de la Chambre de Commerce.

Jacques Parizeau, ex-ministre des Finances du Québec, estime que le libre-échange représente pour le Canada, et surtout pour le Québec, «des possibilités tout à fait remarquables» mais encore faut-il savoir quelle sera la monnaie d'échange.

Les USA pourraient exiger par exemple de pouvoir prendre le contrôle d'institutions financières canadiennes. Ottawa et Québec défendent maintenant ces prises de contrôle mais révisent le dossier dans le cadre du décloisonnement. «C'est un des éléments majeurs de la stratégie canadienne», déclare Jacques Parizeau.

L'ex-ministre ajoute que les gens d'affaires québécois sont majoritairement en faveur du libre-échange parce qu'ils ont commencé à percer le marché américain et y connaissent souvent de grands succès.

«C'est grâce aux exportations que les entreprises québécoises sont devenues riches et en santé», conclut-il.

Pierre Macdonald, ministre québécois du Commerce extérieur, révèle de son côté, en entrevue, que Québec se prononcera pour ou contre le libre-échange au printemps quand le comité mis sur pied à cet effet aura complété son travail. «Je suis confiant. On peut ouvrir nos marchés sans avoir peur de sacrifier notre spécificité».

Le président et éditeur de LA PRESSE, Roger-D. Landry, a souligné que l'opinion des gens d'affaires sur le libre-échange varie d'une compagnie à l'autre, selon le secteur d'activités. Quant à lui, il se dit inquiet. «Ottawa ne semble pas entièrement convaincu du bien-fondé de sa propre initiative».

Plus coloré que jamais, Louis Laperle a bien fait rire lorsqu'il s'est prononcé «pas carrément pour le libre-échange. Ce serait désastreux pour les emplois, le développement économique, l'évolution de notre société et le maintien de notre identité politique et culturelle».

La nouvelle présidente de la Chambre, Guylaine Saucier, souligne que le Québec gagnerait 300 000 emplois avec le libre-

échange, contre 570 000 pour le Canada au total. «Mais il faut accentuer la pénétration de tous les marchés, pas seulement celui des USA».



M. Jacques Parizeau

Parizeau se porte à la défense des abris fiscaux

■ HULL (PC) — Avant de faire disparaître les abris fiscaux, le gouvernement devrait se rappeler qu'ils peuvent constituer un outil efficace pour faciliter la pénétration du marché américain.

C'est ce qu'a déclaré, hier, l'ex-ministre des Finances du Québec Jacques Parizeau, dans le cadre d'un débat sur le libre-échange organisé par la Chambre de commerce du Québec à Hull.

M. Parizeau, actuellement professeur à l'École des Hautes études commerciales, a fait une liste des outils pouvant faciliter la pénétration du marché américain dans un contexte de libre-échange.

Il a fait une large place à la fiscalité, un outil qui pourrait combler en partie le vide laissé par une utilisation moindre des subventions.

Cependant, la société nord-américaine est dans un mouvement de réforme fiscale, et la tendance est à la disparition des abris fiscaux.

M. Parizeau a reconnu qu'il faut simplifier notre système fiscal, mais il ne faut pas nécessairement faire disparaître tous les abris fiscaux par la même occasion, a-t-il affirmé.

Pour être compétitives sur le marché américain dans un contexte de libre-échange, les entreprises devront avoir beaucoup de capitaux. En l'absence de subventions, elles devraient pouvoir profiter de mesures fiscales leur permettant de posséder de tels fonds, a-t-il ajouté.

«Avant de toucher les dépenses fiscales, le gouvernement doit se demander comment s'en servir pour accroître les fonds nécessaires aux entreprises», a lancé M. Parizeau.

Pratiques compensatoires

L'ancien ministre péquiste a soutenu que l'objectif principal des négociations sur la libéralisation des échanges avec les États-Unis devrait être de baliser les pratiques compensatoires.

«Il est déraisonnable de penser que les Américains renonceraient à ces pratiques, a-t-il expliqué. Il est cependant raisonnable de demander de soumettre les mesures compensatoires à des règles claires pour tous».

LA SPÉCIALITÉ DE PATHONIC

Les émissions de télé pour enfants valent des millions

■ «Si Pathonic réussit sa percée internationale en vendant des émissions pour enfants aux États-Unis et en France, notre chiffre d'affaires annuel atteindra \$100 millions dans cinq ans», affirme le président du conseil de l'entreprise, Paul Vien.

Pathonic, c'est le réseau de télévision québécois dont le siège social est à Québec et qui a conclu avec Nathalie Simard une entente d'exclusivité de cinq ans, «qui est, de dire M. Vien, comme un contrat de joueur de hockey et qui en fait l'artiste la mieux payée au Canada».

Le réseau, lui-même affilié à TVA, dont il constitue 40 p. cent de l'auditoire global, se compose des stations CHLT à Sherbrooke, CHEM à Trois-Rivières, CFM à Québec, M15, qui est la station anglophone de la Vieille Capitale, CFE à Rimouski et CMT à Rivière-du-Loup. CHAU de Carleton y est affilié.

Pour l'année financière qui débutait le 1^{er} septembre dernier, le chiffre d'affaires de la compagnie Réseau Pathonic Inc., qui est inscrite en bourse, devrait s'élever aux environs de \$53 millions et les bénéfices après impôts seront, selon le président, de l'ordre de \$5,5 millions à \$6 millions.

Il s'agit aux yeux de M. Vien d'un revirement extraordinaire. Lorsque Pathonic, qui ne possédait alors que les stations de Sherbrooke et Trois-Rivières, a acheté il y a deux ans Télé-Capitale (les deux stations de Québec et CFE) de la Corporation de gestion La Verendrye, la nouvelle acquisition avait un endettement de plus de \$64 millions, un déficit en capital de l'ordre de \$2,8 millions et «elle perdait systématiquement de l'argent».

Télé-Capitale était de plus «une véritable institution gouvernementale» avec une imposante structure hiérarchique «où les gens s'écrivaient des mémos plutôt que de se parler». Le 14 février dernier, dans ce qu'on a appelé le Massacre de la Saint-Valentin, «un étage complet d'employés a été éliminé parce qu'il fallait faire un grand grand ménage dans cette compagnie qui était en chute libre depuis trois ans».

C'est Lévesque Beaubien, de dire M. Vien, qui avait approché Pathonic au sujet de Télé-Capitale et les analystes en étaient venus à la conclusion qu'il fallait y injecter \$25 millions en capital. «Tout en ne risquant, dit-il, que \$2 millions, pour



M. Paul Vien.

photo Luc Perrault, LA PRESSE

ne pas ruiner les stations de Sherbrooke et Trois-Rivières, Pathonic a pris le contrôle de Télé-Capitale. Le reste du financement est venu d'une émission d'actions de \$24 millions admissible au REA, qui a servi à rembourser une partie de la dette».

En 1979, M. Vien, qui était jusqu'à et depuis 1965 à l'emploi de Nesbitt Thompson, avait acheté de Télémedia pour \$10,5 millions les stations de Sherbrooke et Trois-Rivières en investissant \$104 000 de sa poche et en convaincant deux partenaires d'injecter \$14 000 chacun. En investissant \$68 000 dans l'affaire, Télé-Métropole apportait les garanties financières qui permettaient à la banque d'accepter la transaction.

Nathalie, un contrat renouvelable

Tout comme Nathalie Simard, dont le contrat sera renouvelable pour une autre période de cinq ans quand il expirera, Pathonic, qui compte 414 employés, a choisi son créneau: les enfants. Dans quelques semaines, M. Vien se rendra à Paris

pour tenter d'y vendre Le Village de Nathalie. Il n'est pas peu fier par ailleurs d'avoir réussi à vendre, pour cette émission, sur le réseau TVA, tous les «espaces» publicitaires autorisés par le CRTC (six minutes par demi-heure) à des compagnies qui s'adressent aux enfants grâce à la «publicité sociétale, avec l'approbation de l'Office de la protection du consommateur». L'émission coûte cette année \$1,2 million et rapporte des revenus bruts de \$1,8 million.

Mais il voit plus grand encore, car il négocie avec deux «majors» américains la vente de deux émissions, une de marionnettes et une autre qui serait un mariage d'Alice au pays des merveilles et du Magicien d'Oz, avec une vedette locale et des décors réalisés par ordinateur. Les coûts seraient tellement élevés («\$6 000 par seconde en programmation informatique pour les décors à l'heure actuelle»), que l'émission devra sans doute être réalisée en co-production. «Les conversations avec les Américains sont très positives», dit M. Vien.

À NOTER

AUJOURD'HUI
■ Assemblée générale spéciale de Multidev Immobilier Inc. Au Ritz, salle canadienne, 10 heures. Renseignements: 931-0550.

DEMAIN
■ Conférence de presse du ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte, à l'occasion de la deuxième année du concours «Les grands prix du tourisme québécois». À l'Hôtel de l'Institut (salle Aurora), 3535, rue St-Denis. Renseignements: 873-3364.
■ Assemblée annuelle de Morgan Trustco. Au Reine Elizabeth, Gallery 2 Room, à 14 heures. Renseignements: 878-3861.
■ Assemblée annuelle de Sumabus. Au Reine Elizabeth, salon MacKenzie, à 11 heures.

MERCREDI
■ Déjeuner-causerie de la Société pour le Progrès de la Montérégie. Une allocution sera pro-

noncée par M. Bernard Poulin, président de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec. Thème: «Les relations entre les firmes d'ingénierie et les divers milieux économiques et politiques.» Le Sheraton Saint-Laurent, sur l'île Charron à Longueuil. Renseignements: 288-2032.
■ Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal. Conférencier invité: M. Pierre Fortier, ministre délégué à la privatisation. Le Quatre Saisons. Renseignements: 288-9090.
■ Conseil du Patronat du Québec. Session intensive de deux jours pour ceux qui veulent maîtriser tous les aspects de la loi 42: accidents du travail et maladies professionnelles. Au C.P.Q., 2075, rue Université, suite 606. Renseignements: 288-5161.

JEUDI
■ Congrès annuel de l'APCHQ (Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec) jusqu'au samedi 15 novembre, sous la pré-

sidence d'honneur de M. Reginald T. Ryan, président du conseil d'administration de la Compagnie d'assurances d'hypothèques du Canada. Au Méridien. Renseignements: 277-9800 ou 353-9960.

■ Déjeuner-causerie de Le cercle finance et placement du Québec. M. David W. Kerr, vice-président et secrétaire, Edper Investments Ltd. Renseignements: 879-2506.

VENDEUR

■ Dans le cadre des conférences-midi de Finance, Valeurs québécoises. La compagnie Tembec avec M. Pierre Monahan. Au Centre-Sheraton à Montréal. Renseignements: 842-1131.
■ Ateliers au Salon bureauquique Grand-Portage 1986: «À l'écoute de la PME». Thèmes: les besoins et les équipements, l'implantation et la formation, l'organisation du bureau et les communications. Au Collège de Rivière-du-Loup. Renseignements: (418) 862-6903, poste 250.

TABLEAU RÉA Régime d'épargne-actions

Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 31-10-86	Prix au 7-11-86
Abcoust 85	150	\$ 7.00	\$ 4.50	\$ 5.00
Acier Leroux 86	100	\$ 5.00	\$ 4.55	\$ 4.55
ADS Associes 85	100	\$ 5.00	\$ 4.80	\$ 4.75
A. Lambert Inter 86	100	\$ 5.00	\$ 3.95	\$ 3.80
Aligro 84	150	\$ 5.00	\$ 20.40	\$ 20.40
Aliment. Couche Tard 86	150	\$ 2.25	\$ 3.00	\$ 3.70
Amusecor 83	150	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 3.70
Armtex 85	150	\$ 2.00	\$ 1.55	\$ 1.60
Ariopex 85	150	\$ 5.00	\$ 8.40	\$ 8.30
Astral Bellevue 82	100	\$ 4.50	\$ 15.00	\$ 15.00
Autopoint 86	100	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 2.20
Banque d'Epargne 83	100	\$ 18.50	\$ 29.10	\$ 29.00
Banque Nationale 85	50	\$ 18.50	\$ 28.20	\$ 28.70
Bestar 86	100	\$ 5.75	\$ 5.40	\$ 5.40
Biotech 84	150	\$ 5.00	\$ 4.25	\$ 4.65
Bombardier B. 85 (frac. 2-1)	75	\$ 6.50	\$ 14.00	\$ 14.20
Boutique San Francisco 85	150	\$ 5.75	\$ 7.70	\$ 8.20
Builtrite Nightingale 85	100	\$ 8.50	\$ 7.60	\$ 8.00
Cambior 86	75	\$ 10.00	\$ 14.20	\$ 15.50
Canam Manac A 84	100	\$ 3.17	\$ 13.20	\$ 12.40
Canam Manac A 86	50	\$ 15.50	\$ 13.20	\$ 12.40
Cancom 84	150	\$ 5.00	\$ 11.50	\$ 11.50
Cascades 82 (frac. 2-1)	150	\$ 0.62	\$ 13.30	\$ 12.60
Cascades 84 (frac. 2-1)	100	\$ 2.34	\$ 13.30	\$ 12.60
Cascades 85 (frac. 2-1)	100	\$ 5.38	\$ 13.30	\$ 12.60
CB Pack 84	75	\$ 12.75	\$ 20.00	\$ 20.40
Central Dynamics priv. A 85	150	\$ 5.00	\$ 1.60	\$ 1.60
Ciment St-Laurent A84 (frac. 2-1)	75	\$ 6.00	\$ 19.50	\$ 19.00
Ciment St-Laurent A85 (frac. 2-1)	50	\$ 11.00	\$ 19.50	\$ 19.00
Circo Craft Inc. 84	150	\$ 8.25	\$ 8.30	\$ 8.30
Circuits Helix 83	100	\$ 4.50	\$ 3.50	\$ 3.50
CFC Inc. 85	75	\$ 13.75	\$ 19.40	\$ 19.50
Conterm Inc. 83	150	\$ 8.62	\$ 1.15	\$ 1.05
Consolidated Bathurst 85	50	\$ 16.75	\$ 25.40	\$ 28.00
Continental Pharma Croysan A 85	100	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 6.20
Continental Pharma Croysan B 85	150	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 6.00
Corp. Fin. Power 85 (frac. 2-1)	50	\$ 13.68	\$ 20.60	\$ 22.40
Credit Indus. Desjardins 86	50	\$ 6.50	\$ 6.50	\$ 6.40
Datagram Inc. 84	150	\$ 3.00	\$ 2.19	\$ 2.10
Datamark 85	150	\$ 2.00	\$ 6.10	\$ 5.50
Dinast 86	75	\$ 2.00	\$ 2.65	\$ 2.75
Dofor Inc. 85	50	\$ 9.75	\$ 16.00	\$ 16.10
Domco Ltee 86	50	\$ 13.25	\$ 8.70	\$ 9.10
Domtar Inc. 85	50	\$ 23.40	\$ 33.40	\$ 35.00
Donohue Inc. 83	100	\$ 10.38	\$ 28.20	\$ 28.60
Donohue Inc. 85	50	\$ 17.38	\$ 28.20	\$ 28.60
Dufresnoy Inc. 82	100	\$ 0.60	\$ 0.22	\$ 0.30
Entreprises Hartco 84	150	\$ 7.00	\$ 3.10	\$ 3.05
Equipements Denis 85	150	\$ 2.00	\$ 3.25	\$ 3.25
Exploration Augmitto 85	150	\$ 1.50	\$ 0.85	\$ 0.85
Exploration Brosnor 85	100	\$ 0.88	\$ 0.30	\$ 0.29
FCA International 84 (frac. 2-1)	100	\$ 9.00	\$ 19.20	\$ 19.00
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 13.00	\$ 13.00
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6.00	\$ 7.00	\$ 7.30
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 8.40	\$ 8.40
Fourgons Transit 86	75	\$ 4.00	\$ 4.00	\$ 4.30
Geoffrion Leclerc 86	75	\$ 5.00	\$ 5.40	\$ 6.00
Goodfellow 84	150	\$ 5.00	\$ 4.20	\$ 4.20
Groupe Champlain 86	100	\$ 3.00	\$ 3.35	\$ 3.25
Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 8.00	\$ 8.00	\$ 8.40
Groupe Immobilier Grilli 86	100	\$ 9.00	\$ 8.00	\$ 7.40
Gr. Jean Coutu Inc. 86	50	\$ 8.00	\$ 7.70	\$ 8.10
Groupe Kaufel 85 (frac. 3-1)	150	\$ 2.00	\$ 5.30	\$ 5.60
Groupe Kaufel 86 (frac. 3-1)	75	\$ 6.25	\$ 5.30	\$ 5.60
Groupe Lacroix 85	150	\$ 3.50	\$ 2.00	\$ 1.85
Groupe La Laurentienne 85	50	\$ 10.00	\$ 10.40	\$ 10.50
Groupe La Laurentienne 86	50	\$ 14.00	\$ 10.40	\$ 10.50
Groupe Sanivan 85	100	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.55
Groupe SNC 85	50	\$ 13.00	\$ 11.50	\$ 11.70
Groupe Totec 85	150	\$ 2.00	\$ 3.40	\$ 3.10
Groupe Totec 86	100	\$ 6.50	\$ 3.40	\$ 3.10
Gr. Transcontinental GTC 84	150	\$ 4.37	\$ 11.70	\$ 11.50
Gr. Transcontinental GTC 86	75	\$ 12.87	\$ 11.70	\$ 11.50
Groupe Videotron 85	75	\$ 7.75	\$ 16.30	\$ 16.00
Groupe Videotron 86	50	\$ 17.00	\$ 16.30	\$ 16.00
Guardcor Invest. 85	150	\$ 10.00	\$ 6.00	\$ 6.00
Ideal Metal 85	150	\$ 5.25	\$ 4.80	\$ 4.55
Imasco 81	100	\$ 18.07	\$ 34.70	\$ 33.50
Imasco 86	50	\$ 34.50	\$ 34.70	\$ 33.50
Industries Charan Inc. 84	150	\$ 3.25	\$ 14.30	\$ 14.20
Industries Charan Inc. 85	100	\$ 10.00	\$ 14.30	\$ 14.20
Industries Pantorama 86	100	\$ 5.50	\$ 5.10	\$ 5.40
Industries Triton Inc. 86	100	\$ 7.75	\$ 4.25	\$ 4.35
IPL 85	150	\$ 5.75	\$ 6.70	\$ 6.50
Lambert Somec 85	150	\$ 3.25	\$ 4.40	\$ 4.00

Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 31-10-86	Prix au 7-11-86
Laperrière et Verreault 86	100	\$ 4.00	\$ 6.20	\$ 6.00
Lavalin Tech 85	100	\$ 5.00	\$ 2.84	\$ 2.70
La Verendrye 83	100	\$ 4.00	\$ 3.25	\$ 3.30
Le Groupe Forex 83	100	\$ 5.00	\$ 0.71	\$ 0.75
Lépine Cloutier 86	100	\$ 2.50	\$ 2.35	\$ 2.45
Les Industries Amisco 86	100	\$ 5.25	\$	\$ 5.20
Levesque, Beaubien et Co. Inc. 86	50	\$ 8.75	\$ 6.70	\$ 6.70
Le Groupe ACSI Inc. 85	150	\$ 2.00	\$ 3.40	\$ 3.25
Le Groupe Cogeco 85	100	\$ 7.50	\$ 8.10	\$ 8.50
Le Groupe Cogeco 86	75	\$ 9.00	\$ 8.10	\$ 8.50
Les Industries Promatek 85	150	\$ 3.25	\$ 2.65	\$ 2.65
Les Ord. Hypocrat Inc. (frc. 3-1)	150	\$ 1.10	\$ 3.65	\$ 3.35
Logistec Inc. 86	50	\$ 9.25	\$ 5.70	\$ 5.40
Louvem ord. 85	150	\$ 2.00	\$ 1.43	\$ 1.41
Louvem ord. 83	100	\$ 4.50	\$ 1.43	\$ 1.41
Louvem priv. conv. 84	150	\$ 5.00	\$ 2.60	\$ 2.63
Magasins Château 83	150	\$ 11.25	\$ 11.50	\$ 12.00
Manufacture Leader 86	100	\$ 3.00	\$ 2.50	\$ 2.45
Matco Mart 85	150	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 2.20
Maufoit 84	100	\$ 1.00	\$ 0.60	\$ 0.65
McNeil Mantha 84 (frac. 2-1)	150	\$ 1.50	\$ 5.60	\$ 5.50
McNeil Mantha 86	100	\$ 6.87	\$ 5.60	\$ 5.50
M-Corp 85 (frac. 2-1)	150	\$ 7.38	\$ 14.10	\$ 14.00
Mamotec 85	150	\$ 7.50	\$ 10.10	\$ 10.10
Mamotec Data 85	75	\$ 10.50	\$ 10.10	\$ 10.10
Mines Belmorat 85	100	\$ 3.00	\$ 2.20	\$ 2.50
Mines D'Or Kiena Ltee 83	100	\$ 25.00	\$ 25.60	\$ 26.40
Mines D'Or Val 84	150	\$ 1.50	\$ 2.90	\$ 2.80
Mines Dumagani 84	100	\$ 5.25	\$ 10.40	\$ 11.40
Mines JAG 84	100	\$ 1.60	\$ 0.28	\$ 0.27
Miron Inc. 86	50	\$ 12.00	\$ 9.70	\$ 11.60
Modes Shirmax 86	100	\$ 5.00	\$ 3.95	\$ 3.60
Montreal Trust 84 (frac. 2-1)	75	\$ 6.25	\$ 13.00	\$ 13.30
Montreal Trust 85 (frac. 2-1)	50	\$ 7.50	\$ 13.00	\$ 13.30
Morgan Trust 84	100	\$ 6.00	\$ 2.40	\$ 2.23
Multidev Immo 85	150	\$ 3.00	\$ 6.00	\$ 5.50
Multidev Priv. Conv. S 2 85	150	\$ 4.75	\$ 6.00	\$ 5.70
Musocher priv. conv. 85	150	\$ 8.00	\$ 14.40	\$ 14.00
Nautilus Plus 86	100	\$ 3.00	\$ 2.85	\$ 2.85
Nebitt Thompson 86	50	\$ 18.25	\$ 12.30	\$ 12.40
Normick Perron 86	50	\$ 5.25	\$ 5.00	\$ 4.95
Noverco (Gaz Met) 83	100	\$ 7.75	\$ 14.30	\$ 14.30
Noverco (Gaz Met) 85	100	\$ 11.50	\$ 14.30	\$ 14.30
Noverco (Gaz Met) 86	75	\$ 12.75	\$ 14.30	\$ 14.30
Office Equipment 85	100	\$ 8.00	\$ 11.00	\$ 10.30
Paul Martin 86	100	\$ 5.00	\$ 4.35	\$ 4.20
Perkins 84	150	\$ 5.75	\$ 10.10	\$ 11.00
Petro Sun priv. 84	150	\$ 4.00	\$ 2.45	\$ 2.40
Plashtec Ltee 86	100	\$ 3.00	\$	\$ 2.75
Premier Choix TVEC 85	150	\$ 5.00	\$ 7.10	\$ 7.10
Pre-Optic 83	150	\$ 2.00	\$ 1.85	\$ 2.00
Provo 85	100	\$ 16.20	\$ 17.30	\$ 17.60
Quebecor 85	100	\$ 4.33	\$ 14.20	\$ 14.10
Quebecor 86	50	\$ 14.25	\$ 13.10	\$ 13.20
Radiomutuel 85	100	\$ 5.00	\$ 6.60	\$ 6.40
Radiomutuel 86	75	\$ 8.50	\$ 6.60	\$ 6.40
Ressources Aigubelle 85	100	\$ 5.00	\$ 1.50	\$ 1.35
Ressources auNore	100	\$ 3.00	\$ 0.75	\$ 0.75
Ressources Eider 85	100	\$ 0.70	\$ 0.75	\$ 0.65
Ressources La Pause Inc. 85	100	\$ 0.70	\$ 0.30	\$ 0.30
Ressources Yorbeau 85	150	\$ 0.70	\$ 0.64	\$ 0.68
Restaurants Sports Scene 85	150	\$ 2.50	\$ 6.60	\$ 6.50
Robin International 86	100	\$ 5.50	\$ 4.15	\$ 4.15
Sensomatic Canada 83	150	\$ 8.25	\$ 3.90	\$ 4.00
Shermag 86	100	\$ 5.25	\$ 4.80	\$ 5.00
Sico 85	100	\$ 13.75	\$ 20.60	\$ 20.60
Simard Beaudry Inc.	100	\$ 4.50	\$ 3.95	\$ 4.40
Sodisco 86	75	\$ 6.75	\$ 6.40	\$ 6.20
S R Telecom 86	75	\$ 7.50	\$ 8.20	\$ 7.60
Studio Andre Perry 86	75	\$ 3.50	\$ 3.10	\$ 3.20
Sumabus Inc. 85	100	\$ 5.00	\$ 7.40	\$ 7.20
Tapis Peerless 85	75	\$ 5.92	\$ 7.40	\$ 7.70
Techmire Ltee 85	150	\$ 4.00	\$ 2.15	\$ 2.15
TEE COM Electronics Inc. 86	100	\$ 1.60	\$ 5.60	\$ 5.60
Teintuners Hubbard 86	100	\$ 5.00	\$ 3.70	\$ 3.80
Pathonic 84	100	\$ 5.00	\$ 10.70	\$ 10.70
Tembec 84	100	\$ 6.00	\$ 5.40	\$ 5.70
Tembec 86	75	\$ 4.75	\$ 5.40	\$ 5.70
Textiles Dorian 86	100	\$ 5.00	\$ 4.85	\$ 4.80
UAP Inc. 84	100	\$ 17.50	\$ 30.20	\$ 30.00
Umegico priv. cum. 84	100	\$ 6.00	\$ 9.40	\$ 9.40
Umegico B 85	100	\$ 4.75	\$ 4.80	\$ 4.85
Umegico B 86	50	\$ 6.25	\$ 4.80	\$ 4.85
Uni-Select Inc. 85	150	\$ 3.00	\$ 5.40	\$ 5.10
Visway Transports 85	150	\$ 7.25	\$ 6.20	\$ 6.40

(PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 7 novembre, compilés par la maison Lévesque, Beaubien Inc.

Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 31-10-86	Prix au 7-11-86
Visway Transports 86	75	\$ 7.25	\$ 6.20	\$ 6.40
Vitvorge 86	100	\$ 2.25	\$ 2.35	\$ 2.20
Volcano 85	150	\$ 7.50	\$ 8.40	\$ 7.10

Emissions en cours

Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	l'émission en millions
Ressources Maufort	75	\$0.75	\$1.1
Atlantic Images et Son	50	\$6.50	
Venmar	100	\$3.00	\$5.0
National Pagette Ltee	75	\$5.00	\$13-14.5
Telemedia	50	\$8.00	\$17.0
Foresbec	100	\$2.00	\$2.0
Saturn Disq	100	\$3.75	\$3.3
Ressources Yorbeau	100	\$7.5	
LGS Conseillers en informatique	75	\$5.00	\$10.0
Socanav Inc.	50	\$5.00	\$25.0
Mount St. Sauveur Intl. Inc.	75	\$3.50	\$6.1
Groupe Algo	50	\$8.25	\$24.7
Groupe CGI	75	\$10.0	
J.M. Saucier Ltée	100	\$5.00	\$5-6.0
Sodacran Inc.	50	\$10.0	
Richard Piché Inc.	100	\$3.00	\$5.6
Productions S.D.A.	100	\$3.75	\$4.8
Tapis Peerless	75	\$20.0	
Corporation Réseau Computime	100	\$5.0	
Val Royal Lasalle Ltée	100	\$10.0	
Ogivar	100	\$3.25	\$6.0
Industries Shasper Ltée	100	\$6.0	
Innotech Aviation Ent. Ltd.	75	\$5.50	\$10-12.0
Heroux Inc.	100	\$5.00	\$9.0
M Corp.	100	\$14.25	\$8-10.0
Les Placements Arden	75	\$3.00	\$4.5
Mont Gabriel Inc.	100	\$3.50	\$6.0
Groupe Cantrex Inc.	75	\$4.00	\$12.0
Avcorp	75	\$5.50	\$6.0
Mux-Lab	75	\$3.00	\$5.1
Produits Réfractaires CFS	100	\$3.00	\$12.0
Groupe CGI	75	\$6.75	\$10.0
Repar Corp.	50	\$50.0	
Metro Richelieu	50	\$6.00	\$27.0
Guillevin International	50	\$6.00	\$7.5
Auberge des Gouverneurs	100	\$6.00	\$15.0
Micro Tempus Inc.	100	\$2.50	\$4.0
Location Interan	75	\$5.00	\$5.0
Ameublements Domicil YAN	100	\$2.50	\$2.0
Bois Franc Royal	100	\$2.50	\$2.0
Brevages Cott	100	\$8.00	\$8.0
Distributeurs Delhar	100	\$2.00	\$3.0
Esplau	100	\$15.00	\$3.0
Loisirs Fletcher	100	\$3.50	\$1.5
Groupe Cabano D'Anjou	100	\$5.00	\$5.0
Groupe Espadon Peterborough	100	\$3.00	\$3.0
Impertex	100	\$3.40	
Groupe Petrolier Olco	100	\$12.0	
Restauration Total	100	\$2.50	\$1.8
Plastiques Tucker	100	\$2.50	\$2.5
Groupe Visiontronique	75	\$2.00	\$1.4
Wish Stores	75	\$5.00	\$7.0
ACDS Systeme Graphique	100	\$2.00	\$4.0
Logibec	100	\$3.00	\$1.0
Honco Inc.	100	\$3.00	\$9.0
IAF Biochem	075	\$5.00	
Lightsteel Industries	100	\$2.00	\$2.0
Importations Nils	100	\$3.00	\$3.0
Bombardier	050	\$13.75	\$75.0
Informatic 2000 Inc.	100	\$4.00	\$10.0
Equipements Denis	100	\$2.30	
Plastique Moderne	075	\$4.00	\$4.5
Montco	100	\$3.60	\$4.5
Les Ordin. Hypocrat Inc.	100	\$20.0	
Banque Royale	050	\$34.00	\$102.0
Services Tech. Inform. STI	100	\$3.00	\$3.6

L'excédent commercial le plus bas en cinq ans

■ OTTAWA (PC) — Le solde du commerce de marchandises du Canada avec le reste du monde a fait un bond en avant, en septembre, mais une piètre performance réalisée au

cours des deux mois précédents a eu pour résultat que l'excédent commercial de ce troisième trimestre a été le plus bas des cinq dernières années.

Le total des importations pour le troisième trimestre s'est en effet relevé de \$1,7 milliard (plus 6,4 p. cent) pour atteindre \$28,2 milliards, alors qu'elles avaient chuté de \$1,9 milliard durant le second trimestre. Par ailleurs, au cours de la même période trimestrielle, le total des exportations, après deux trimestres consécutifs de baisse, a augmenté de 1,7 p. cent ou \$493 millions, pour atteindre \$29,8 milliards.

L'effet net de ces mouvements a été de réduire le solde du commerce de marchandises au troisième trimestre de plus de 40 p. cent ou de \$1,2 milliard, pour le ramener à \$1,5 milliard, le plus faible excédent trimestriel en cinq ans.

Sommaire mensuel

D'après les estimations provisoires fournies par Statistique Canada pour le mois de septembre, le total des exportations s'établit à \$10,3 milliards, soit une augmentation de \$533 mil-

lions (plus 5,5 p. cent) par rapport à août. Les importations se replient légèrement (\$47 millions ou moins 0,5 p. cent) pour passer à \$9,2 milliards, après avoir regagné de \$606 millions au mois d'août.

En raison de ces mouvements, le solde du commerce de marchandises du Canada augmente de \$580 millions pour atteindre \$1,1 milliard, ce qui en fait le deuxième mois consécutif de croissance. Comme en août, l'augmentation du solde commercial en septembre s'explique principalement par la reprise de la croissance de l'excédent du commerce avec les États-Unis.

Le total des exportations augmente pour le deuxième mois d'affilée après sept baisses mensuelles consécutives. Les exportations de biens et de matières industrielles augmentent fortement, principalement à cause de celles de métaux précieux, de machines et de matériel, et plus particulièrement les aéronefs et les produits automobiles. L'augmentation des exportations d'automobiles et de châssis est en partie compensée par un recul dans le cas des camions et des autres véhicules automobiles. Les exportations de blé ont continué de perdre du terrain. Par ailleurs, les importations

ont continué d'augmenter pour le quatrième mois consécutif, mais moins rapidement. Les plus fortes augmentations s'observent dans le cas des aéronefs

et des métaux précieux, compensées toutefois par des diminutions dans le cas des voitures et des châssis, des camions et des autres véhicules automobiles.

SOIRÉES D'INFORMATIONS

LUNDI, le 10 novembre
HOLIDAY INN, LONGUEUIL
Salon Jacques-Cartier A
Métro Longueuil

MARDI, le 11 novembre
CENTRE SHERATON
— Salon 7
1201 o., boul. Dorchester

MERCREDI, le 12 novembre
CENTRE SHERATON
— Salon 3
1201 o., boul. Dorchester

MERCREDI, le 12 novembre
SHERATON LAVAL
Salon Laval-sur-le-Lac
2440, Autoroute des Laurentides

19h30
Pour réservations, appelez:
Lyse Gravel
849-0505 ou 866-1587

Veilleux, Charlebois & Associés Inc.
Courtier en contrats d'investissement



Ensemble, à la pointe de l'information

PULSE CFR

Du lundi au vendredi à 18h00 cable 11

Si vous choisissez de

RENDEMENT

Investissez dans une de nos résidences faisant partie de notre réseau à travers la province. «Les Jardins de Laval» à Laval. Cette résidence sera construite à quelques pas de l'hôpital Cité de la Santé et respectera les critères de construction et de services de l'an 2000.

Saviez-vous qu'en l'an 2009, la population âgée de 50 ans et plus aura atteint 38%?

	Bénéfice net	Économie d'impôt	Plus-value monétaire	Rendement total par participation
1986	0%	15,44%	0%	15,44%
1987	1,64%	1,61%	0%	3,26%
1988	8,55%	0%	2,35%	10,91%
1989	11,20%	0%	9,50%	20,70%
1990	11,81%	0%	9,88%	21,69%
1991	12,44%	0%	10,28%	22,71%
1992	13,38%	10,72%	10,69%	23,35%
1993	14,90%	12,76%	11,11%	23,26%
1994	15,50%	13,34%	11,56%	23,72%
1995	16,11%	13,90%	12,02%	24,23%
1996	16,74%	14,45%	12,50%	24,79%
1997	17,38%	14,99%	13,00%	25,39%

Etes-vous à la recherche d'un investissement rentable? Un placement dans une résidence pour personnes autonomes retraitées ou préretraitées recherchant une qualité de vie exceptionnelle, construite sur un emplacement de première qualité, est «la clé» d'un investissement sûr et solide.

Contactez-nous
Tél.: 288-8500

LE GROUPE PARÉ

425, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 701, Montréal, H3A 3G5

Paré et Associés
Courtier en épargne collective
et en contrat d'investissement

Vous pouvez vous procurer le prospectus provisoire à nos bureaux.

Nous vous invitons à une de nos sessions d'information qui se tiennent lundi, mardi et mercredi de chaque semaine. **288-8500**

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT
849-2407

Voyez la gamme complète des produits Bionaire HUMIDIFICATEUR 200

BIONAIRE 1000

LE PURIFICATEUR D'AIR IONISEUR

L'humidificateur ultrasonique portatif muni d'une cartouche déminéralisante

Régent ST-Pierre 4338, ST-DENIS, MTL
849-2407 ou 288-1984
EXT. SANS FRAIS: 1-800-361-5146

VOICI L'ÉVÉNEMENT ANNUEL Mercedes-Benz À MONTRÉAL

Un certain nombre de voitures conduites exclusivement par le personnel et les cadres de Mercedes-Benz vous attendent dans nos points de vente de la Rive-sud et de Montréal. Ces voitures sont impeccables. Elles ont été très peu utilisées et entretenues avec soin. Chacune d'elles est vendue avec le reste de la garantie d'usine, 48 mois ou 80000 km.

ENCORE QUELQUES 190 E et 300 SD (TELLES QU'ILLUSTREES) DISPONIBLES

Mercedes-Benz Canada Inc. DIVISION DETAIL

Montréal: 4815, rue Buchan, Coin Victoria et Jean-Talon, Montréal, Québec (514) 735-3581

Greenfield Park: 845, boul. Taschereau, À deux min. du pont Champlain, Greenfield Park, Québec (514) 672-2720

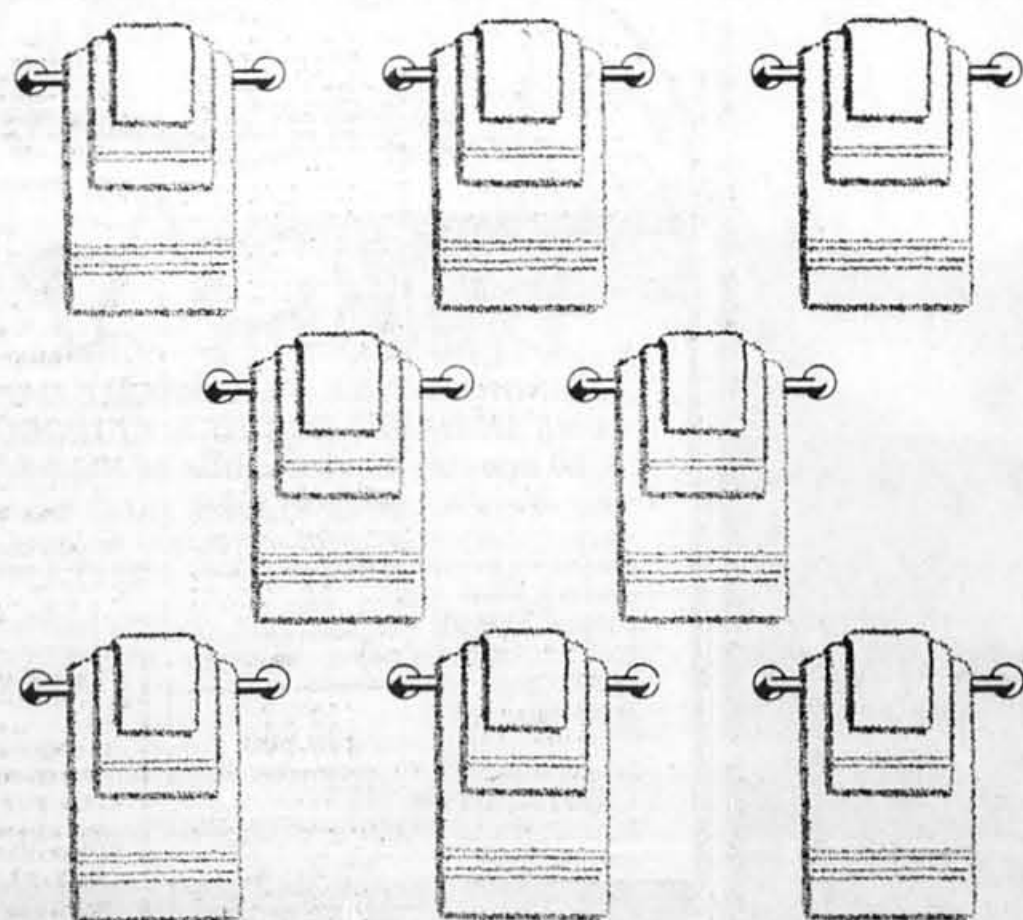
HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec (Québec)

Certains hôtels, vous avez dû le remarquer, ont un petit-quelque-chose-de-plus. Et qui ne tient pas uniquement à l'épaisseur des serviettes (bien que les nôtres soient particulièrement moelleuses). Au Hilton International Québec, cet intangible vient de la qualité du personnel. Courtois. Professionnel. Serviable. Toujours prêt à faire le nécessaire pour vous prodiguer une attention personnelle. Celle dont on se souvient. Et qui donne le goût de revenir. Parce qu'on se sent le bienvenu. C'est toute la différence.

Réservations: (418) 647-2411 ou le service de réservations Hilton.

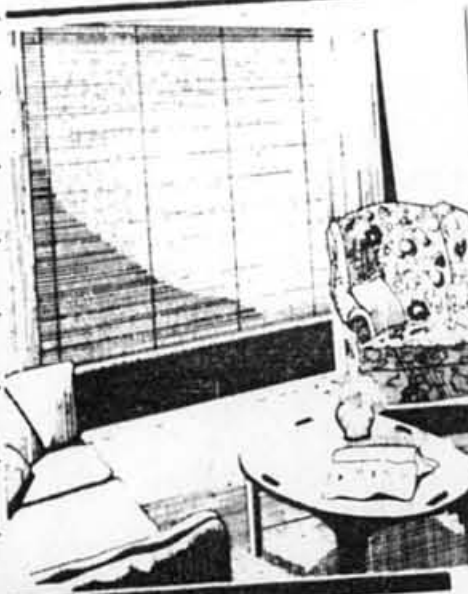
Il y a une différence...



L'ACCUEIL, ON PREND ÇA À COEUR.

RAJEUNISSEZ VOTRE SALON POUR LES FÊTES

- Estimation gratuite jusqu'à 50 milles de Montréal
- Vous économiserez en faisant affaire avec Lucien Jutras
- 30%** de rabais ferme sur tous les tissus fabriqués au Canada



- Nous avons les plus bas prix et la main-d'œuvre des plus experts
- Estimateurs possédant une grande expérience à votre service sur simple appel téléphonique

Livraison assurée dans les 10 jours

Grande quantité de tissus à liquider: jusqu'à

60% de rabais

Nous avons un représentant près de

CHEZ VOUS 253-1400

N'HÉSITEZ PAS. APPELÉZ:

LUCIEN

Jutras
Division 89117 Canada Ltée
2475, LECLAIRE, MONTRÉAL, QUÉBEC H1V 3A8

LAVAL: pour Ste-Rose et Fabreville
Voyez FERNAND DEMAULE
253-2508

Environnement
CanadaEnvironnement
CanadaASSOCIATION PÉTROLIÈRE
POUR LA CONSERVATION
DE L'ENVIRONNEMENT CANADIEN

AVANT D'APPUYER SUR LA GACHETTE

Pensez-y deux fois.

12% des automobilistes croient à tort qu'il est plus économique d'épargner quelques cents à la pompe en roulant avec de l'essence au plomb.

Si votre moteur a été conçu pour fonctionner avec de l'essence sans plomb, évitez de faire le plein au plomb; c'est une habitude qui coûte cher... à long terme.

L'essence au plomb neutralise les mécanismes antipollution et, comme conséquence, on se retrouve avec cinq fois plus d'échappements nocifs!

Alors, avant d'appuyer sur la gâchette pensez-y deux fois... Enfin de compte, c'est plus économique de rouler proprement.



On freine la pollution.

Canada

Les avoirs des Canadiens aux États-Unis augmentent plus rapidement que ceux des Américains au Canada

■ En 1985, pour la première fois, les actifs détenus par les Canadiens aux États-Unis ont augmenté davantage que les avoirs américains au Canada.

C'est ce qu'a signalé il y quelques jours à Montréal M. Gregory Stoloff, attaché commercial américain dans la métropole, lors d'un séminaire sur l'investissement dans le pays voisin, qui a attiré plus de participants que celui qui s'est tenu mardi à Toronto.

Il va sans dire qu'en dépit des statistiques de l'an passé, les actifs américains au Canada, qui s'élevaient à \$46,4 milliards US, sont largement supérieurs à ceux qui sont détenus outre-frontière par des Canadiens et qui sont de \$16,7 milliards US. Ces chiffres excluent, dans les deux pays, l'immobilier, qu'il s'agisse des condos en Floride ou des immeubles de la famille Bronfman, et les valeurs achetées sur les marchés boursiers.

M. Stoloff note que l'accroissement supérieur des avoirs canadiens aux États-Unis en 1985 s'explique en partie par le « désinvestissement » américain au Canada, notamment la vente des actifs de Gulf.

Les actifs détenus par les étrangers dans le pays voisin étaient à la fin de l'an passé de \$183 milliards, une hausse de 11 p. cent par rapport à 1984, et le Canada se classe au quatrième rang, après le Royaume-Uni, les Pays-Bas (Shell, Phillips, Unilever surtout) et le Japon (principalement l'électronique et l'automobile).

Pres d'une centaine de compagnies avaient délégué un représentant au séminaire de Montréal, qui était organisé par le département américain du Commerce. Selon M. Stoloff, la participation a été plus forte qu'à Toronto parce que l'entrepreneuriat québécois est plus dynamique, que les investissements aux États-Unis inspirent une plus grande confiance aux gens d'affaires de la province et que ces derniers sont plus audacieux. Des représentants de 28 États américains participaient à la rencontre d'hier.

L'attaché commercial estime que les deux tiers des PME locales sont intéressées à exporter aux États-Unis, mais que l'intérêt est moins grand de l'autre côté de la frontière, à cause d'une mauvaise perception de la réalité canadienne. Il parle aussi d'un corridor technologique Montréal-Boston, que les Américains veulent développer, notamment par des joint ventures, en collaboration avec le ministre québécois du Commerce extérieur et du Développement technologique, M. Stoloff estime que le Québec peut notamment devenir, dans le secteur de l'informatique, un intermédiaire très important pour l'exportation des logiciels américains vers les pays francophones.

Les actifs de Canadiens aux USA se partagent comme suit: 31 p. cent dans le secteur manufacturier, 15 p. cent dans l'immobilier, 13 p. cent dans le commerce, 10 p. cent dans l'industrie pétrolière, 8 p. cent dans le secteur bancaire, 8 p. cent dans l'assurance, 3 p. cent dans le secteur financier non bancaire et 12 p. cent dans divers autres domaines.

La BNC rachète une partie de ses actions

■ (PC) — La Banque nationale du Canada annonce qu'elle procédera le 17 février prochain au rachat de toutes les actions privilégiées de premier rang à dividende de 15 p. cent, série 4, de son capital social, en circulation.

Le rachat se fera contre paiement au comptant de \$25 par action, plus tous les dividendes cumulatifs impayés à cette date.

Les actions en question seront retirées des cotes des Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver, à la clôture des affaires, le 17 février 1987.

«Pour mes placements, je veux ce qu'il y a de mieux. J'ai donc choisi un représentant DS pour être bien conseillé.»

M. François Paulin CGA,
conseiller en gestion - Montréal

«Pour réaliser de bons investissements, il faut être avisé et savoir planifier ses affaires. Mais cela demande du savoir et du temps aussi. C'est pourquoi je fais affaire avec un professionnel: mon représentant DS. Pour lui, le monde financier n'a pas de secrets. Qu'il s'agisse de placements en actions, options, obligations, fonds mutuels, bons du trésor, REER, REA, ou d'une bonne planification fiscale, le représentant DS peut me conseiller sur les divers modes de placement.

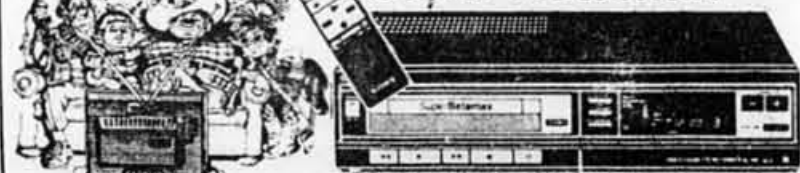
En plus de posséder toutes les compétences voulues, il suit mes affaires de près et sait reconnaître les vraies opportunités. Avec lui, je suis toujours au courant de l'évolution du marché et de mes placements.

En choisissant DS, j'ai fait le bon choix car avec eux, j'ai pu constituer un portefeuille solide et bien balancé.»

DS Dominion Securities

Nous choisir pourrait être votre meilleur placement

Vidéo o o o h!
SONY
Super Betamax



SEULEMENT
469⁰⁰ **Dumoulin**
3890, St-Hubert (sud de Métropolitain) 388-1122/4777
8390, Belanger (coin Lacordaire) 256-7571

**FONDATION
HOSPITALIERE
VERDUN**

**RÉSULTAT DU GRAND
TIRAGE DE LA FONDATION
HOSPITALIERE VERDUN**

NOMS DES GAGNANTS	PRIX	NO DU BILLET
Mme Rita Ducap - Verdun	Mustang SVO 1986	30695
Valérie Bosse - Verdun	Voyage à Disneyworld	30815
Gisèle Duclos - V.-Emard	Micro-ordinateur	55964
Gisèle Bernard - Verdun	TV & Magnétoscope VHS JVC	55014
Mme Jean Power - V.-Emard	\$1000 en argent	10063
Claude Murray - Verdun	Lave-vaisselle GE	55021
Marcel Racette - Charlemagne	Four micro-ondes	30076
Gabrielle Bouvier - Greenfield	2 montres Citizen	56596
Jean-Guy Fortin - Verdun	2 Bicyclettes 10	54821
Raymonde Bonhomme - Montréal	Certificats-cadeaux \$200	28869

400, boul. LaSalle
Verdun (Québec)
H4G 2A3
Tél. 765-7302

POUR VOS
RÉUNIONS D'AFFAIRES



**JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE DANS
UNE AMBIANCE RUSTIQUE ET UNIQUE
50 minutes du centre-ville de Montréal**

Notre auberge est l'ENDROIT IDÉAL pour vos prochaines réunions. Aisément accessible de l'aéroport de Dorval - 35 minutes sur l'autoroute des Laurentides - sortie 69, 3 milles et vous êtes parmi nous.

L'Hôtel ALPINE INN jouit d'une réputation internationale pour son excellente cuisine, ses services, ses facilités audiovisuelles pour vos conventions et séminaires à des PRIX très abordables.

Notre personnel d'expérience, notre chaleureuse hospitalité et l'attention personnelle sauront faire de vos réunions un succès à l'HÔTEL ALPINE INN.

Pour information détaillée et/ou Guide de Congrès, communiquer ou écrire:

Alpine
inn

Station Sainte-Margerite
Sainte-Adèle, (Québec), J0T 2K0
Téls.: (514) 229-3516 - 1-800-363-2577
Autoroute des Laurentides, sortie 69

Pour plus de renseignements:

Montréal (514) 282-5200 Québec (418) 529-0251
Laval (514) 687-9330 Sherbrooke (819) 821-4060
Pointe-Claire (514) 694-7560

VIDÉOS ET MAGNÉTOSCOPES



par Marie France Bazzo

LEÇON 7

LES STANDARDS DE TÉLÉVISION

L'usage des magnétoscopes est répandu partout dans le monde où l'on enregistre en Beta, VHS, 8 mm. Mais ce bel esprit de peuples sans frontière s'évanouira lorsque vous voudrez visionner la cassette d'un film introuvable que vous aurez déniché lors d'un séjour en Allemagne, ou que vous enverrez une cassette du mariage de votre fille à la parenté en France et qu'elle ne verra... rien.

Il existe environ une dizaine de standards de TV, dont les plus populaires sont le NTSC, le PAL et le SECAM, et qui encodent selon des modes différents les signaux lumineux pour la télédiffusion. Le système NTSC, adopté par les États-Unis en 1953, a été choisi par le Canada et le Japon. Le sigle signifie *National Television Standard Committee*, mais de mauvaises langues prétendent que ce serait plutôt *Never Twice the Same Color*... Le NTSC utilise un balayage de 525 lignes contre 625 pour le CCIR (dont sont dérivés le PAL et le SECAM). Théoriquement, plus il y a de lignes, meilleure est la définition de l'image. La supériorité est donc dans le camp européen. NTSC n'est absolument pas compatible avec PAL et SECAM (eux-mêmes appelés à disparaître progressivement au profit d'un standard plus performant, le D2-MAC-Paquet). Même si vous insérez votre cassette Beta, VHS ou 8 mm européenne dans votre appareil nord-américain, il vous sera impossible de la visionner. La plupart des pays européens utilisent le standard PAL, sauf la France qui a adopté le SECAM, repris en version modifiée par l'URSS et le Moyen-Orient. Dérivés du même système CCIR, ces procédés utilisent des codages de couleurs différents: une cassette française visionnée sur un magnétoscope autrichien vous fournira une image... en noir et blanc.



Pour pallier à ce casse-tête permanent, les fabricants ont mis sur le marché européen (où le problème est particulièrement évident) des magnétoscopes et des téléviseurs bi et même trisandard: PAL/SECAM et PAL/SECAM/NTSC. Le téléviseur ET le magnétoscope doivent être bistandard. En Amérique du Nord, les magnétoscopes trisandard pour usage domestique sont uniquement disponibles sur le marché américain. Si vous songez à en importer un, attendez-vous à une difficulté supplémentaire: les systèmes électriques européens et nord-américains ne sont pas identiques!

Si cette véritable course à obstacles vous a définitivement dégoûté des joies du transcoding maison, sachez que vous pouvez faire transcoder vos précieuses cassettes d'outremer en NTSC par différentes entreprises spécialisées en production vidéo, ou auprès de certains télédiffuseurs, dont Radio-Canada, qui offrent leurs services au public. Toutefois, compte tenu du format, de la longueur, des différents ajustements à apporter à votre cassette originale, les prix exigés sont plutôt élevés. Pensez-y à deux fois avant de faire transcoder n'importe quel document visuel.

LA TÉLÉVISION À HAUTE DÉFINITION N'EST PAS POUR DEMAIN

On vient de passer juste à côté de la télévision à haute définition. La technologie qui aurait permis aux différents standards de télé de s'aligner sur un système de codage de 1125 lignes n'est pas de la science-fiction ou du futurisme *high tech*: les Français et les Japonais proposaient chacun de leur côté un système de télédiffusion à haute définition.

Il faut avoir vu côté à côté deux photographies identiques, un en standard conventionnel (525 lignes nord-américain ou 625 lignes européen) et l'autre avec 1125 lignes pour se rendre compte que la télé qui nous est servie actuellement est aussi floue qu'imprécise et que les arrière-plans sont brumeux. Quelle netteté et quelle précision de l'image avons-nous eu à portée de la main!

En effet, en janvier 86, un sous-comité du CCIR (Comité consultatif international de radiodiffusion) recevait les propositions française et japonaise en vue d'instaurer un nouveau standard de télé. Les télé-spectateurs salivaient, alléchés par ce magnifique cadeau qui arrivait, et les lobbyistes européens se manifestaient; car il semblait que le CCIR lorgnait un peu trop du côté des japonais. Le système nippon, proposé par le télédiffuseur national NHK, était supporté par les États-Unis. Le vote final, qui eut lieu en mai dernier, ne servit finalement qu'à reporter la décision à la prochaine réunion du CCIR... en 1990. Évidemment, on l'aura compris, le dossier implique des milliards de dollars: c'est tout l'équipement de télédiffusion des pays industrialisés qui serait à modifier.

EFFETS SPÉCIAUX, CONTRÔLES PARTICULIERS ET ACCESSOIRES

Actuellement, à peu près tous les magnétoscopes, sous peine de passer pour des pièces archéologiques, possèdent des caractéristiques de base qui sont qualifiées d'effets spéciaux. Ce sont: la recherche rapide avant et arrière et la pause ou arrêt sur image. Lorsque vous portez votre choix sur un magnétoscope de milieu ou de haut de gamme, la qualité et le choix des effets spéciaux sont évidemment augmentés.

Les appareils munis d'une tête de lecture supplémentaire spécialement destinée à la fonction **PAUSE** seront fort prisés par les amateurs de sport qui désirent fixer une image très claire pour en faire l'étude détaillée. Il ne faut surtout pas s'en servir pour arrêter momentanément le défilement de la bande avant d'aller se verser un petit café. D'ailleurs, plusieurs magnétoscopes sont munis d'une annulation automatique de la pause quelques minutes après son déclenchement.

Dans le cas du VHS, lors de l'**AVANCE RAPIDE** (deux ou trois fois plus rapide que le défilement normal), les différences sont remarquables, entre les appareils à 2 têtes qui rendent tout repérage impossible, et les appareils à 4 têtes qui eux, offrent une image assez claire. Dans le cas du Beta, l'image est claire, parfois striée mais toujours lisible, avec 2 têtes. Certains appareils effectuent ces deux fonctions plus rapidement que d'autres: quelques secondes de plus ou de moins peuvent s'avérer importante lorsque vous procéderez à un montage vidéo, pensez-y.

Le **RALENTI**, ou défilement image par image, fera les délices des amateurs de sport. Il pourra aussi révéler tous les trucs de vos films de science-fiction préférés. Autrement...

Pour ceux qui feront du montage, la fonction **ÉDITION VIDÉO** permettra d'insérer un nouveau cadre sans toucher à la piste sonore, alors que le **DOUBLE SONORE** (*dubbing*) servira à remplacer la piste sonore originale par une autre. (Voir leçon 6).

Les fabricants de magnétoscopes font la vie toujours plus facile au vidéophile. Merci! Quelques gadgets parmi tant d'autres s'offrent à vous dont le dispositif *Program Indexing* ou *Cue* (l'indexation). Le magnétoscope fixe un repère électronique au début de chaque séquence enregistrée, ce qui facilite le repérage; l'appareil passant automatiquement d'une séquence à l'autre lors de la lecture rapide.

Vous aviez oublié qu'on repassait ce soir une reprise de **MIAMI VICE**? Qu'à cela ne tienne! La touche d'**ENREGISTREMENT SIMULTANÉE** (OTR) vous permet de faire fi de la préprogrammation et d'enregistrer sur-le-champ une émission en cours. Avec une pression de la touche, vous avez droit à 30 minutes, avec deux, à 60 minutes et ainsi de suite.

Sur certains modèles récents de magnétoscopes, vous n'avez qu'à insérer la cassette dans l'appareil pour que ce dernier se mette à la faire défiler: une trouvaille fulgurante! Dans le même ordre d'idée, certains modèles offrent le réembobinage automatique. Vive la technologie!

LA PROGRAMMATION

La plupart des vidéophiles se servent de leur appareil pour enregistrer des émissions à la télévision. Étant donné les horaires de travail souvent flexibles, ou tout simplement la propension qu'ont les bons films à passer en fin de soirée, la préprogrammation du magnétoscope s'avère très utile. Les appareils les moins sophistiqués peuvent enregistrer une émission sur une période d'une semaine, alors que des modèles plus complexes peuvent prévoir neuf émissions sur trois semaines ou même davantage. À moins de tenir à enregistrer tous ses feuilletons pendant la quinzaine annuelle en Floride, il est rare qu'on organise une programmation plus d'une semaine à l'avance. Et encore, sachez qu'une bête panne d'électricité, ne serait-ce que de quelques secondes, jettera toute votre belle programmation savamment concoctée, en l'air, à moins qu'une source de courant auxiliaire ne garde la programmation en mémoire pendant une courte interruption de courant. De toute façon, si vous deviez vraiment vous absenter longtemps, une seule cassette dans votre appareil ne viendra jamais à bout de 2 longs métrages de 2 heures 17 minutes, de 6 feuilletons et des pauses publicitaires. Et comme on n'a pas encore inventé le chargement de cassette automatique...

Lorsque vous programmez l'enregistrement d'un document visuel, prévoyez toujours quelques minutes de délai au début et à la fin de l'enregistrement. Cette marge de sécurité s'avérera très utile lorsque des événements spéciaux décaleront les émissions prévues à l'horaire, ou si des messages publicitaires tronquent votre film toutes les dix minutes. Vous risquerez alors de ne jamais savoir si **Marlon Brando**, entré dans la chambre de sa femme sur la pointe des pieds, braquera son revolver sur **Liz Taylor** ou sur le **Soldat Williams**. Non, n'insistez pas, je ne vous le dirai pas!...

Assurez-vous que la minuterie de votre magnétoscope soit facile à régler. Certains modèles vous obligent à voir passer tous les chiffres de l'horloge chaque fois que vous désirez modifier la programmation, alors que d'autres possèdent un réglage bidirectionnel, c'est-à-dire que les chiffres peuvent défiler dans les deux sens.

CÂBLOSÉLECTEUR ET TÉLÉCOMMANDE

Le câblosélecteur intégré vous permet d'enregistrer à une chaîne pendant le visionnement en direct d'une autre émission sur votre téléviseur, chose impossible à réaliser si vous utilisez un câblosélecteur extérieur, ce dernier ne pouvant expédier deux signaux différents vers le magnétoscope et la télé. Tous les magnétoscopes peuvent recevoir les postes diffusés sur la bande VHF (2 à 13) et UHF (14 à 83). Malgré tout, même les magnétoscopes à câblosélecteur intégré nécessitent un décodeur pour capter les émissions de la télé payante. On raconte toutefois que les pirates seraient légion...

La télécommande, avec ou sans fil, permet, dans sa version bas de gamme, de déclencher la pause, le défilement, la recherche rapide avant et arrière. Les modèles de milieu de gamme offrent, en plus, la sélection de canaux. Les modèles sophistiqués permettent tout: ralenti, contrôle du niveau sonore, etc. Ces petits claviers miraculeux fonctionnent au moyen d'un rayon infrarouge et permettent de se caler au plus profond de son fauteuil préféré sans se lever de la soirée...

TÉLÉCOMMANDE PLUS...

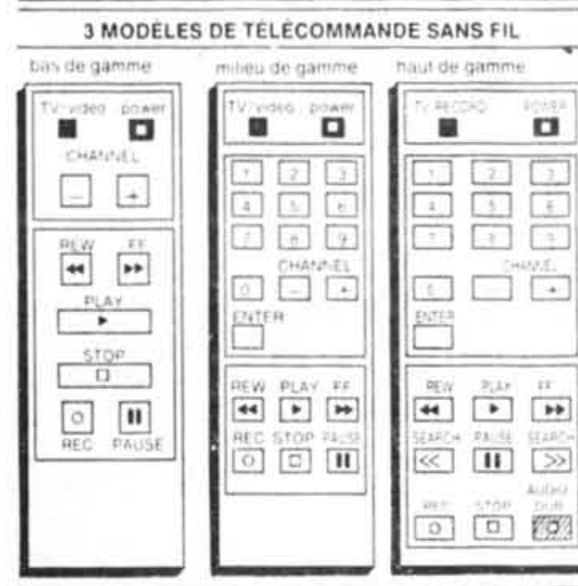
Les télécommandes sont d'ailleurs en train de devenir une véritable passion chez les nord-américains. Aux États-Unis des statistiques montrent que 10 mil-

lions de familles possèdent plus de 2 appareils de télécommande et 3 millions en ont plus de 3. Déjà, l'an dernier, les médias faisaient part de ce nouveau phénomène urbain, le *couch potato*, version militante du *sofa addict*, ces gens qui se font un point d'honneur à ne jamais se lever de leurs fauteuils et à regarder au moins 3 appareils de télé en même temps. Leur seule règle: en voir le plus possible, le plus longtemps possible, et sans jamais se déplacer. Les appareils de télécommande arrivèrent comme un rayon de soleil dans l'univers du *couch potato*: on pouvait maintenant ajuster à distance la tonalité du téléviseur, programmer le magnétoscope pour la semaine. Certains appareils vont même jusqu'à contrôler les appareils électro-ménagers, le thermostat et les lumières de la maison.

La technologie a beaucoup évolué depuis les premiers appareils de télécommande à ultrasons. Depuis 1977, on utilise un contrôle par rayon infrarouge. Aujourd'hui, c'est d'ailleurs le boîtier qui coûte plus cher que la puce qui emmagasine les informations...

Comme plusieurs utilisateurs possèdent déjà un appareil de contrôle à distance pour la télé, un autre pour le magnétoscope, un troisième pour le câblosélecteur, les petites boîtes s'accumulent dans la salle de séjour. Comment s'y retrouver? General Electric a «inventé» en 85 un appareil «universel», le *Control Central*, un gadget de la taille d'un paquet de cigarettes, qui mémorise les signaux de chaque appareil de télécommande. La télécommande des télécommandes, quoi! À 149\$ E.U., il connaît un succès immédiat et foudroyant. Mais la dernière merveille sortie de *Silicon Valley* est le *Tyron*, que **Steve Wozniak**, le père d'Apple, vient de lancer: un amplificateur à infrarouge qu'on n'a même plus à pointer vers les appareils à mettre en marche. Wozniak prévoit même y ajouter une minuterie et une horloge, pour programmer ce bidule-à-tout-faire...

L'avenir est résolument aux télécommandes.



LE ZAPPING

Toutes les merveilles de télécommandes, jointes aux possibilités d'enregistrement des magnétoscopes, ont fait naître depuis quelques mois un phénomène qui, d'abord souterrain, fait maintenant tache d'huile. Une enquête menée aux États-Unis en 1985, auprès de propriétaires de magnétoscopes, montrait que lorsque ces derniers visionnaient des émissions enregistrées à la télévision, plus de 50% d'entre eux passaient à l'avance rapide lors des pauses publicitaires et 37% de vidéophiles n'enregistraient tout simplement pas ces messages. Environ 90% des propriétaires de magnétoscopes échappent donc au matraquage publicitaire.

Quand on sait que 30% de la population américaine possède un VCR et que la saturation du marché ne serait atteinte qu'autour de 80%, ces chiffres ont de quoi faire frémir les réseaux de télévision qui vivent de la publicité et bien sûr, les annonceurs eux-mêmes. Ce phénomène, connu sous le nom de *zapping*, est également très répandu au Canada.

FLÉAU OU SPORT?

Le terme vient de l'archicélèbre bande dessinée **Buck Rogers**, où le héros possédait un rayon magique qui avait le pouvoir de faire disparaître à volonté ses ennemis, le ZAP. Aujourd'hui, pour les vidéophiles et les téléphiles, l'ennemi, c'est le message publicitaire qui saucissonne leurs feuilletons favoris et charcuté le bon film.

Le *zapper* aguerri, comme dans les meilleurs westerns, dégaîne la télécommande aussitôt le dernier dialogue avant la pub et passe d'une chaîne à l'autre. Avec le temps, il sait que les pauses durent ici 2 minutes 30 secondes et là, 3 minutes...

S'il est abonné à la télé payante, il sait qu'il peut *zapper* sur ces oasis pour téléphiles que sont *Much Music* et *Super Ecran*. Un clip, la météo, ZAP!... et de retour à *Rose-Anna* et *Joseph-Arthur*...

En fait, il faut distinguer le *zapping* du *zipping*. Le *zapper* vole d'une chaîne à l'autre pendant les pauses publicitaires ou les temps morts d'une émission. Le *zipper*, lui, grâce à son magnétoscope, se sert de l'avance rapide pour «glisser» par-dessus les messages publicitaires ou pour concentrer une partie de baseball en 45 minutes.

En Amérique du Nord, cette rage du *zapping*, est en train de révolutionner la structure de la publicité et des émissions de télévision. Ainsi, par exemple, vous remarquerez que les téléromans n'ont plus, comme il y a à peine 5 ans, une chute, un suspense final, mais bien une série de minipunchs qui interviennent systématiquement avant les pauses publicitaires, afin d'inciter fortement le *zapper* à revenir au bercail.

En publicité, de grands efforts sont tentés pour améliorer la qualité et l'originalité esthétique des messages: on mise sur les effets spéciaux, l'humour, le talent de certains réalisateurs, sans encore atteindre les standards de qualité européens. Les annonceurs se battent pour faire passer leur message lors des premières secondes de pause, pour piéger les *zappers* avant qu'ils ne changent de chaîne. On essaie également de faire des publicités plus courtes; on adopte même le format 15 secondes. Toutes les stratégies sont bonnes pour attraper le *zapper* fuyant. On a même vu certaines compagnies concentrer plusieurs réseaux américains pour passer leur pub à 7 heures 28 minutes sur la chaîne A, à 7 heures 28 minutes 30 secondes sur la B, et à 7 heures 29 minutes sur la C. Fatalement, le *zapper* finissait par tomber dans le filet, pour mieux redoubler de vitesse et de vigilance une fois le piège découvert...

Chose certaine, comme le coût de la minute publicitaire atteint des sommes astronomiques à certaines heures de pointe ou lors d'événements particuliers, il y a là un manque à gagner et un problème réel pour les réseaux de télévision non payante et pour les annonceurs. En attendant, les *zappers* et les propriétaires de magnétoscopes rigolent dans leurs barbes...

SÉLECTION DE FILMS

Films pour enfants

Vous avez déjà remarqué que les jeunes enfants peuvent rester assis devant le téléviseur et voir six fois de suite **LA GUERRE DES TUQUES** et en redemander encore! Histoire de varier les plaisirs, voyons un peu ce que le marché de la cassette pré-enregistrée offre aux tout-petits: les adolescents et les préadolescents ayant depuis longtemps délaissé Bambi et Cie pour les «paradis artificiels» de la science-fiction...

D'abord, les classiques incontournables: les héros de la bande dessinée animés au petit et au grand écran: **TINTIN**, **ASTÉRIX**, **LUCKY LUKE** et **LES SCHTROUMPS**. Quoi qu'en disent les analystes psychologiques des contes pour enfants, ils demeurent indéfectiblement les préférés du palmarès des 3-10 ans.

Du côté des gentils nabots bleu royal, mentionnons **L'APPRENTI SCHTROUMPF**, **LE BÉBÉ SCHTROUMPF**, **LE COSMOSCHTROUMPF**, **LA FLÛTE À 6 SCHTROUMPS**, **GARGAMEL LE GÉNÉREUX**, **ROBIN DES SCHTROUMPS**, **LE SCHTROUMPF DOCTEUR**, **LA SCHTROUMPFETTE**, **SUPERSCHTROUMPF**, **LA NOËL DES SCHTROUMPS**. À la fin, vous parlez le schtroumpf couramment.

Tintin, le **Capitaine Haddock** et les personnages de **Herge** attireront à eux les fans de tout âge, grâce à **L'AFFAIRE Tournesol**, **DESTINATION LUNE**, **LE CRABE AUX PINCES D'OR**, **LE LAC AUX REQUINS**.



Hergé — Exclusivité Casterman

Lucky Luke, le justicier décontracté de l'Ouest (qui a accepté d'arrêter de fumer pour montrer l'exemple), fera face à ses ennemis de toujours, plus hargneux d'aventures en aventures, les impitoyables **Dalton**: **LA BALLADE DES DALTON**, **LES DALTON EN CAVALE**, et **LUCKY LUKE VOL. 1 A 8**. **Astérix**, le ruse Gaulois, son gros copain bête **Obélix** et le charmant village vous invitent à festoyer au sanglier à la fin de ces aventures: **LES 12 TRAVAUX D'ASTÉRIX**, **ASTÉRIX LE GAULOIS**, **ASTÉRIX ET CLEOPATRE**.



Du côté de chez **Walt Disney**, autre classique qui berce les rêves des enfants depuis des générations, on propose une série de héros indéfectibles: **Pinocchio**, **Dumbo**, l'éléphant, **Robin des Bois**, une série de petits **Mickey** pour toutes les occasions, du **MICKEY JUBILEE** à **MICKEY'S CHRISTMAS CAROL**. **Donald** n'échappe pas à l'engouement. Ce caneton atteint du cancer du larynx vole la vedette dans **DONALD'S BEE PICTURES**, **DONALD DUCK'S FIRST 50 YEARS**, **DONALD ET GOOFY CHAMPIONS OLYMPIQUES**, **AN OFFICER AND A DUCK**. **Pluto** et **Goofy** ont droit à **THE WORLD ACCORDING TO GOOFY**, **GOOFY OVER SPORTS**, **FROM PLUTO WITH LOVE**.

De Disney également, de véritables anthologies que les parents voleront aux enfants: **DISNEY'S BEST OF 1931-48** et **MORE OF DISNEY'S BEST 1932-46**. Les studios Disney ont produit des chefs-d'œuvre du film d'animation: **FANTASIA**, un **ALICE IN WONDERLAND** fascinant. Avec **Julie Andrews**, on retrouvera une **MARY POPPINS** indémodable.



Les jeunes enfants raffoleront de la série des **MAYA L'ABEILLE**, dessins animés réalisés en Allemagne, et des **MUPPETS**, cette sympathique ménagerie venue directement de *Sesame Street*. Dans cette série, notons **CHILDREN SONGS AND STORIES**, **ROCK MUSIC**, **THE KERMIT AND PIGGY STORY**, **THE MUPPET REVUE**. Et pour les adultes, carrément, **A BOY NAMED CHARLIE BROWN**. Le monde du merveilleux ouvrira définitivement ses portes aux enfants avec **THE NEVERENDING STORY** de **Wolfgang Petersen**.

Dans un autre genre, l'Office National du Film du Canada offre des cassettes préenregistrées s'adressant spécialement aux enfants. La série **ANIMAGIE**, vol. 1 et 2, regroupe différents films d'animation dont certains sont inspirés de légendes esquimaudes. **L'AVENTURE EN IMAGES**, vol. 1 et 2, mêle le documentaire et la fiction pour parler du **VIOLON DE GASTON**, de **LA CHASSE AU CARIBOU**, etc. Le cinéma d'animation par **Co Hoedeman** est une petite merveille qui regroupe 6 titres de ce cinéaste d'animation primé à Hollywood, dont le splendide **CHÂTEAU DE SABLE**.

Après toutes ces suggestions, si vos enfants rêvent encore à **Hulk** la nuit... c'est qu'ils regardent les vidéocassettes du petit voisin en cachette.

Demain, Mardi 11 novembre 1986... au Collège Marie-Victorin	
18 h 30	Exposition gratuite de magnétoscopes caméras, cassettes, livres...
19 h 30	Conférence sur LE MARCHÉ DE LA VIDEOCASSETTE (achat location, copiage, adresses...)
avec et	M.F. Bazzo, auteure du cours N. Quimet, Ass. des producteurs de films
	Coût : 4\$

PROCHAINE LEÇON

Vendredi 14 novembre 1986

- Innovations technologiques (première partie)
- Planifiez votre tournage
- Les films québécois

Cours présenté par le **collège marie-victorin** en collaboration avec **la presse**

RABAIS JUSQU'À 33%

COURTRAI POUR UNE TABLE TRADITIONNELLE

Votre table des Fêtes n'aura jamais paru aussi invitante avec ces nappes et serviettes Courtrai à motif traditionnel avec rayures en satin. Vous avez le choix de blanc, os, jade, rose glacé, ardoise, rouge ou vert. Nappe rectangulaire ou ovale. Prix ord. 35\$ à 60\$. Vente 23,98 à 39,99 ch. Serviette assortie. Prix ord. 4,50. Vente 2,99 ch.

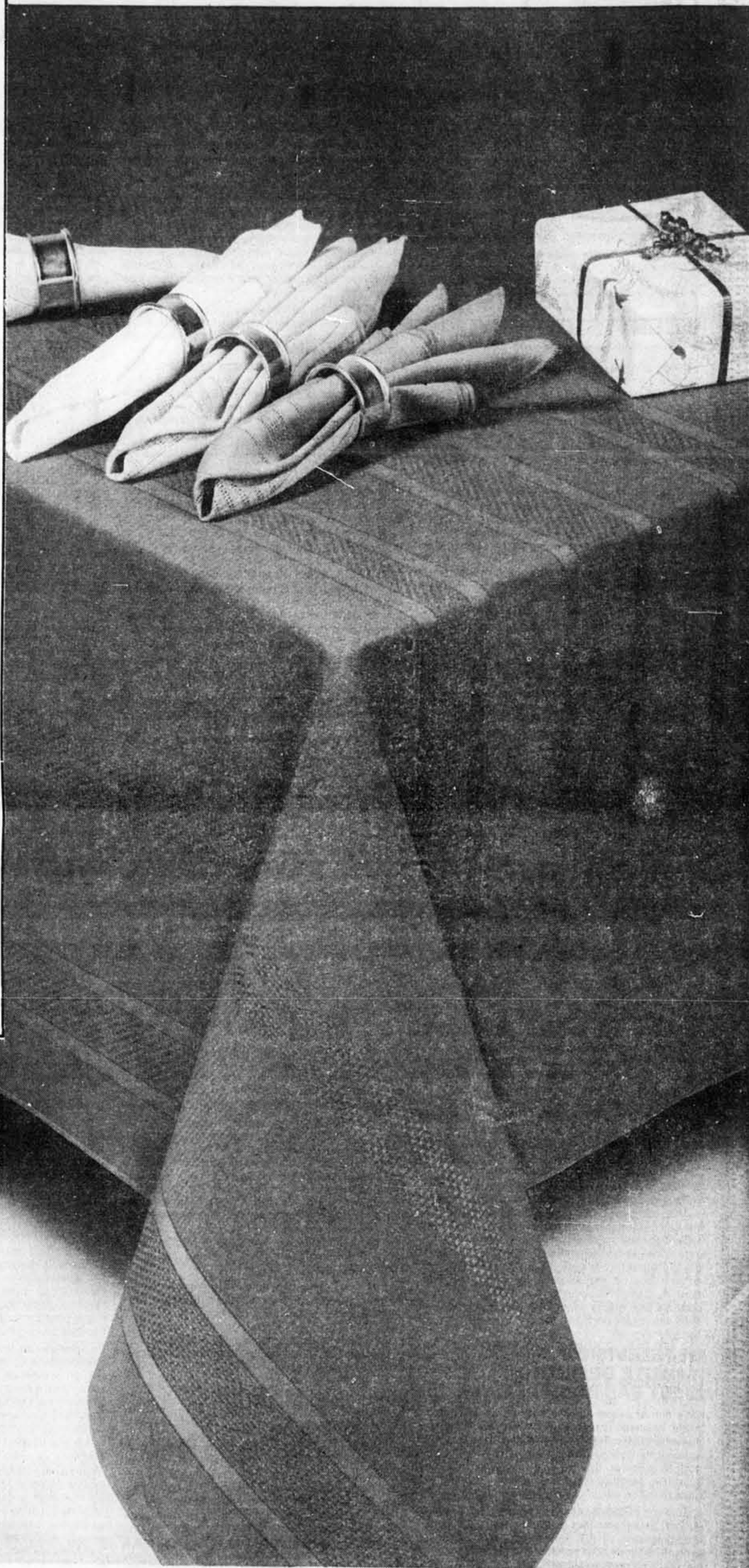
VENTE

299

CH.
ET PLUS

351, LINGE DE MAISON

UNE INVITATION AU FESTIN DES FÊTES AVEC DE SUCCULENTS RABAIS AU MENU!



Profitez du service à domicile Simpson pour le choix de vos tentures, draperies, stores, composez le 284-4231, poste 3585

VOUS RAFFOLEREZ DE NOS RABAIS!

VEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^E ETAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h Samedi - 9h à 17h

Simpson